



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER**

Inove.com

**Identité, NOrme, Vulnérabilité, pour une
approche Ecologique de la COnsommation
durable des Ménages**

Rapport final

Avril 2016

Programme MOVIDA

Convention n° 13-MUTS-MOVIDA-2-CVS-015

N° Chorus 2101 159 512

29 octobre 2013 – 29 avril 2016



**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER**

Inove.com

Identité, NOrme, Vulnérabilité, pour une approche Ecologique de la COnsommation durable des Ménages

Auteurs :

BALLESTA Olivier^{1a} ; CARIMENTRAND Aurélie^{1b} ; CAUSSE Elsa^{2c} ;
DELERUE Florian^{3d} ; FELONNEAU Marie-Line^{4e} ; GOMBERT-
COURVOISIER Sandrine^{1d} ; RIBEYRE Francis^{1d} ; RIOCHE Geoffrey^{4f}

Organismes de recherche :

1 : UMR-CNRS 5319 PASSAGES (Ex UMR 5185 ADESS) ; 2 : EA 7352 CHROME ; 3 : EA 4592 Georessources et Environnement ; 4 : EA 4139 Laboratoire de Psychologie

Organismes de rattachement :

a : Université Bordeaux Montaigne ; b : IUT Michel de Montaigne, Université Bordeaux Montaigne ; c : Université de Nîmes ; d : ENSEGID, Bordeaux INP ; e : Université de Bordeaux ; f : chercheur contractuel

Sommaire

Remerciements	1
Introduction.....	2
Partie 1. Le déclassement social et ses causes au sein des territoires	5
Chapitre 1. Le sentiment de déclassement social	5
1. Eléments théoriques	5
2. Comment mesure-t-on le déclassement ?.....	6
3. Résultats.....	7
Chapitre 2. Les perturbateurs en lien avec les territoires	9
1. Diagnostic territorial	9
1.1. Bordeaux métropole (BxM)	9
1.2. La communauté de communes du Créonnais (CdC Créon).....	12
1.3. La communauté de communes du Pays Foyen (CdC Foyen)	14
1.4. Synthèse.....	15
2. Perturbateurs	16
2.1. Eléments théoriques	16
2.2. Perturbateurs retenus	16
3. Caractérisation de l'échantillon	17
3.1. Représentativité de l'échantillon	17
3.2. Typologie des déterminants	18
4. Territoires et perturbateurs	19
4.1. Quels perturbateurs entraînent une diminution de la qualité de vie ?	19
4.2. Quels sont les perturbateurs vécus ou redoutés par les répondants ?	20
4.3. Les perturbateurs sont-ils différents en fonction des territoires ?	22
5. Liens avec le déclassement.....	23

5.1. Quelles peuvent être les causes du déclassement ?.....	23
5.2. Y a-t-il un lien entre déclassement, variables populationnelles et territoires ?	24
Synthèse de la Partie 1	25
Partie 2. Comportements écologiques, normes et motivations identitaires	26
Chapitre 3. Comportements écologiques	26
1. Eléments théoriques	26
2. L'adoption de comportements écologiques comme stratégie pour surmonter le déclassement social ?	27
3. Des comportements écologiques aux pratiques opérationnelles observées.....	27
4. Résultats.....	29
Chapitre 4. Normativité et comportements écologiques	30
1. Eléments théoriques	30
2. Comment prendre en compte la normativité ?	31
2.1. Hypothèses.....	31
2.2. La mesure des normes	31
3. Résultats.....	32
3.1. normes pro-environnementales injonctive et descriptive	32
3.2. Norme pro-environnementale et norme consumériste.....	32
4. La norme pro-environnementale influence-t-elle les comportements écologiques auto- rapportés ?	33
Chapitre 5. Les motivations identitaires	35
1. Eléments théoriques	35
2. Comment sont mesurées les motivations ?.....	36
2.1. Les motivations identitaires.....	36
2.2. Les autres types de motivations.....	36
3. Résultats.....	37
3.1. Quelles motivations identitaires sont impliquées dans la définition de Soi ?.....	37
3.2. Liens avec les comportements écologiques dans leur ensemble	38
3.2.1. <i>Motivations identitaires</i>	38
3.2.2. <i>Comparaison entre motivations identitaires et autres types de motivations</i>	39
3.3. Quelle motivation sous-tend quel comportement spécifique ?.....	39
3.4. La norme pro-environnementale comme médiatrice de la relation entre comportements écologiques et motivations identitaires	41
Synthèse de la Partie 2	44

Partie 3. Sur quelles motivations repose l'adoption des comportements écologiques pour les personnes en déclassement ?	45
Chapitre 6. Qu'est-ce qui influence la pratique des comportements écologiques ?	45
1. Les comportements écologiques sont-ils liés aux variables populationnelles ?	45
2. Y-a-t-il un lien entre l'adoption de comportements écologiques et le sentiment de déclassement ?	46
3. Y-a-t-il un lien entre le sentiment de déclassement et les motivations sous-tendant l'adoption des comportements écologiques ?	47
Chapitre 7. Les motivations identitaires : un médiateur de la relation entre comportements écologiques et motivation économique en fonction du déclassement ?	50
1. Pour quel comportement écologique observe-t-on une médiation du lien avec la motivation économique par les motivations identitaires ?	50
1.1. Quid pour les personnes en situation de déclassement perçu ?	50
1.2. Quid pour les personnes qui ne se déclarent pas en situation de déclassement ?	52
2. Promotion des comportements écologiques par la valorisation sociale et personnelle	52
Synthèse de la Partie 3	54
Partie 4. L'expérimentation de communication engageante.....	56
1. Eléments théoriques	56
2. Mise en place de la méthodologie expérimentale.....	57
2.1. Création de partenariats (1 ^{ère} étape)	57
2.2. Elaboration du protocole expérimental (2 ^{ème} étape)	58
2.3. Suivi et évaluation (3 ^{ème} étape)	62
3. Bilan	62
Partie 5. Synthèse : que retenir et quels leviers d'action ?	64
Comportements écologiques	64
Déclassement.....	64
Normes.....	65
Motivations identitaires	66
Déclassement et motivations à l'adoption de comportements écologiques	67
Comment agir et accompagner ?.....	68
Pistes d'action en lien avec les motivations identitaires	68
Quels moyens d'accompagnement à l'adoption de pratiques écologiques ?.....	68
Vers une meilleure prise en compte de l'importance des proximités	69

Bibliographie.....	71
Table des Cartes	74
Table des Figures	75
Table des Tableaux.....	76

Remerciements

Les auteurs du présent rapport tiennent à remercier les personnes suivantes :

- Le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie (actuellement Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer) pour le financement du projet Inove.com au travers du programme MOVIDA et de son Conseil Scientifique
- Olivier Perrin, Karine Dartiguepeyrou et Caroline Gervais pour l'animation du programme MOVIDA, leur suivi et leur accompagnement de notre projet de recherche Inove.com
- Julien Robert (Ekologeek), Nathalie Duviella et Gwenaëlle Petit (CREAQ), Vincent Dubuc (CREPAC), Fabrice Kaïd et les animatrices de l'Atelier d'Eco Solidaire pour leur investissement dans l'expérimentation sur la communication engageante
- L'ensemble des personnes et des structures que nous avons rencontrées, sollicitées et qui ont participé à notre séminaire collaboratif du 4 juin 2015
- Les stagiaires et chercheurs associés (Paul Dupouy, Gaël Chavignon, Analia Luque-Munoz) qui ont participé à ce projet, et Geoffrey Rioche qui a entièrement piloté la démarche d'expérimentation engageante et qui nous a accompagné tout au long de cette recherche
- Les différentes personnes en charge de la gestion administrative et financière de ce contrat, du CNRS (UMR PASSGES : Sylvie Vignolles, Christophe Bernard et Agnès Thomas) et de l'Université de Bordeaux (Mariannick Bourrel), qui nous facilitent la tâche au quotidien pour les bons de commande, les ordres de mission, les recrutements de vacataires et de stagiaires, et les bilans financiers
- Les 6 enquêteurs spécialisés en psychologie chargés de la passation de l'enquête
- Les répondants au questionnaire, les participants aux événements « Mieux autrement, comment ? », les étudiants de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation d'Aquitaine (ESPE) et leur responsable Sylvie Lalgüe-Dulac, sans qui nous n'aurions pu mener cette recherche.

Introduction

Le projet de recherche INOVE.COM (Identité, NOrme, Vulnérabilité, pour une approche Ecologique de la COnsommation durable des Ménages) est une recherche pluridisciplinaire qui s'inscrit dans les axes 2 et 3 de l'appel à proposition de recherche MOVIDA n°2 (voir Annexe 1 pour plus de détails). Il s'intéresse au lien que l'on pourrait construire entre l'amélioration de la qualité de vie des personnes, notamment en situation de déclassement social, et l'adoption de comportements écologiques.

INOVE.COM part tout d'abord d'un constat : les évolutions sociétales récentes et celles envisageables à court et moyen termes nous amènent à considérer que nous nous trouvons dans un contexte de transition à la fois sociale (augmentation des inégalités), économique (détérioration du pouvoir d'achat) et écologique (raréfaction des ressources et dégradation des milieux). Ces évolutions, que l'on pourrait qualifier de « perturbatrices », ont pour conséquences une réorganisation des modes de vie des personnes et des impacts sur leur qualité de vie. Une frange nouvelle de la population se voit privée d'une partie des biens et services auxquels elle avait auparavant accès et risque ainsi de se retrouver en situation de déclassement social (dégradations réelles ou ressenties des conditions d'existence), ayant pour conséquence des difficultés d'ordre psychologique, social, économique et sanitaire (Inove.com, 2014).

En outre, depuis plusieurs années, la notion de consommation durable des ménages fait l'objet de nombreuses préoccupations. Consommer est un acte banal et routinier de la vie quotidienne, mais ayant des impacts sur l'environnement reconnus (Özçaglar-Toulouse, 2009 ; François-Lecompte et Valette-Florence, 2004). La consommation a ainsi été identifiée par les politiques publiques comme un enjeu majeur pour réduire les pressions environnementales. Mais la remise en cause de nos façons de consommer semble compliquée, et changer les pratiques vers une consommation durable se révèle être un véritable défi. Notamment parce que les pratiques consommatoires des français sont représentées par une norme sociale dominante, celle du consumérisme : « plus je consomme, plus je possède, plus je suis socialement valorisé ». Or cette norme prescrit des comportements allant à l'encontre des enjeux environnementaux actuels (raréfaction des ressources, impacts sur les milieux) car elle conduit les individus à racheter sans cesse des objets plus récents et plus perfectionnés, souvent rapidement obsolètes (obsolescence programmée), et forcément à jeter de nombreux objets qui sont pourtant parfois encore efficaces dans leur fonction. Elle suggère également que qualité de vie rime avec forte consommation de ressources et d'énergies.

Pourtant, que ce soit par le choix d'une technologie propre, par un meilleur usage des produits, ou encore par la substitution d'un bien par un autre ou par un service, les diverses pistes proposées se rejoignent pour désigner les consommateurs comme des acteurs essentiels du changement. On observe d'ailleurs que le pro-environnementalisme fonctionne aujourd'hui de plus en plus comme une norme socialement désirable (Félonneau & Becker, 2008). Le fait de déclarer que l'on fait attention à l'environnement et d'adopter un comportement respectueux de l'environnement est clairement porteur de valeur sociale.

Très peu de recherches visent à cerner les conséquences de ces changements de consommation vis-à-vis du bien-être des populations vulnérables ou potentiellement

vulnérables. La littérature est également pauvre en ce qui concerne les stratégies et capacités adaptatives des ménages visant à maintenir un niveau de qualité de vie satisfaisant, en s'appuyant notamment sur l'adoption de pratiques de consommation durables. Plusieurs questions se posent alors : comment les personnes en situation de déclassement social s'adaptent-elles et comment des stratégies écologiques peuvent-elles représenter une source d'adaptation ?

Le fait d'amener les changements de pratiques en faveur de comportements plus écologiques, souvent considérés comme des contraintes, à être perçus comme des sources potentielles de valorisation sociale et, *in fine*, comme des supports d'estime personnelle, peut-il permettre d'envisager l'évolution de la consommation et des modes de vie de façon plus « durable » ?

Quels leviers d'action mobiliser à l'échelle territoriale pour atténuer la dégradation de la qualité de vie des personnes vulnérables, et réduire les préjudices induits par les restrictions et les modifications d'accès à certains postes de consommation de biens et services, tout en valorisant les comportements écologiques ?

Afin de répondre à ces questions, un questionnaire basé sur les méthodes de la psychosociologie a été réalisé. Celui-ci est composé de 7 parties regroupant 94 questions (Annexe 2), dont les résultats descriptifs sont présentés en annexe 3. Les parties 1 et 6 s'intéressent respectivement aux normes pro-environnementale (injonctive et descriptive) et consumériste. La partie 2 est relative aux 6 dimensions caractérisant les motivations identitaires en général (estime de soi, continuité, distinctivité, sens, efficacité, appartenance). La partie 3 aborde le sentiment de contrôle. La partie 4 s'intéresse aux perturbateurs de la qualité de vie et à la mesure du sentiment de déclassement social. Enfin la partie 5 s'attache à caractériser les 5 comportements écologiques retenus (autoproduction, prolongation, partage et échange, réduction, remplacement) d'un point de vue descriptif, en lien avec i) les motivations à les pratiquer, ii) la satisfaction des motivations identitaires et iii) les leviers d'actions pour l'adoption de ces pratiques. Enfin, la partie 7 basée sur les déterminants vise à caractériser notre échantillon.

Par ailleurs, dans le but d'apporter des éléments de réponse quant à l'origine des perturbateurs pouvant mener au déclassement, trois territoires d'études situés le long d'un gradient de métropolisation ont été retenus : la métropole bordelaise, la communauté de communes du Pays Créonnais et celle du Pays Foyen.

Enfin, pour cibler des personnes en déclassement perçu ou en risque de déclassement, nous avons choisi d'effectuer la passation du questionnaire en vis-à-vis dans des structures d'accompagnement des populations dans le champ social et environnemental (notamment dans des centres d'animation socio-culturels) ou en lien avec les pratiques de consommation durable (recycleries) (Annexe 4).

La première partie de ce rapport s'intéresse au sentiment de déclassement social et ses causes au sein des territoires. Nous verrons comment celui-ci a été mesuré et comment des perturbateurs, en lien avec les territoires d'étude, peuvent l'influencer. La deuxième partie vise à mieux cerner la relation entre comportements écologiques, normes et motivations identitaires. Dans la troisième partie, qui fait le lien entre les parties 1 et 2 du rapport, nous verrons si l'adoption de comportements écologiques peut être une stratégie pour surmonter

le sentiment de déclassement social, et le rôle joué par les motivations identitaires. La quatrième partie explicite la mise en œuvre d'un protocole expérimental basé sur le paradigme de la communication engageante dans l'objectif de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, les leviers intervenant dans les changements de comportements des consommateurs, ainsi que les freins. Enfin, la Partie 5 permet de synthétiser l'ensemble des résultats et de proposer des leviers d'actions pour accompagner les changements de pratique vers une consommation plus durable.

La Figure 1 permet de schématiser le plan du présent rapport.

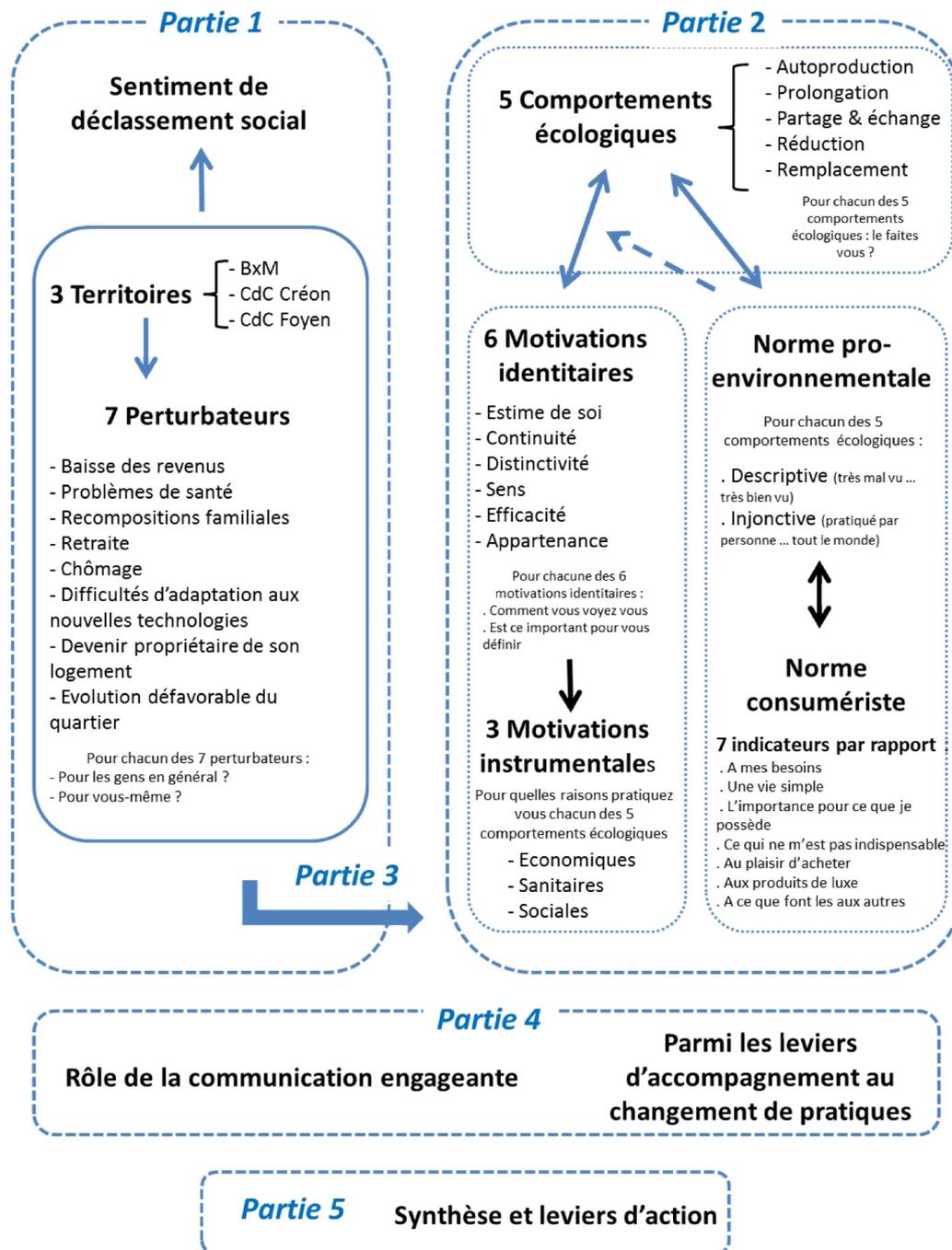


Figure 1. Présentation schématique de l'organisation du rapport

Partie 1. Le déclassement social et ses causes au sein des territoires

Chapitre 1. Le sentiment de déclassement social

1. Eléments théoriques

Le concept de déclassement désigne la situation d'individus confrontés à une dégradation de leurs conditions d'existence. On peut généralement observer le déclassement, soit au cours de la vie (perte de biens, perte de travail, retraite, etc.), soit en comparant la situation économique et sociale d'un individu à celui de ses ascendants (Peugny, 2010).

On retrouve ainsi différentes définitions du déclassement dans la littérature scientifique. En sociologie, le déclassement social se caractérise généralement par la comparaison du milieu social de l'individu avec celui de ses parents. Le déclassement peut également se traduire par une mobilité sociale descendante lorsque par exemple, l'individu perd son emploi et doit s'accommoder d'un travail moins avantageux ou prestigieux que celui qu'il occupait antérieurement. De plus, pour Nauze-Fichet et Tomasini (2002), la notion de déclassement peut également être caractérisée par la situation de « *tout individu dont le niveau de formation initiale dépasse celui normalement requis pour l'emploi occupé* ». Il peut ainsi constituer « *une forme de sous-utilisation des compétences humaines sur le marché du travail* ».

La notion de déclassement peut donc s'appréhender en fonction d'indicateurs objectifs, mais elle peut également renvoyer à des éléments subjectifs tels que des perceptions ou à des craintes exprimées individuellement ou collectivement. La hantise du déclassement (Boisson, 2009 ; Maurin, 2009), qui repose sur la croyance que chacun risque à tout moment de perdre son emploi, son salaire, ses privilèges ou son statut, est un bon exemple. La peur du déclassement « *commande la perception de soi, les formes de la confiance, les attentes et la représentation que l'on se fait de l'avenir* » (Maurin, 2009). D'ailleurs, selon les sondages, de nombreux Français sont anxieux pour l'avenir, leurs principales craintes concernant leur situation économique et financière : 64% des Français interrogés pensent que d'un point de vue économique, la prochaine génération vivra plus mal que la génération actuelle (Ademe, 2012). Les inquiétudes vis-à-vis du chômage focalisent aussi l'attention : 50% des Français citent le chômage comme l'un des sujets qui les préoccupe le plus (Credoc, 2013). En outre, contrairement à ce qu'ils pensaient il y a une douzaine d'années, 54% des Français estiment que leur situation personnelle est moins bonne que celle de leurs parents (Adoxa, 2015a).

Par conséquent, le déclassement social peut se développer à un niveau subjectif et se traduire par un *sentiment* de déclassement ; on peut parfaitement imaginer qu'un individu qui, d'un point de vue objectif, vit une situation de mobilité sociale descendante n'en est pas affecté psychologiquement et donc ne s'estime pas déclassé alors qu'un autre, dans la même situation, expérimente le déclassement social à la fois aux plans objectif et subjectif. Dans cette recherche, on s'intéresse en particulier au sentiment de déclassement qui peut entraîner une perte d'estime de soi et la sensation d'être dans l'incapacité de s'adapter. En effet, on ne peut pas réellement parler de déclassement si le sujet s'adapte et ne ressent pas

la situation comme une situation de déclassement social. C’est donc à la fois la situation et la perception de cette situation qui définissent l’approche du déclassement social retenue dans cette recherche.

2. Comment mesure-t-on le déclassement ?

Pour identifier les personnes en déclassement, celui-ci a été mesuré à l’aide d’une question sous forme d’échelles (Figure 2).

Q44. Comment définiriez-vous votre mode de vie ?

a. Votre niveau de vie aujourd’hui :

Très modeste _____ Très aisé

b. Votre niveau de vie il y a quelques années :

Très modeste _____ Très aisé

c. Votre niveau de vie dans quelques années :

Très modeste _____ Très aisé

Figure 2. Question Q44 : « Comment définiriez-vous votre mode de vie ? »

Pour répondre à cette question, les répondants étaient amenés à placer un tiret vertical sur chaque échelle, ce qui permettait d’évaluer leur sentiment de déclassement actuel, ainsi que leur perception pour l’avenir. Lorsqu’un répondant indique une augmentation de son niveau de vie par rapport au passé, on estime qu’il ne ressent pas de sentiment de déclassement (Figure 3). En revanche, lorsqu’un répondant indique que son niveau de vie lui paraît inférieur par rapport au passé, on estime qu’il exprime un sentiment de déclassement (Figure 3b). On procède de la même manière en comparant les perceptions des niveaux de vie actuel et futur afin de déterminer si le répondant exprime une peur du déclassement (il indique que son niveau de vie futur sera inférieur à l’actuel, Figure 3b) ou non (il indique que son niveau de vie futur sera supérieur ou équivalent à son niveau de vie actuel, Figure 3a).

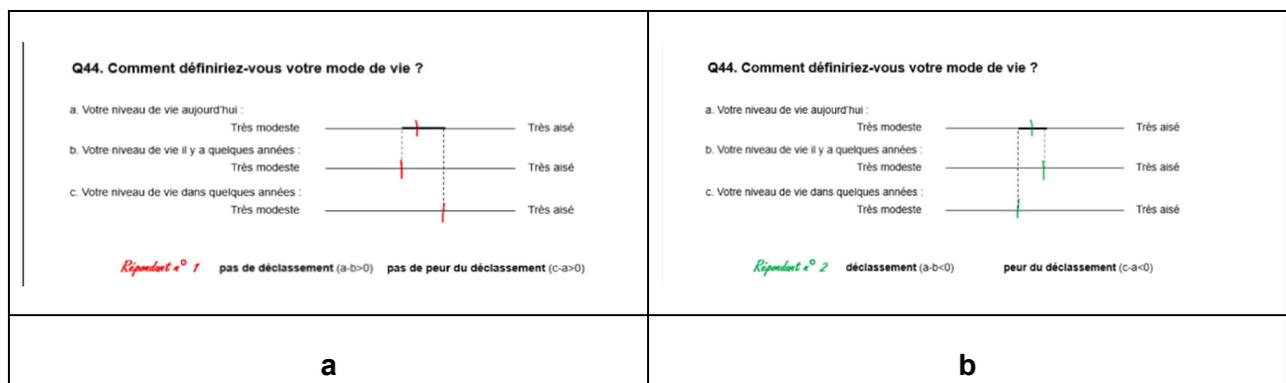


Figure 3. Figure a (à gauche) : exemple pour un répondant non considéré comme « en déclassement » (a-b>0) et n’ayant pas peur du déclassement (c-a>0). Figure b (à droite) :

exemple pour un répondant considéré comme « en déclassé » ($a-b < 0$) et ayant peur du déclassé ($c-a < 0$).

3. Résultats

Pour identifier les personnes en déclassé, nous n'avons pas pris en compte la projection perçue du niveau de vie dans l'avenir (Q44c, Figure 2). En effet l'intégration de cette dimension augmentait le nombre de classes liées au déclassé et conduisait à des effectifs insuffisants dans certaines classes pour les analyses statistiques. En outre, la problématique de notre recherche porte spécifiquement sur la question du déclassé social, la peur du déclassé étant une dimension connexe, moins directement en lien avec notre hypothèse centrale.

Ainsi, quatre classes de déclassé des répondants ont été définies (Figure 4) sur la base de l'écart numérique (en cm) relatif à la mesure Q44a - Q44b. Pour une valeur négative, on identifie deux classes : les 'fortement déclassés' (classe a) et les 'déclassés' (classe b). Pour une valeur positive, on identifie deux nouvelles classes : les personnes ayant un niveau de vie perçue stable (ou en légère augmentation) (classe c) et les personnes ayant un niveau de vie perçue en augmentation (classe d). Pour plus de facilité de lecture et de représentation dans la suite du document, les classes relatives au degré de déclassé seront définies comme :

Degré de déclassé :

- classe a (couleur rouge) = Très déclassés (n=73 individus)
- classe b (orange) = Déclassés (n=73 individus)
- classe c (vert clair) = Non déclassés (n=66 individus)
- classe d (vert foncé) = Pas du tout déclassés (n=66 individus)

On observe (Figure 4) une bonne répartition des répondants entre ceux qui s'estiment en déclassé (score négatif des classes a et b, n=146) et ceux qui ne s'estiment pas en déclassé (score positif des classes c et d, n=132). La moyenne globalement associée au déclassé est négative : $\bar{x} = -0,35 \pm 0,12$ (erreur standard). Ainsi, près de 53 % des personnes de notre échantillon seront considérées dans cette étude comme étant en situation de déclassé. L'homogénéité de répartition des répondants entre les 4 classes nous permettra de comparer les réponses aux autres questions en fonction de ces classes¹

¹ Néanmoins, pour la suite des analyses, l'effectif total des classes de déclassé pourra légèrement différer du nombre total de réponses aux enquêtes en raison de réponses incomplètes aux autres questions.

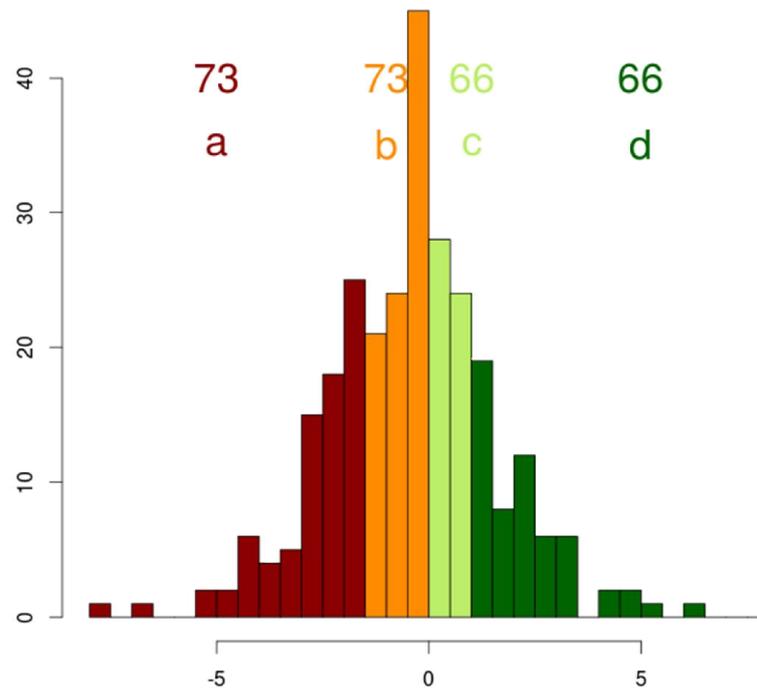


Figure 4. Présentation du niveau de déclassement en 4 classes : a, b, c et d

En abscisse : niveau de déclassement dont le pas de chaque sous-classe est de 0,5 ; en ordonnée : nombre de répondants de chaque sous classe.

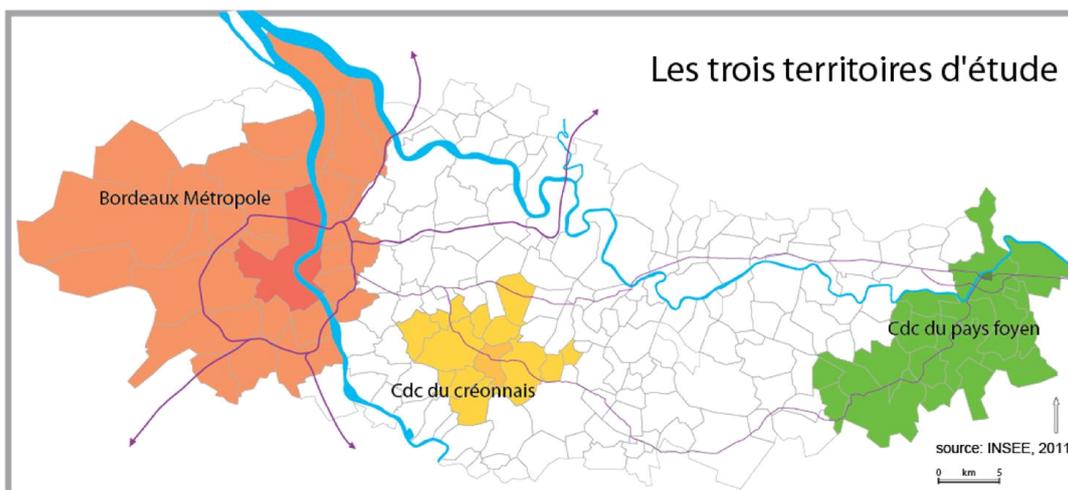
Le sentiment de déclassement est suscité par un certain nombre d'altérations de la qualité de vie des ménages que nous nommerons « perturbateurs » et dont nous développerons les spécificités dans la partie suivante.

Chapitre 2. Les perturbateurs en lien avec les territoires

1. Diagnostic territorial

Afin d'apporter des éléments de réponse quant aux interactions entre territoires et perturbateurs, trois zones d'études, situées le long d'un gradient de métropolisation, ont été retenues. Il s'agit de trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : Bordeaux Métropole, la communauté de communes du Pays Créonnais et celle du Pays Foyen (Carte 1). Une étude comparative a été réalisée en mobilisant de nombreux indicateurs socio-démographiques et économiques dans le but d'élaborer un diagnostic cartographique faisant émerger les caractéristiques principales de chaque territoire tout en mettant en exergue certains perturbateurs (Chavignon, 2015).

Carte 1. Localisation des trois territoires d'étude

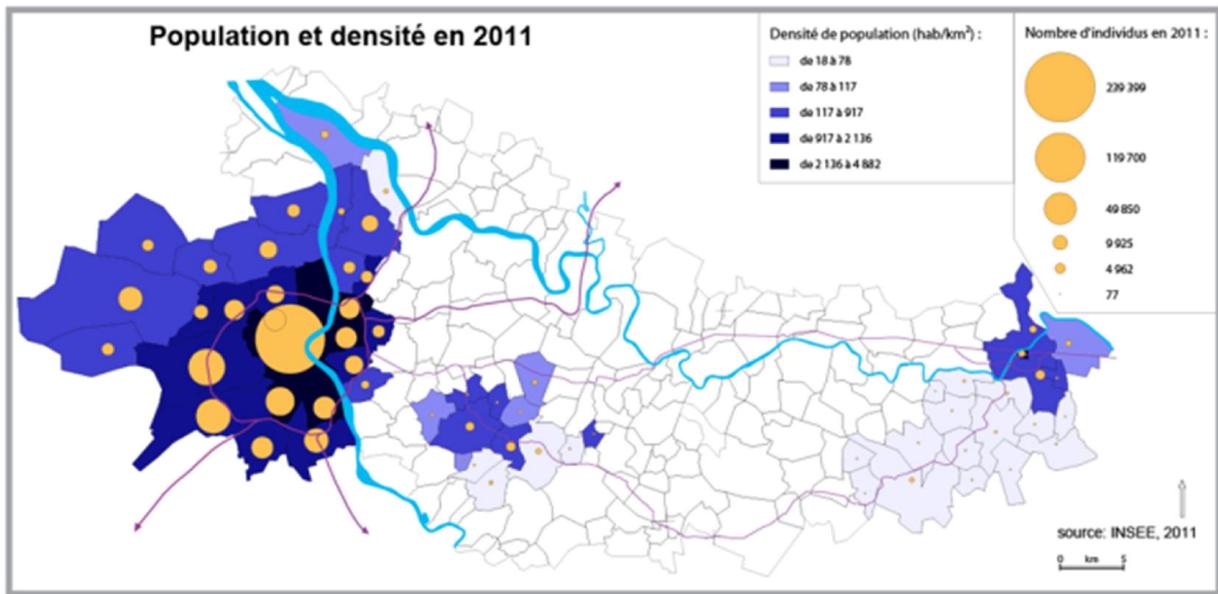


1.1. Bordeaux métropole (BxM)

Le territoire de la métropole Bordelaise (BxM) comprend vingt-huit communes rassemblant près de 750 000 habitants dont 244 000 habitants pour la seule commune-centre de Bordeaux. Il se distingue des deux autres territoires par une densité de population élevée (1258 hab par km²) contre 141 hab. par km² pour la CdC de Créon et 75 hab. par km² pour celle du Pays Foyen.

De par son périmètre, BxM présente une grande hétérogénéité socio-spatiale (Carte 2). Le processus d'urbanisation affecte en effet de manière très différente les communes qui la composent. Ces disparités spatiales sont d'abord liées à des décalages temporels qui se révèlent notamment sur le plan de la dynamique démographique. La commune-centre de Bordeaux a vu sa population diminuer entre 1968 et 2011 alors que sa périphérie a enregistré dans l'intervalle une croissance soutenue. Ainsi, les banlieues ouvrières de la rive droite se sont densifiées dans les années 1960 et 1970 grâce à la construction de grands ensembles d'habitat collectif tandis que les communes de la seconde couronne se sont urbanisées plus récemment grâce au développement de l'habitat pavillonnaire et à l'implantation de nouvelles activités économiques.

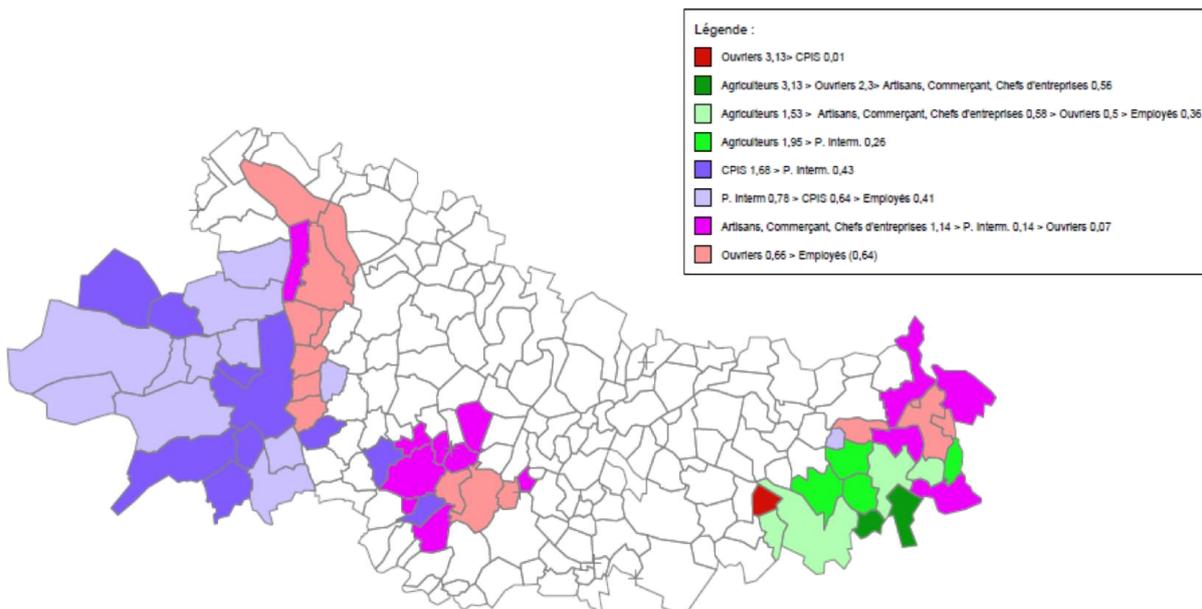
Carte 2. Population et densité en 2011



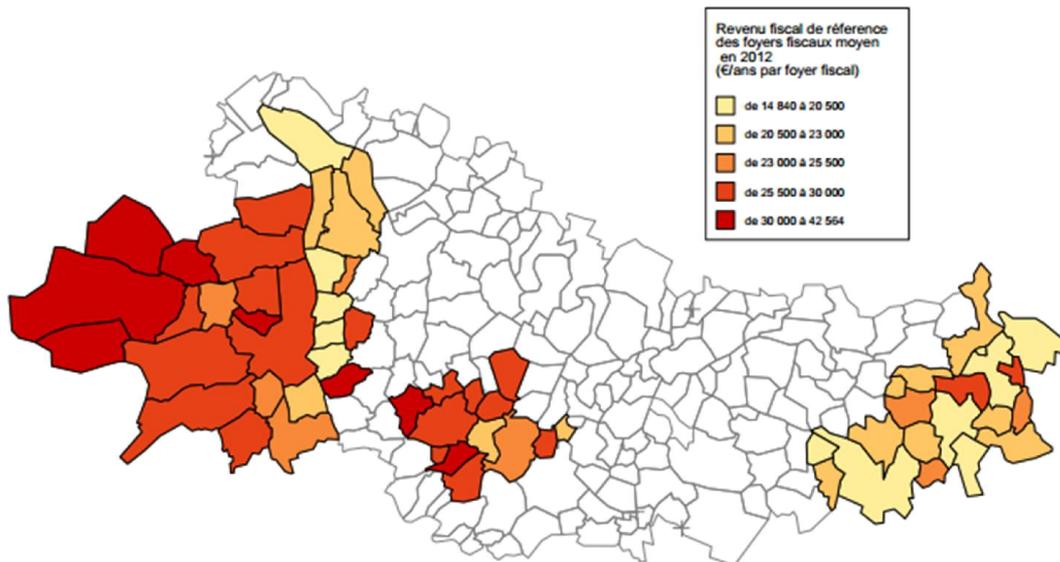
En dépit de cette hétérogénéité, la métropole se distingue des deux autres territoires par le poids de ses fonctions économiques. La carte présentant la typologie des catégories socio-professionnelles des actifs (Carte 3) réalisée à partir d’une classification ascendante hiérarchique (CAH) met en exergue la surreprésentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures sur ce territoire ainsi que celle des professions intermédiaires. Cette double caractéristique traduit la présence d’emplois qualifiés dans le secteur tertiaire et les industries de haute technologie. Bordeaux Métropole affiche globalement les plus hauts revenus (Carte 4), ainsi que la plus faible proportion de personnes non imposables.

Carte 3. Typologie des CSP des actifs occupés par commune en 2011

Typologie des CSP des actifs occupés par commune en 2011

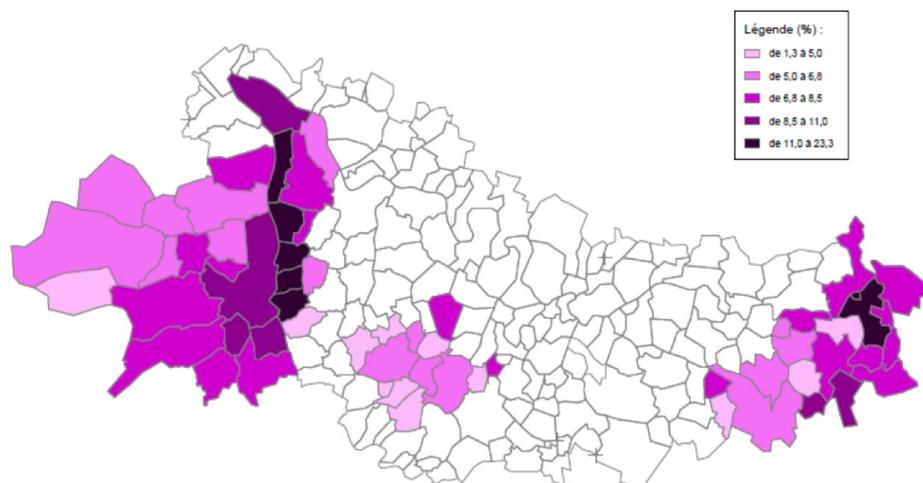


Carte 4. Le revenu moyen des foyers fiscaux en 2012



Toutefois, des profils extrêmement contrastés se font jour au sein de la métropole induisant une plus ou moins grande vulnérabilité des territoires face à certains perturbateurs. De nombreux indicateurs socio-économiques traduisent en effet l'existence de fractures internes qui isolent un petit groupe de communes situées le long de la rive droite de la Garonne. Du bec d'Ambès au nord, jusqu'à Floirac au sud, émerge un espace présentant des caractéristiques sociales relevant de la politique de la ville. Le niveau de vie de la population compte ici parmi les plus faibles, tous territoires confondus. La proportion des foyers non imposables y est très forte ainsi que celle des chômeurs et des personnes vivant des minima sociaux (Carte 5).

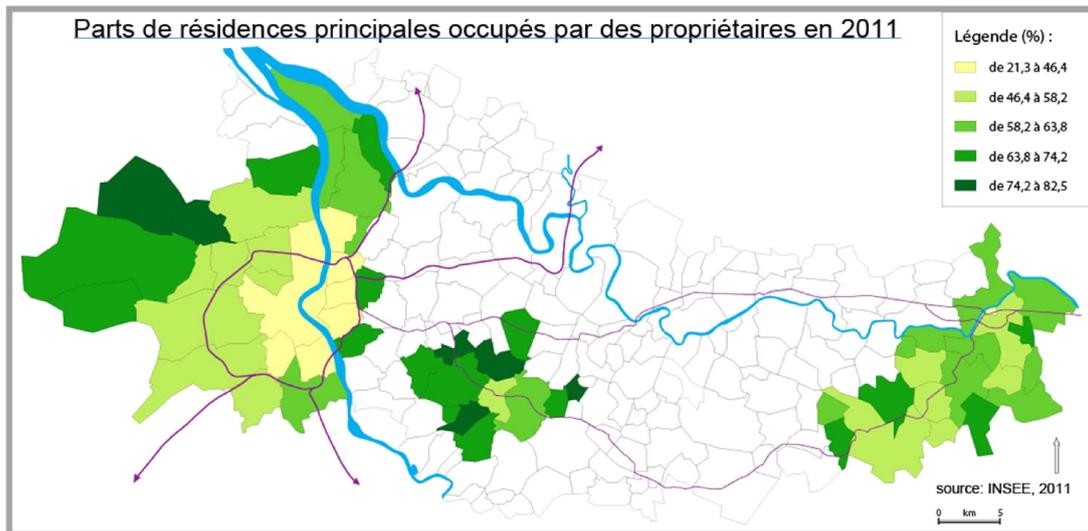
Carte 5. Taux de chômage en 2011



Cette banlieue se distingue par ailleurs par une très nette surreprésentation des ouvriers et des employés au sein de sa population active. Elle est également marquée par une proportion élevée de logements collectifs liée à la présence de grands ensembles édifiés pendant les Trente Glorieuses, en particulier dans les trois communes de Lormont, Cenon, Floirac. Ces territoires symbolisent différentes formes de déclassement, voire même de

relégation sociale, alors que les programmes de rénovation urbaine tentent aujourd’hui de revaloriser l’image de ces quartiers.

Carte 6. Part des résidences principales occupées par des propriétaires en 2011

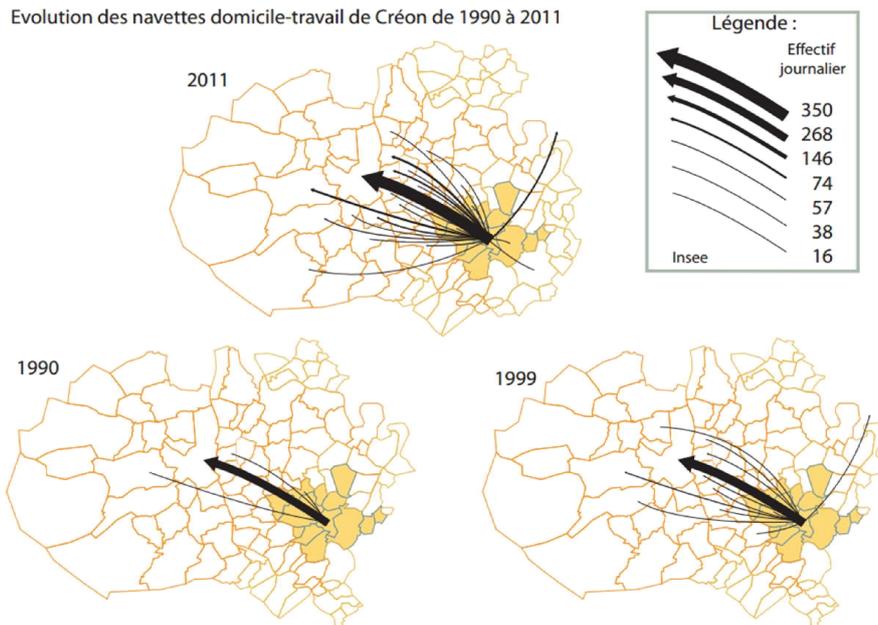


Les transformations du tissu urbain sont en soi des éléments perturbateurs pour les habitants. A ce titre, la commune-centre de la métropole a connu de profonds changements au cours des trente dernières années. La réhabilitation de ses quartiers anciens et les opérations de requalification et de densification urbaines ont permis d’infléchir une dynamique démographique longtemps défavorable. Cette revitalisation du centre s’est accompagnée d’un phénomène de gentrification. L’attractivité renforcée auprès de classes sociales aisées impacte le marché de l’immobilier tandis que la faible part des propriétaires de logement favorise la mobilité résidentielle (Carte 6). Les fortes hausses des prix de l’immobilier limitent l’installation de nombreux ménages de la classe moyenne dans les quartiers centraux les plus prisés ou obligent d’autres à déménager en banlieue. Ces évolutions subies du cadre de vie peuvent être vécues comme un signe de déclassement.

1.2. La communauté de communes du Créonnais (CdC Créon).

Située à une vingtaine de kilomètres à l’est de Bordeaux, sur le plateau de l’entre-deux-mers, la communauté de communes du Créonnais (CdC Créon) présente toutes les caractéristiques d’un territoire périurbain ayant connu de profondes mutations en l’espace de quatre décennies. La CdC affiche depuis plusieurs décennies un grand dynamisme démographique (+114% entre 1968 et 2011) principalement fondé sur son attractivité migratoire. De très nombreux ménages ont ainsi pu satisfaire leur projet d’accession à la propriété individuelle, motivés par la recherche d’un « compromis géographique » entre coût du foncier, qualité de vie, et distance-temps vis-à-vis du pôle d’emploi bordelais. C’est sur ce territoire que la plus grande proportion de propriétaires est désormais observée (Carte 6). En parallèle, la construction de logements individuels a enregistré un taux de croissance très soutenu depuis les années 1990. L’interdépendance fonctionnelle entre la CdC Créon et BxM s’exprime à travers l’essor exceptionnel des navettes domicile-travail enregistrées entre 1990 et 2011 (Carte 7).

Carte 7. Evolution des navettes domicile-travail de Créon de 1990 à 2011



La CdC Créon détient un ratio emploi/résident plus faible que les deux autres territoires même si l'installation de nouveaux ménages a favorisé le développement de l'économie résidentielle (commerce de détail, services à la personne...). Cette dynamique locale transparait dans la répartition des CSP des actifs : la CdC Créon est en effet caractérisée par la surreprésentation des commerçants, artisans et chefs d'entreprises dans 8 de ses communes. La Carte 3 révèle également une assez forte présence des professions intermédiaires ainsi que celle des employés et ouvriers dans la partie orientale du territoire. Seules deux communes affichent une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures alors que cette CSP constitue un puissant marqueur de différenciation pour Bordeaux métropole.

Globalement la CdC Créon présente un profil socio-économique constitué de CSP communément associées à la « classe moyenne ». Dans le détail, on note que les communes les plus proches de la métropole bordelaise attestent d'un niveau de vie supérieur à celui de la partie orientale de la CdC, comme en témoigne la carte sur le revenu fiscal de référence des ménages (Carte 4).

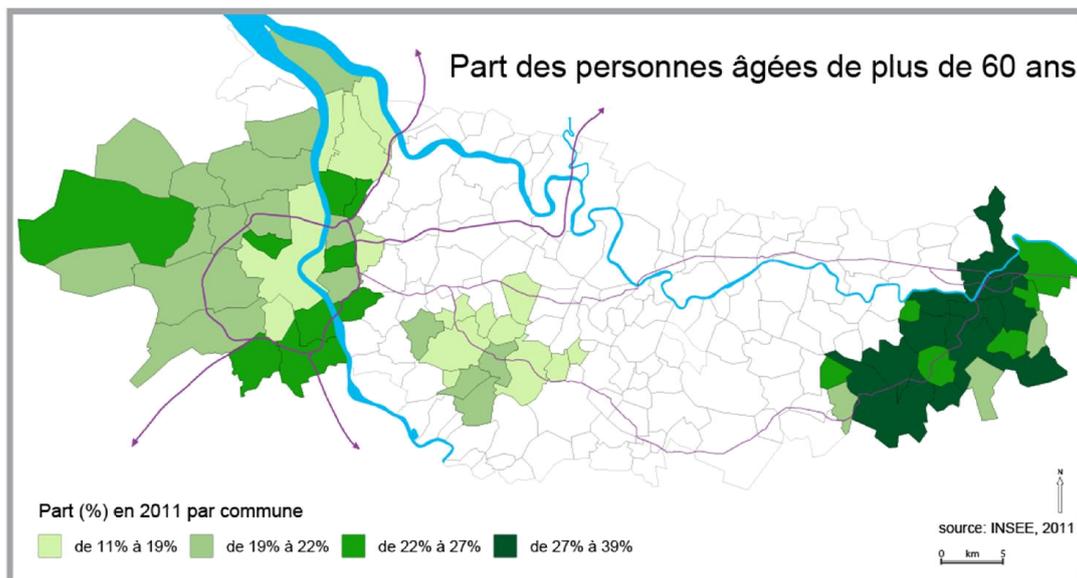
Enfin, le taux de chômage est comparativement plus bas que celui des deux autres territoires (Carte 5). Ce perturbateur, bien que réel, semble donc ici moins prégnant tout comme le vieillissement de la population. La vulnérabilité du territoire semble davantage liée à son caractère périurbain et à sa très forte dépendance vis-à-vis de Bordeaux en termes d'emplois. Le coût des trajets quotidiens en voiture pèse à l'évidence sur le budget de beaucoup de ménages, et en particulier auprès des employés et professions intermédiaires. En outre, la forte attractivité résidentielle de ce territoire s'avère une source de dynamisation de l'économie locale mais elle a aussi un impact négatif sur le paysage. La prolifération des lotissements de maisons individuelles peut ainsi être ressentie par certains habitants comme un facteur concourant à la dégradation de leur qualité de vie.

1.3. La communauté de communes du Pays Foyen (CdC Foyen)

La communauté de communes du Pays Foyen (CdC Foyen) se situe à l'extrémité orientale du département de la Gironde. Elle se compose de vingt communes rassemblant au total quelques 16400 habitants. Le territoire s'organise autour d'un petit centre urbain (Sainte-Foy-la-Grande) et de communes rurales marquées par de faibles densités et une activité viticole en proie à des difficultés de reconversion depuis plusieurs décennies.

Ce territoire se distingue des deux autres zones d'étude par l'importance relative des personnes de plus de 60 ans (Carte 8). Le phénomène de vieillissement de la population, particulièrement vigoureux ici, reflète en premier lieu le faible dynamisme de l'économie locale qui offre aux jeunes adultes des perspectives d'emploi trop limitées et les oblige à quitter le territoire. De plus, l'éloignement de la CdC Foyen vis-à-vis de la métropole bordelaise restreint, à l'inverse de la CdC Créon, les possibilités d'installation des ménages engagés quotidiennement dans des migrations pendulaires de travail.

Carte 8. Part des personnes âgées de plus de 60 ans

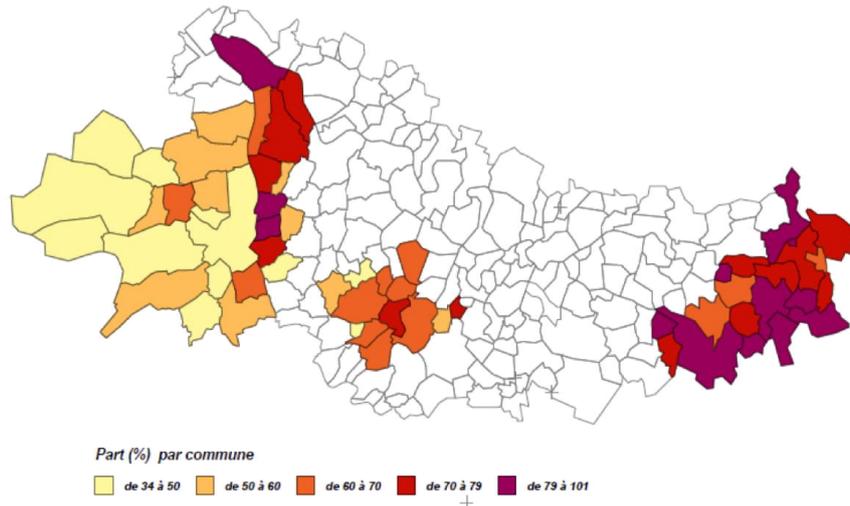


Ces éléments rejaillissent sur la trajectoire démographique du Pays Foyen dont la population n'a progressé que de 10% entre 1968 et 2011. Cette évolution très modeste, au regard de celle des deux autres zones d'étude, est principalement le fait des communes situées à proximité de Sainte-Foy-la-Grande qui ont profité de l'étalement périurbain. En revanche, de nombreuses autres communes ont enregistré une baisse importante de leur population et ce déclin s'est également traduit par une perte de services de proximité. A cet égard, la partie méridionale de la CdC Foyen reflète typiquement les difficultés rencontrées par les territoires ruraux isolés. La légère inflexion démographique à laquelle on assiste depuis une dizaine d'années ne compense pas le déficit accumulé sur plus d'un demi-siècle.

L'analyse comparative des trois territoires met en lumière la situation marginale du Pays Foyen vis-à-vis du pôle bordelais et de sa couronne périurbaine. La communauté de communes enregistre un taux de chômage élevé (Carte 5). La commune de Sainte-Foy-la-Grande et sa périphérie immédiate apparaissent à ce titre particulièrement sinistrées tandis que la carte des foyers non imposables (Carte 9), très largement calquée sur celle des personnes de plus de 60 ans, révèle le profil social singulier du Pays Foyen. Le revenu

moyen des foyers fiscaux, comparativement très bas, confirme ces éléments alors que la répartition des CSP démontre la surreprésentation des agriculteurs et des ouvriers (Carte 3).

Carte 9. Part des foyers non-imposables en 2012



Au sein de ce territoire, la très nette montée du vote contestataire lors des dernières élections peut apparaître comme un marqueur du déclassement social sous l’effet de perturbateurs qui amplifient la vulnérabilité perçue des individus.

1.4. Synthèse

Le Tableau 1 permet d’avoir une vision synthétique des spécificités territoriales dans l’objectif d’identifier les perturbateurs pouvant mener au déclassement sur chacun des trois territoires.

Tableau 1. Comparaison des 3 territoires

	BxM	CdC Créon	CdC Foyen
Densité de population	Gradient décroissant de BxM à CdC Foyen		
Evolution démographique	+ (dernières années) (phénomène de densification et de gentrification au Centre)	+++	-
Age	Gradient croissant de BxM à CdC Foyen		
Revenus	Gradient décroissant de BxM à CdC Foyen		
Chômage	+ (mais variable au sein de BxM)	-	+
CSP	Classes ‘supérieures’ (cadres et professions intellectuelles sup. ; professions intermédiaires) mais fracture territoriale	Classes ‘moyennes’ (commerçants, artisans, chefs d’entreprise ; professions intermédiaires ; employés et ouvriers)	Classes ‘moyennes’ et ‘populaires’ (agriculteurs, commerçants, artisans, chefs d’entreprise ; professions intermédiaires ; employés et ouvriers)
Statut de Propriété (logement)	+/- (mais variable au sein de BxM)	++	+

2. Perturbateurs

2.1. Eléments théoriques

Sont considérés comme « perturbateurs » les causes de toutes natures et de toutes origines susceptibles de déstabiliser une société de façon relativement rapide et profonde, pouvant conduire à un changement structurel et fonctionnel peu réversible, généralement perçu et vécu de façon négative par la majorité de la population. Ainsi, pour cette recherche, les perturbateurs sont définis comme des facteurs pouvant être à l'origine d'un déclassement social.

Trois niveaux emboîtés de perturbateurs peuvent être distingués.

- Premièrement, des perturbateurs « macro » applicables à l'ensemble de la population française (évolution démographique, progression du taux de chômage, finitude des ressources et dégradation des milieux, transition numérique, etc.).
- Deuxièmement, des perturbateurs « méso » économiques, politiques, ou environnementaux, qui sont susceptibles de dégrader la dimension identitaire liée au lieu de vie des personnes (identification au quartier, à la ville).
- Troisièmement, des perturbateurs « micro », agissant au niveau du ménage. Ces derniers sont caractérisés par les événements de vie (perte ou arrêt de travail, maladie / handicap, divorce, surendettement consécutif par exemple à l'accession à la propriété, etc.), ainsi que par les innovations technologiques (difficultés d'accès aux nouvelles technologies, etc.) et peuvent avoir des conséquences autant économiques que psychologiques, voire sanitaires (Inove.com, 2014).

Notre recherche s'intéresse aux populations en proie à un sentiment de déclassement social dans le département de la Gironde. Mais selon les territoires d'études considérés, et en particulier selon l'influence de la métropolisation, les perturbateurs entraînant le déclassement social peuvent être contrastés. En ce qui concerne les territoires centraux des villes, on peut par exemple se demander si les politiques d'aménagement qui visent à redensifier l'espace urbain ne vont pas altérer la qualité de vie des populations, en particulier celle des classes moyennes. Par ailleurs, le processus de périurbanisation pousse de nombreuses familles à s'éloigner de plus en plus de leur lieu de travail qui reste concentré dans les pôles urbains. Or, le renchérissement du prix des carburants et l'adoption de nouvelles normes en matière de circulation sont amenés à jouer un rôle perturbateur dans le quotidien des individus qui habitent ces territoires périurbains. La question se pose avec une acuité toute particulière pour les ménages à l'équilibre financier fragile, qui se sont parfois lourdement endettés pour accéder à la propriété. Enfin, certains territoires ruraux sont aujourd'hui confrontés à un processus de marginalisation lié en grande partie au délitement de la sphère productive et à l'éloignement des grands pôles urbains. Les populations résidentes (dont les personnes âgées et les sans emploi) vivent quotidiennement les problèmes d'accès à certains services de base, en particulier dans le domaine sanitaire, et peuvent subir ou ressentir un déclassement social particulièrement fort.

Qu'en est-il de ces perturbateurs dans les territoires d'étude ?

2.2. Perturbateurs retenus

En fonction des éléments issus du diagnostic territorial, 8 perturbateurs sont retenus dans l'étude. 7 d'entre eux sont liés à des perturbateurs « micro », et un correspond au niveau

« méso » (Tableau 2). Certains d'entre eux peuvent être liés par des relations de causes à effets : par exemple, le chômage peut entraîner une baisse de revenus et, si ce manque d'argent entraîne un déficit de soins, peut générer des problèmes de santé.

Tableau 2. Liste de 8 perturbateurs retenus

	Niveau	Conséquences possibles			
		Économiques	Sanitaires	Sociales	Psychologiques
Baisse de revenus	Micro	X	X	X	X
Problèmes de santé	Micro	X	X	X	X
Recompositions familiales	Micro	X		X	X
Retraite	Micro	X		X	X
Chômage	Micro	X	X	X	X
Difficultés d'adaptation aux nouvelles technologies	Micro			X	X
Devenir propriétaire de son logement	Micro	X			
Evolution défavorable du quartier	Méso			X	X

3. Caractérisation de l'échantillon

3.1. Représentativité de l'échantillon

Le Tableau 3 présente les modalités de quelques variables populationnelles de l'échantillon (2015) par rapport aux données INSEE de 2011 pour chacun des trois territoires.

Tableau 3. Comparaison de la distribution des variables populationnelles entre l'échantillon (enquête 2015) et les données INSEE (2011) pour les trois territoires d'étude

Les données sont comparées avec le test d'adéquation du Chi2. Le symbole ≠ signifie que notre échantillon est significativement différent de la population INSEE ; le symbole = signifie que notre échantillon n'est pas significativement différent de la population INSEE. Les pourcentages indiqués correspondent à la classe la plus représentée dans les données Insee et/ou dans l'échantillon.

	BxM			CdC Créon			CdC Foyen		
	Ech	INSEE	Diff	Ech	INSEE	Diff	Ech	INSEE	Diff
Classes d'âge	25-39 (44%)	25-39 (25%)	≠	40-54 (41%)	40-54 (28%)	≠	55-64 (28%)	Sup. 65 (31%)	≠
Niveau d'étude	Bac+2 (35%)	Sans dipl (26%)	≠	CAP/BEP (33%)	CAP/BEP (31%)	≠	Bac+2 (39%)	Sans dipl (43%)	≠
Structure familiale	Célib (58%)	Célib (53%)	≠	Couple (62%)	Couple (68%)	=	Couple (69%)	Couple (65%)	=
Occupation du logement	Locat (71%)	Locat (60%)	≠	Propr (47%)	Propr (67%)	≠	Propr (64%)	Propr (57%)	≠
Type d'habitat	Indiv (57%)	Collect (56%)	≠	Indiv (91%)	Indiv (90%)	=	Indiv (93%)	Indiv (84%)	≠

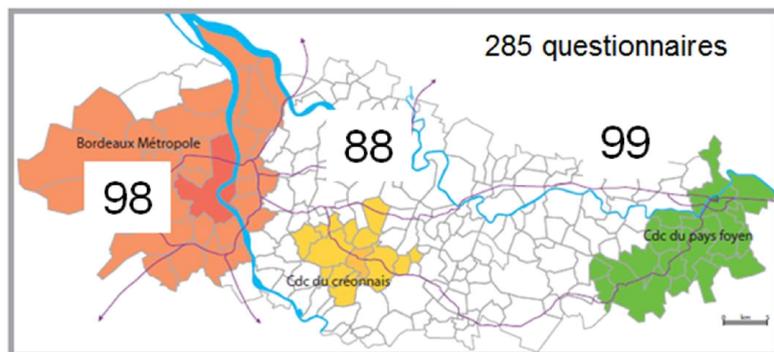
Des différences sont observées entre l'échantillon et les données INSEE au sein de chaque territoire. Elles sont dues aux choix méthodologiques de l'échantillonnage visant à cibler plus particulièrement les personnes en déclassement (passation du questionnaire en vis-à-vis dans des centres sociaux, recycleries, etc.). Néanmoins, bien que la structure de l'échantillon soit différente de la population Insee pour de nombreuses variables, les ordres de grandeurs restent comparables pour les trois territoires, à l'exception du niveau d'étude. Ainsi, les résultats de l'enquête seront mis en perspective avec les contextes territoriaux.

3.2. Typologie des déterminants

Notre population d'enquête se compose de 285 répondants répartis de façon homogène entre les 3 territoires : 98 à BxM, 88 dans la CdC Créon et 99 dans la CdC Foyen (Carte 10).

Quel que soit le territoire, le nombre de femmes est plus important et concerne en moyenne 68 % de notre échantillon (Tableau 4).

Carte 10. Données d'échantillonnage



L'échantillon se caractérise par une différence d'âge et de structure familiale marquée entre les trois territoires : BxM comprend des personnes proportionnellement plus jeunes (et célibataires), CdC Créon des personnes d'âge moyen (plus de couples et de familles) et CdC Foyen des personnes proportionnellement plus âgées. On observe également une différence concernant le logement (statut d'occupation et type d'habitat) avec un gradient entre BxM (respectivement plus de locataires et de logements collectifs) et CdC Foyen (plus de propriétaires et de maisons individuelles). Par contre, on ne voit pas apparaître de différences significatives concernant les niveaux d'étude (mis à part un déficit de niveau Bac+2 à CdC Créon par rapport aux deux autres territoires). (Tableau 4).

Pour pallier l'hétérogénéité des CSP dans notre échantillon, nous avons procédé à des regroupements de catégories considérées comme proches au vu d'un certain nombre d'éléments socio-culturels (Tableau 4). Les retraités pour lesquels nous disposions de l'information concernant la profession antérieure ont été inclus dans celle-ci. Au vu de ces regroupements, les professions les plus représentées sur les 3 territoires sont les ouvriers et employés (29% en moyenne) et les professions intermédiaires (27% en moyenne). Enfin, le revenu médian par ménage est identique entre les 3 territoires (1850€ net/mois, non montré dans le tableau), alors que le revenu moyen par personne pondéré² augmente entre BxM, CdC Créon et CdC Foyen, mais cette différence n'est pas significative (Tableau 4).

Tableau 4. Caractérisation de l'échantillon

² Prenant en compte la structure du ménage (nombre de personnes et âge des enfants).

Les pourcentages sont indiqués. Les * indiquent une différence significative entre les territoires (test d'indépendance du χ^2 réalisé sur les effectifs).

		BxM	CdC Créon	CdC Foyen
Sexe	% femmes / hommes	62 / 38	77 / 23	65 / 35
Classes d'âge (%) *	15-24 ans	20	17	8
	25-39 ans	44	22	28
	40-54 ans	24	41	20
	55-64 ans	6	11	28
	+ 65 ans	6	9	16
Structure familiale *	% célibataires / couples	58 / 42	38 / 62	31 / 69
Occupation du logement *	% propriétaires / locataires	26 / 71	47 / 41	64 / 29
Type d'habitat *	% individuel / collectif	57 / 43	91 / 9	93 / 7
Niveau d'étude (%) *	Sans diplôme	3	10	5
	CAP/BEP	21	33	24
	Bac	19	24	2
	Bac +2 à Bac +4	39	17	39
	Bac +5 et plus	18	16	10
Profession (%)	Ouvriers/employés	20	38	30
	Professions intermédiaires	28	26	26
	Prof. intellectuelles sup. (+ cadres sup. + prof. lib.)	14	23	6
	Agriculteurs, commerçants et artisans	3	9	14
	Chômeurs et inactifs (chômeurs, sans emploi, étudiants)	34	13	23
Revenu moyen par personne pondéré (€/mois)		921	940	1067

4. Territoires et perturbateurs

4.1. Quels perturbateurs entraînent une diminution de la qualité de vie ?

On peut noter tout d'abord (Figure 5) que sept perturbateurs sur les huit pris en compte dans le questionnaire sont significatifs (supérieurs à la moyenne de l'échelle qui est à 3,5) pour les répondants. Les perturbateurs pouvant le plus altérer la qualité de vie des gens) sont les problèmes de santé, le chômage et la baisse des revenus, c'est à dire des perturbateurs essentiellement économiques et sanitaires. Il s'agit ici, le plus souvent, de perturbateurs interdépendants et dont les impacts peuvent être cumulatifs. De plus, ces trois perturbateurs

sont susceptibles de concerner chaque personne à tout moment. Ceux qui ressortent ensuite sont liés à des changements importants dans le contexte familial mais sans impacter forcément la qualité de vie : reconstitution familiale, évolution du quartier, et départ à la retraite. En revanche, les perturbateurs qui sont perçus comme susceptibles de moins impacter la qualité de vie des gens sont l'adaptation aux nouvelles technologies et l'accès à la propriété (scores proche ou inférieur à la moyenne de l'échelle). Ces deux derniers éléments sont peu perçus comme des perturbateurs et même souvent connotés positivement.

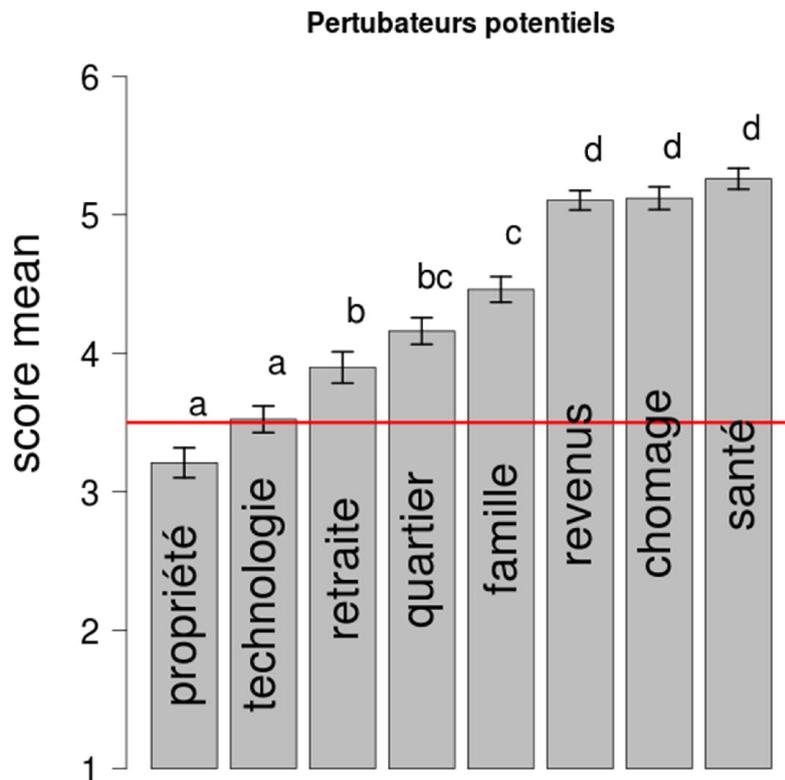


Figure 5. L'impact des perturbateurs sur la qualité de vie en général

Scores moyens des réponses aux questions Q27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41 « Considérez-vous que les éléments suivants peuvent diminuer la qualité de vie des gens ? » (réponses de 1 « Pas du tout » à 6 « tout à fait »). Les différences de lettres indiquent des différences significatives de scores entre les différents perturbateurs (par exemple un score noté a est différent d'un score noté b mais est non différent d'un score noté ab). Différence significative au seuil $P < 0,05$, test non paramétrique de Friedman permettant de prendre en compte la dépendance entre les scores pour les différents perturbateurs donnés par un même individu. Les erreurs standard sont aussi montrées par la barre d'erreur.

4.2 Quels sont les perturbateurs vécus ou redoutés par les répondants ?

Dans cette catégorie (Figure 6) on retrouve le diptyque : 'Baisse de revenus' et 'Problèmes de santé' qui les ont directement concernés ou qui pourraient les concerner. Les autres perturbateurs présentent un score moyen inférieur à la moyenne. Pour nuancer la hiérarchie entre ces perturbateurs, il est important de mentionner que tous ne sont pas du même niveau. En effet, si les problèmes de revenus et de santé peuvent affecter l'ensemble des répondants, le chômage par exemple, ne concerne plus les personnes qui sont à la retraite ;

de même, les jeunes ne sont pas encore concernés par la retraite (score proche de 2) en tant que perturbateur éventuel.

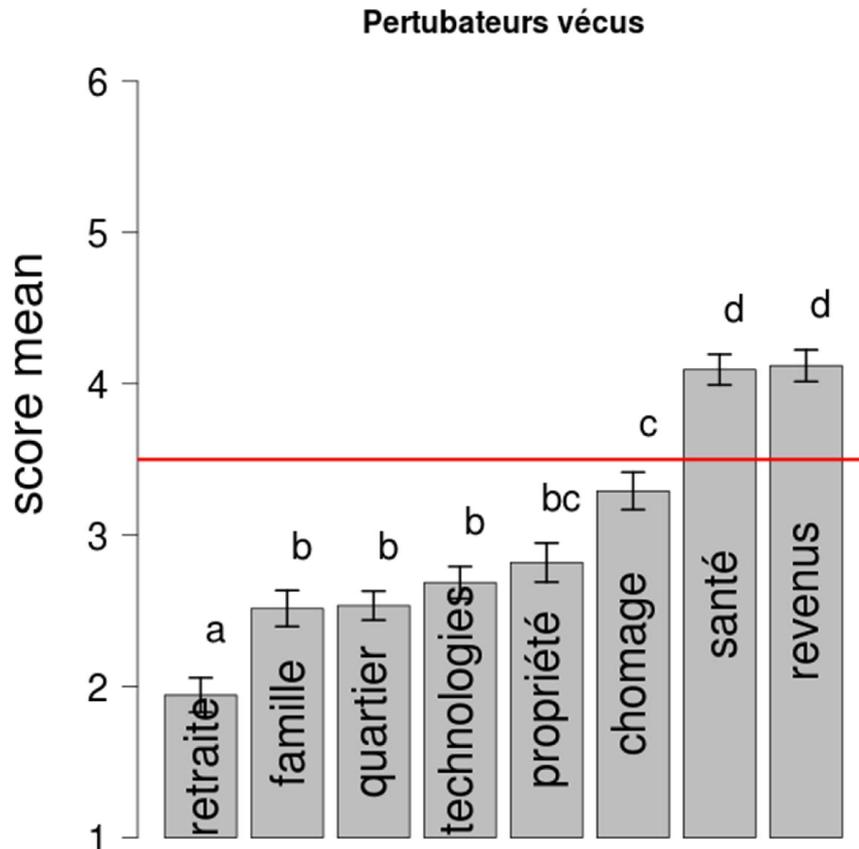


Figure 6. Importance des perturbateurs vécus ou potentiels pour les répondants

Scores moyens des réponses aux questions Q28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42 « Etes-vous ou pourriez-vous dans les 2 ans à venir être concerné(e) par ce perturbateur ? » (réponses de 1 « Pas du tout » à 6 « tout à fait ». Les différences de lettres indiquent des différences significatives de scores entre les différents perturbateurs (par exemple un score noté a est différent d'un score noté b mais est non différent d'un score noté ab). Différence significative au seuil $p < 0,05$, test non paramétrique de Friedman permettant de prendre en compte la dépendance entre les scores pour les différents perturbateurs donnés par un même individu. Les erreurs standard sont aussi montrées par la barre d'erreur.

On observe une différence de score moyen entre les perturbateurs considérés comme généraux (pour les gens « en général », Figure 5) et ceux concernant ou pouvant concerner directement les répondants (Figure 6). Dans l'ensemble, ceux-ci se sentent moins concernés que les autres par ces perturbateurs. Ces résultats sont explicables pour plusieurs raisons : d'une part en raison de la structure de l'échantillon (par exemple, les jeunes peuvent très bien penser que la retraite va impacter négativement la qualité de vie des gens alors que pour eux cela n'est pas un perturbateur de leur vie), d'autre part en raison d'un mécanisme psychologique d'optimisme comparatif sous-estimant systématiquement les risques personnellement encourus (Milhabet, 2010 ; Weinstein, 1980).

4.3. Les perturbateurs sont-ils différents en fonction des territoires ?

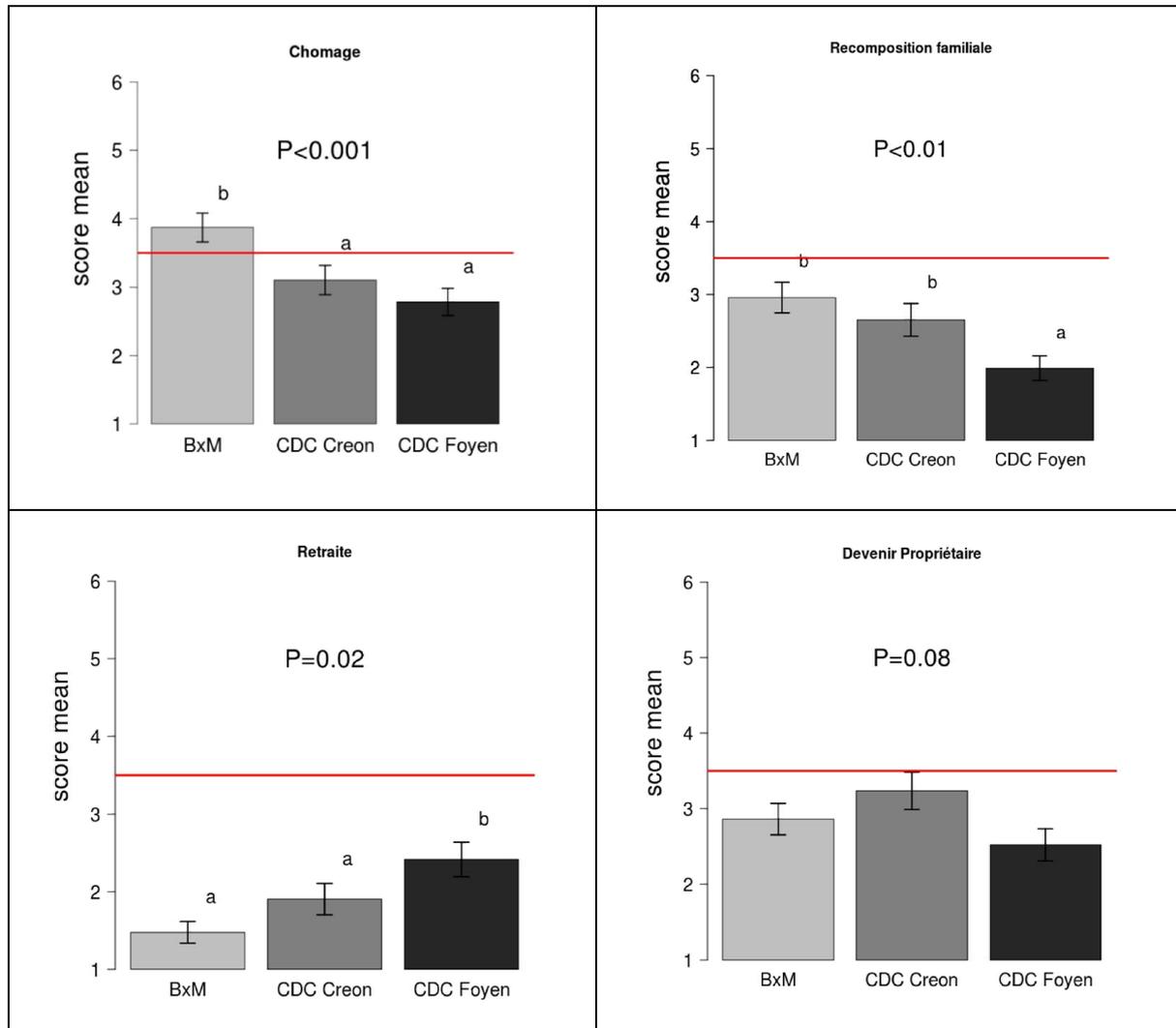


Figure 7. Perturbateurs vécus ou potentiels en fonction des territoires : chômage, recombposition familiale, retraite et devenir propriétaire de son logement

Les résultats des tests de Kruskal-Wallis sont indiqués directement par les p-value (significatifs pour $p < 0,05$). Les différences de lettres indiquent des scores moyens significativement différents entre les territoires (test post-hoc). Réponses aux questions Q28, 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42 : « Etes-vous, ou pourriez-vous dans les 2 ans à venir être concerné(e) par ce perturbateur ? »

Quatre des huit perturbateurs sont différents en fonction du territoire. Il s'agit du chômage (supérieur à BxM), de la recombposition familiale (inférieure en CdC Foyen) et de la retraite (supérieure en CdC Foyen). L'accès à la propriété est un peu supérieur pour la CdC Créon, mais ce résultat n'est que marginal ($P=0,08$). Les autres perturbateurs (baisse de revenus, problèmes de santé, difficultés d'adaptation aux nouvelles technologies, évolution défavorable du quartier) n'apparaissent pas comme étant liés au territoire.

Du fait de la saillance élevée des perturbateurs 'Santé' et 'Baisse de revenus' (Figure 6), aucune différence n'est observée entre les territoires (Figure 7). Pour le chômage, la recombposition familiale et la retraite, on observe un gradient de BxM à CdC Foyen, qui peut

être expliqué par la structure de l'échantillon. En effet, la CdC Foyen est caractérisée par une proportion plus importante de personnes âgées, qui de ce fait sont plus concernées par la retraite et moins par le chômage et les recompositions familiales. On observe un score légèrement plus élevé pour l'accession à la propriété dans la CdC Créon (bien que marginalement significatif, $p < 0,1$), en lien avec les conditions plus favorables en périurbain.

5. Liens avec le déclassement

5.1. Quelles peuvent être les causes du déclassement ?

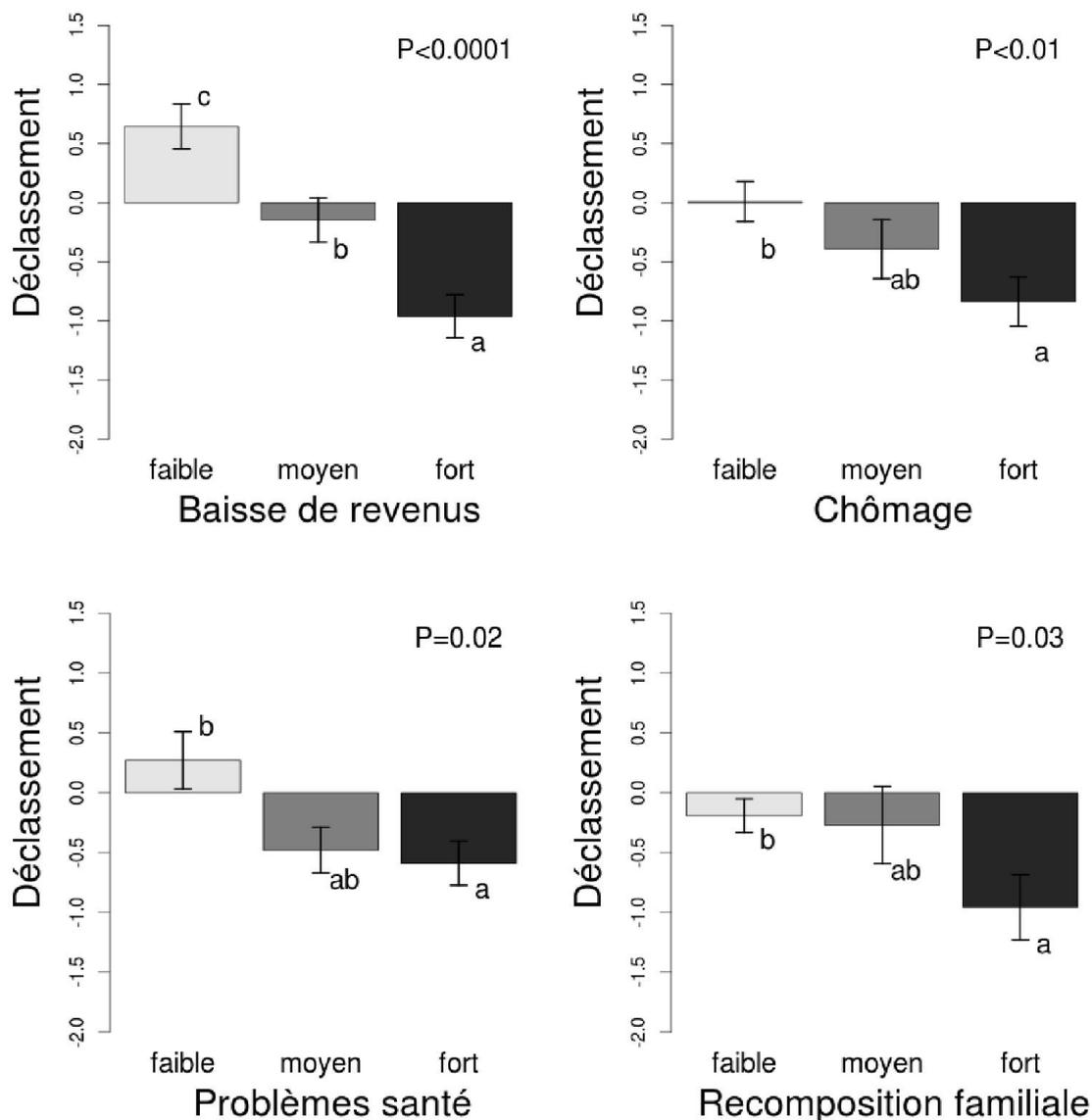


Figure 8. Représentation du déclassement en fonction du score (faible, moyen, fort) des perturbateurs vécus ou redoutés par les répondants

La p-value de l'ANOVA est indiquée (significative quand $p < 0,05$). Des différences de lettres indiquent des différences de déclassement en lien avec le score donné aux perturbateurs (test post-hoc). Les valeurs du déclassement sont représentées en variables continues. 3 scores indiquent l'importance du ressenti des perturbateurs vécus ou redoutés (réponses aux questions « Etes-vous ou pourriez-vous être concerné(e) par ... ») : faible (scores 1 et 2, pas du tout et peu concernés), moyen (scores 3 et 4, moyennement concernés), fort (scores 5 et 6 tout à fait concernés). La moyenne globale du déclassement dans notre échantillon étant négative

(-0,35, cf Chapitre 1), les 3 scores de déclassement peuvent tous être négatifs (par ex. pour le perturbateur 'Recomposition familiale').

Un lien est avéré entre quatre perturbateurs de la qualité de vie et le déclassement ressenti : les personnes les plus déclassées (valeur la plus négative en ordonnée) déclarent être plus concernées (score « fort ») par la baisse de revenus, le chômage, les problèmes de santé et les recompositions familiales (Figure 8). A l'inverse, les personnes les moins déclassées (valeur la moins négative en ordonnée) déclarent être moins concernées par ces perturbateurs (score « faible »). Mentionnons que la recomposition familiale s'avère peu impactante pour une partie de personnes considérées en déclassement.

On retrouve ici les deux critères économiques (chômage et baisse de revenus) et la santé les plus redoutés et vécus par les gens. Une des causes majeures du déclassement apparaît aussi associée aux recompositions familiales. Bien que déjà mis en évidence comme des perturbateurs saillants pour l'ensemble des répondants (Figure 5 Figure 6), ces 4 perturbateurs apparaissent ici plus fortement ressentis par les plus déclassés (Figure 8). Pour les quatre autres perturbateurs (évolution défavorable du quartier, retraite, adaptation aux nouvelles technologies, accès à la propriété), on ne trouve pas de lien avec le déclassement.

5.2. Y a-t-il un lien entre déclassement, variables populationnelles et territoires ?

D'une part, on observe que le niveau de déclassement perçu n'est pas lié aux variables populationnelles. En effet, les tests de corrélation de Spearman ne montrent pas de corrélation entre le déclassement ressenti et ces variables. Autrement dit, les personnes en situation de déclassement ne présentent aucune particularité au regard du sexe, de l'âge, du logement, du niveau d'étude ou de la profession. Ces résultats renforcent notre hypothèse de l'existence d'une dimension subjective du déclassement, indépendante du niveau de ressources, statut de propriété ou niveau d'études, qui se traduit par un *sentiment* de déclassement.

D'autre part, on observe que le niveau de déclassement perçu n'est pas significativement différent entre les trois territoires. Autrement dit, on ne retrouve pas un pourcentage plus élevé, ni moins élevé, de personnes se sentant en situation de déclassement dans un territoire par rapport à un autre. Ainsi, le territoire n'est pas une variable influençant le déclassement comme on aurait pu s'y attendre avec le diagnostic territorial. Néanmoins, ce résultat peut apparaître cohérent avec notre échantillonnage, dont l'objectif initial était de cibler des personnes en déclassement, quel que soit le territoire d'étude.

Synthèse de la Partie 1

Globalement, la moitié des répondants peuvent être considérés, selon notre critère de déclassement (situation actuelle par rapport à situation antérieure), comme en déclassement social. Les causes de ce déclassement sont essentiellement attribuées à des facteurs économiques (chômage et diminution des revenus), sanitaires (problèmes de santé) et en relation avec une recomposition familiale (Figure 9). Ces perturbateurs, qui peuvent être interdépendants, représentent une baisse de qualité de vie tant du point de vue des ressources potentielles de consommation que du point de vue affectif et symbolique. Les huit perturbateurs testés, bien que ne correspondant pas tous aux vécus personnels des répondants, leur apparaissent cependant comme des perturbateurs pouvant être conséquents pour les autres personnes.

Bien que le diagnostic territorial mette en évidence de nombreuses spécificités (Tableau 1), seules quelques-unes ressortent comme des perturbateurs significativement différents entre les trois territoires (chômage, recomposition familiale, retraite). Par contre, le sentiment de déclassement social ne varie ni selon les territoires ni selon les variables populationnelles (Figure 9). Ainsi, le sentiment de déclassement social paraît s'affranchir des conditions socio-économiques concrètes.

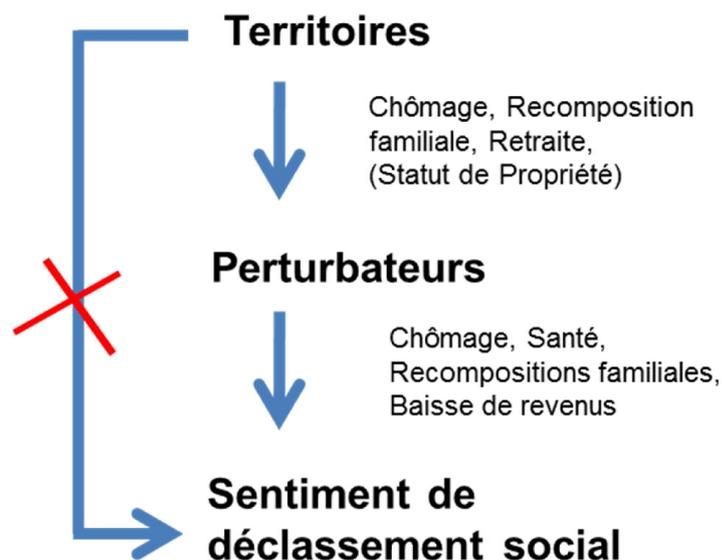


Figure 9. Synthèse de la Partie 1

Partie 2. Comportements écologiques, normes et motivations identitaires

Chapitre 3. Comportements écologiques

1. Eléments théoriques

La SNTEDD³ 2015-2020 a pour objectif d'orienter les modes de production et de consommation dans le sens d'une moindre utilisation de matières premières et d'une moindre émission de polluants. Selon le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, la politique de transition écologique est de libérer les initiatives et de donner le pouvoir d'agir à tous les acteurs, dans le but de faire émerger de nouveaux modèles de société alliant progrès économique, écologique et humain. Les citoyens, au même titre que les autres acteurs (entreprises, collectivités), sont gestionnaires et co-responsables des biens communs, qu'ils agissent individuellement ou dans le cadre associatif. C'est par la prise de conscience de cette responsabilité que l'action individuelle peut avoir une influence sur les comportements collectifs, orientant progressivement la société et l'économie vers de nouveaux modes de vie. L'encouragement à une consommation « durable » et l'adoption de comportements « écologiques » font ainsi partie de la tendance actuelle française promue par l'Etat, les collectivités territoriales et locales et également par les associations.

Aujourd'hui, la nécessité de protéger l'environnement est devenue un sujet récurrent pour les citoyens (France Nature Environnement, 2012) : 85 % des Français sont ainsi d'accord avec l'idée que « *c'est d'abord en modifiant de façon importante nos modes de vie que l'on empêchera la dégradation de l'environnement* » (Ademe, 2015), 30% de la population souhaiterait consommer moins mais mieux, 22% consommer autant mais mieux, 65 à 80% souhaiterait faire durer les objets qu'ils ont acheté, 54% feraient réparer leurs appareils électroménagers, hi-fi, vidéo ou informatiques plutôt que d'acheter du neuf (Ademe /Credoc, 2014).

Néanmoins, si les discours sur la nécessité d'agir sont perçus comme informatifs, ils peuvent parfois être ressentis comme injonctifs, voire subis. Ainsi, si le changement climatique et la pollution de l'air apparaissent comme des préoccupations principales pour les Français, dans un contexte de crise économique, les ménages semblent moins enclins à modifier leurs habitudes pour des raisons strictement écologiques, que pour des raisons économiques (maîtrise de la consommation dans un objectif de limiter les gaspillages et de faire des économies, choix de produits plus respectueux de l'environnement à prix égal, attente d'une amélioration de l'offre en transports en commun et voies de cheminement doux pour changer de mode de transport, etc.) (CGDD, 2014, CGDD, 2015). Il existe toutefois une frange de la population pour laquelle les comportements écologiques renvoient à une frugalité choisie (Siounadan, Hébel & Colin, 2013), ou simplicité volontaire (De Bouver, 2011).

Dans la littérature et sur la toile, les comportements « écologiques » sont également qualifiés de comportements « pro-environnementaux », « gestes écologiques », « gestes éco-

³ Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable

citoyens », « gestes pour l'environnement », « gestes éco-responsables » « éco-gestes », « écomatismes ». Axelrod et Lehman (1993) font référence aux termes « environmental attitude » et « ecological behaviour ». Kaiser et ses collègues (Kaiser, Ranney, Hartig & Bowler, 1999) les caractérisent comme des comportements spécifiques, par exemple le réemploi des objets, l'utilisation de transports en commun, l'achat de produits biologiques ou l'implication dans des associations pour l'environnement, alors que Demarque (2011) définit les comportements pro-environnementaux de façon plus générique comme « *toute action que fait un individu en faveur de la protection de l'environnement* ». Plus précisément, pour cet auteur « *un comportement pro-environnemental est un comportement intentionnel ou automatique, qui a moins d'impact sur l'environnement qu'un autre comportement pratiqué par la majeure partie de la population de référence dont les conséquences sont, elles, reconnues comme néfastes pour l'environnement* ».

2. L'adoption de comportements écologiques comme stratégie pour surmonter le déclassement social ?

En prenant comme hypothèse que les comportements écologiques font l'objet de valorisation sociale, ils pourraient représenter des stratégies pour dépasser le déclassement social. L'adoption de nouvelles valeurs peut amener les individus à percevoir comme positif un comportement jusqu'alors envisagé comme une contrainte. Ce changement de comportement, s'il est socialement valorisé, peut avoir des conséquences positives pour l'individu en situation de déclassement social, et contribuer à un processus dynamique de résilience.

3. Des comportements écologiques aux pratiques opérationnelles observées

Dans le cadre de ce projet, et d'une problématique de durabilité des modes de vie, nous avons choisi d'élargir et de complexifier la définition d'un comportement « écologique » en associant les dimensions sociale, économique et culturelle à la dimension strictement environnementale⁴.

Ces comportements écologiques sont nombreux et différent en fonction des postes de consommation. Un travail d'identification et de classification a permis au préalable de dénombrer plus d'une centaine de comportements différents promus sur les sites internet de diverses institutions publiques et organisations, pouvant être mis en œuvre par les citoyens, et de les catégoriser en pratiques « opérationnelles » (Inove.com, 2014 ; Luque-Munoz, 2015). Si certaines pratiques apparaissent comme innovantes, la plupart concernent finalement la réactivation de pratiques anciennes. Il s'agit de :

- **l'auto-production** liée au « do-it yourself », au jardinage ou à la réparation (Ex : produire ses légumes et sa volaille ; faire des vêtements et du tricot ; fabriquer des meubles, des jouets, de la décoration, ...), qui renvoie à de nouveaux arbitrages en termes d'usage du temps et de modes de consommation (Schor, 2013) ainsi qu'à des pratiques d'accompagnement social spécifiques (Cérézuelle et Roustang, 2010)
- **la prolongation de la durée de vie du produit** (Ex : entretenir et réparer des meubles, l'électroménager, la maison, la voiture, le vélo ; donner plutôt que jeter, ...)

⁴ Cette définition nous amènera à nous intéresser aux motivations à l'origine de ces comportements : motivations d'ordre identitaire, économique, social ou encore sanitaire.

- **la mutualisation** (Ex : acheter en commun ; covoiturer ; partager un outil, un logement ; échanger des services : travaux de jardinage contre réparation de vélo, ...) (Demailly et Novel, 2014)
- **la réduction** d'achats, de consommation, d'énergie (Ex : acheter moins, chauffer moins, réduire l'usage de la climatisation, ...)
- **la substitution** (Ex : acheter d'occasion plutôt que neuf ; acheter local ; prendre le vélo plutôt que la voiture, ...).

Ces pratiques opérationnelles peuvent être reliées aux différents leviers préconisés par la SNTEDD 2015-2020 pour « réorienter les modèles de production, d'échange et de consommation » et « aider à la modification des choix et des comportements de la société » (Tableau 5).

Tableau 5. Pratiques opérationnelles

Leviers préconisés pour réorienter les modèles de consommation	Pratique opérationnelle associée	Transposition en « comportements écologiques » dans le questionnaire
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'écojardinage • Partager des savoir-faire 	Auto-production	Faire soi-même et autoproduction
<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'obsolescence programmée des produits • Réparer et réutiliser des produits usagés ou endommagés, au moyen de structures adéquates 	Prolongation	Prolongation de la durée de vie du produit
<ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser l'usage de biens à travers de systèmes marchands ou non-marchands • Avoir recours à l'économie de la fonctionnalité, en s'appuyant notamment sur la révolution numérique 	Mutualisation	Partage et échange
<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire la sobriété et l'efficacité au cœur de nos modes de consommation • Réduire et trier les déchets, notamment grâce à la tarification incitative pour les déchets 	Réduction	Réduire ses consommations
<ul style="list-style-type: none"> • Substituer l'utilisation de ressources non renouvelables par des ressources renouvelables durables • Développer les mobilités alternatives et les déplacements doux 	Substitution	Remplacement d'un produit par un autre

Ces pratiques correspondent à un panel de comportements variés. Par exemple, pour la mutualisation, certaines personnes peuvent covoiturer et d'autres s'échanger des outils, ce qui ne mobilise ni les mêmes moyens, ni les mêmes motivations. Dans le questionnaire, nous avons choisi de proposer des catégories de pratiques larges illustrées par quelques comportements ciblés (complétés par des points de suspension pour ne pas les restreindre). Si cette illustration a l'intérêt de faciliter et diversifier les réponses, elle a cependant pour limites de les focaliser sur les exemples fournis, en fonction de l'effet de primauté (premier cité) ou de récence (dernier cité).

4. Résultats

Ce qui apparait tout d'abord (Figure 10), c'est que l'ensemble des répondants disent pratiquer les comportements écologiques (parfois notés CE dans la suite du texte) proposés dans le questionnaire (le score moyen le plus faible est à 4). On peut toutefois supposer que ces scores élevés révèlent d'une part la forte désirabilité sociale de ces comportements (Félonneau & Becker, 2008), et d'autre part, masquent la diversité des comportements proposés au sein d'une même catégorie.

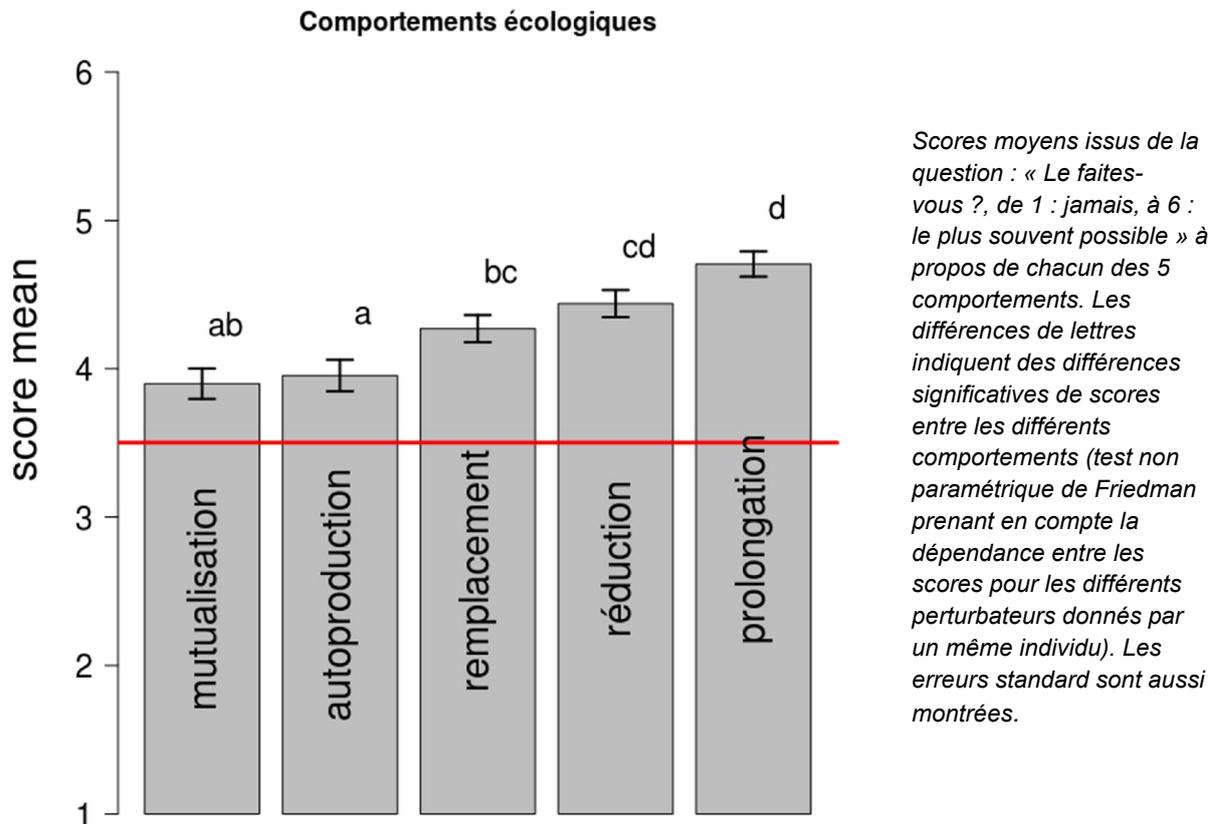


Figure 10. Fréquence de pratiques des 5 comportements écologiques

Les pratiques les plus fréquentes sont la prolongation et la réduction. Au-delà des répercussions financières immédiates (anti gaspillage et économies d'argent), ces pratiques, notamment concernant la réduction, renvoient aussi à des écogestes très médiatisés, plus anciennement ancrés, et des dispositifs techniques facilement disponibles sur le marché (ampoules basse consommation, thermostats, etc.).

Les pratiques les moins fréquentes sont la mutualisation, plus difficile à mettre en œuvre dans une société individualiste, et l'auto-production qui nécessite de l'espace, du temps, des moyens et des compétences spécifiques. Ces pratiques sont apparues plus récemment et sont moins diffusées. Enfin, le remplacement nécessitant de disposer d'informations comparatives, affiche un score médian.

Ces comportements sont-ils associés à une norme sociale ? C'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant.

Chapitre 4. Normativité et comportements écologiques

1. Eléments théoriques

Au cours des dix dernières années le développement durable a gagné en intérêt et fait aujourd'hui l'objet de nombreuses préoccupations. Selon les sondages, les citoyens sont de plus en plus sensibles aux enjeux de l'écologie (Crédoc, 2013 ; Adoxa, 2015b). Cet attrait des Français pour le développement durable semble d'ailleurs être un indicateur de l'émergence d'un discours dominant que l'on pourrait qualifier de norme sociale pro-environnementale.

Une norme sociale est généralement définie en psychologie sociale comme un modèle de conduites, de jugements et de croyances auquel les individus d'une société ou d'un groupe sont censés se conformer. En d'autres termes, elle désigne « *ce qu'il faut faire ou penser et ne pas faire ou ne pas penser dans une situation donnée* » (Dubois, 2002). Une norme sociale est ainsi marquée par une dimension prescriptive. Elle agit implicitement sur les comportements des individus et oriente leurs actions en fonction de ce qu'il convient de faire dans leur groupe social. Elle permet d'indiquer aux individus quels attitudes ou jugements ils doivent adopter dans une situation donnée. Mais celle-ci est également caractérisée par une dimension dite évaluative, fondée sur l'utilité et la désirabilité sociales des attitudes et des comportements. Autrement dit, on se réfère au contenu normatif pour déterminer si une opinion ou un comportement est source de réussite sociale et/ou socialement attractif. En se conformant à la norme, les individus sont aussi à la recherche du consentement d'autrui. Ils recherchent l'approbation des autres malgré l'absence de sanctions formelles en cas de transgression. Ainsi, est normatif ce qui est convenable pour le plus grand nombre et se manifeste par la conformité à certaines règles socialement valables et désirables.

Toutefois, Cialdini et ses collaborateurs complètent cette définition en faisant la distinction entre les normes descriptives, qui caractérisent « ce qui est typique, normal », et les normes injonctives qui « *renvoient aux règles ou croyances vis-à-vis des conduites moralement approuvées ou désapprouvées* » (Cialdini, Reno & Kallgren 1990, p.1015). Pour ces auteurs les normes descriptives motivent l'action en informant les gens sur ce qui est vu comme un comportement efficace et adaptatif. Alors que les normes injonctives motivent l'action en précisant ce qui doit être fait.

Ces éléments de définition permettent de mieux comprendre comment on repère l'émergence d'une norme sociale pro-environnementale (appelée dans la suite du document norme pro-environnementale ou parfois NPE). En plus du consensus de la population française sur le besoin impératif d'agir en matière d'environnement et de développement durable, « *le discours écologique ressemble, de plus en plus, à une forte préconisation à changer de mode de vie* » (Laugaa et Le Campion, 2015). Les citoyens sont sans cesse incités à économiser l'eau et l'énergie, trier leurs déchets, acheter des produits locaux et de saison, utiliser les transports en commun ou encore faire du vélo. En outre, on observe de plus en plus que le pro-environnementalisme fonctionne comme une norme socialement désirable. Le développement des campagnes de prévention et une certaine prise de conscience en sont peut-être à l'origine. Selon Félonneau et Becker (2008), le fait de déclarer que l'on fait attention à l'environnement et d'adopter un comportement respectueux de l'environnement est clairement porteur de valeur sociale. Les individus répondent de manière plus pro-environnementale quand on leur demande de donner une image positive

d'eux-mêmes que lorsqu'on leur demande de répondre spontanément ou en donnant une image négative d'eux-mêmes.

Cependant, il semble qu'actuellement, deux cultures normatives co-existent. En effet, depuis longtemps déjà, la société de consommation prescrit à travers une norme consumériste (parfois appelée NC dans la suite du document) d'afficher de façon ostentatoire son statut social à travers ses pratiques consommatoires : « plus je consomme, plus je possède, plus je suis socialement valorisé ». On peut considérer que cette norme requiert des comportements allant à l'encontre de la protection de l'environnement, car elle entraîne les individus à racheter constamment des objets plus récents et inévitablement à gaspiller, en jetant de nombreux objets encore souvent utilisables. Cette norme suggère aussi que qualité de vie rime avec forte consommation de ressources et d'énergies. Par conséquent, le possible conflit entre ces deux normes place les citoyens dans un contexte sionormatif potentiellement ambigu concernant la question environnementale car ces deux normes prescriraient des conduites contradictoires pour l'individu.

2. Comment prendre en compte la normativité ?

2.1. Hypothèses

Nous faisons l'hypothèse d'un conflit normatif entre norme pro-environnementale et norme consumériste. En effet, comme vu plus haut, on peut imaginer qu'un individu considérant la consommation comme un indicateur de réussite sociale voire comme une composante identitaire (je consomme, donc je suis !), éprouvera des difficultés à adopter une norme pro-environnementale prescrivant une consommation raisonnable et économe souvent associée à une idée de privation et de contrainte. En d'autres termes, et pour forcer le trait, alors que la norme pro-environnementale serait associée à des pratiques éco-responsables, la norme consumériste renverrait davantage à des pratiques « éco-irresponsables » !

S'agissant de norme pro-environnementale nous avons, à l'instar de Cialdini, distingué une norme injonctive et une norme descriptive et fait l'hypothèse de leur différence : à savoir que les répondants associent bien comportements écologiques et valorisation sociale (norme injonctive) mais sont conscients que ces comportements ne sont pas réalisés par tout le monde (norme descriptive). En d'autres termes, nous supposons que l'adhésion à la norme pro-environnementale injonctive sera supérieure à l'expression de la norme pro-environnementale descriptive.

2.2. La mesure des normes

Dans notre questionnaire, la norme pro-environnementale injonctive est mesurée à l'aide de la question réitérée pour chaque comportement : « *De manière générale, pensez-vous que ce comportement est très mal vu (score 1) à très bien vu (score 6)* » ; la norme pro-environnementale descriptive est mesurée par la question : « *Selon vous, ce comportement est-il pratiqué par personne (score 1) à tout le monde (score 6)* ». La première question vise à mesurer le degré de valorisation sociale associée à une pratique, la seconde permet de repérer la conscience qu'ont les répondants de la généralisation de ce comportement et renvoie à la question de la pression à la conformité.

Pour mesurer la norme consumériste, nous avons retenu un ensemble de 7 items extraits de l'outil « Material Value Scale » dans sa version courte proposée par Richins (2004). L'échelle initiale de matérialisme comprend trois dimensions : la réussite sociale, la centralité et le

bonheur. Dans la mesure où nous voulions repérer une propension à la consommation ostentatoire et hédoniste plutôt qu'une tendance matérialiste globale, nous n'avons utilisé que la dimension « centralité » de l'échelle dont les items portent principalement sur l'acquisition et la possession d'objets.

3. Résultats

3.1. normes pro-environnementales injonctive et descriptive

Il ressort que les deux formes de normes pro-environnementales sont corrélées positivement ($r=0,20$, $p<0,01$), la norme pro-environnementale injonctive étant beaucoup plus forte que la norme pro-environnementale descriptive (Figure 11). Ainsi, les répondants assurent que les comportements écologiques sont mieux « vus » que « réalisés ».

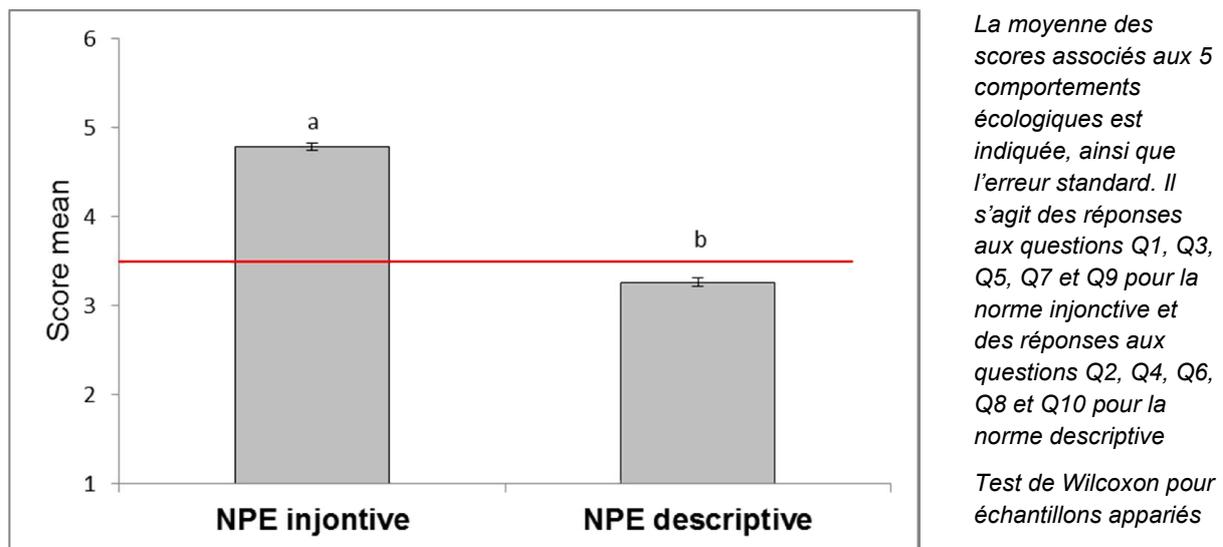


Figure 11. Comparaison des deux normes pro-environnementales : injonctive et descriptive

Conformément à nos attentes, le caractère socialement désirable des comportements écologiques est donc bien établi, mais il semble que les sujets aient repéré qu'ils ne sont pas encore adoptés de façon massive.

3.2. Norme pro-environnementale et norme consumériste

Les résultats descriptifs concernant la norme consumériste sont disponibles en Annexe 3 (partie 6 du questionnaire).

Contrairement à notre hypothèse, nous n'avons finalement pas trouvé d'opposition entre la norme consumériste et la norme pro-environnementale injonctive ou descriptive (Figure 12).

Cela peut être expliqué par le fait que les gens peuvent adhérer plus ou moins simultanément aux deux normes. En effet, on peut imaginer que le plaisir de consommer n'est peut-être pas perçu comme antinomique d'une consommation éco-responsable. Cette absence d'opposition pourrait être interprétée comme un indicateur de transformations normatives en raison à la fois de conjonctures économiques défavorables et de la montée du discours pro-environnemental.

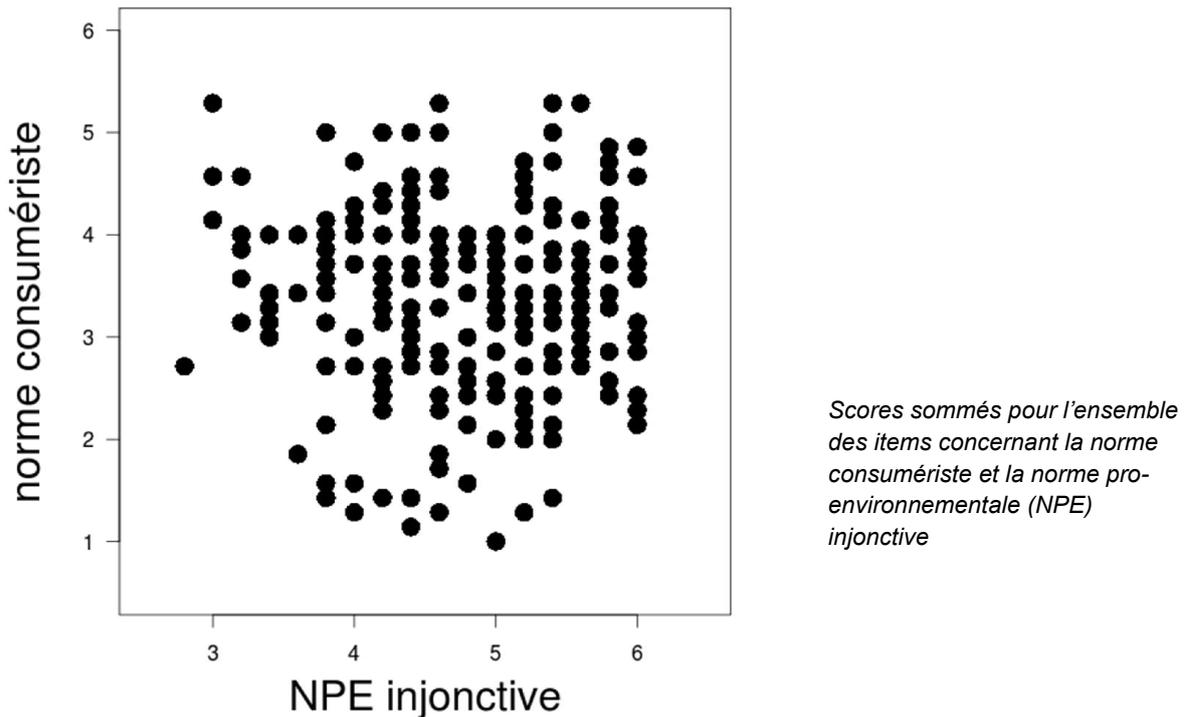


Figure 12. Représentation de la norme consumériste en fonction de la norme pro-environnementale injonctive

Cette absence de lien peut aussi être expliquée d'un point de vue méthodologique dans le sens où les deux normes sont mesurées de façons très différentes. Alors que la norme pro-environnementale est abordée en relation avec des pratiques écologiques spécifiques et d'un point de vue général au plan de l'évaluation qu'il est demandé aux sujets de faire, la norme consumériste est abordée en lien avec des comportements plutôt généraux. Ainsi, bien qu'elles renvoient à des cultures normatives dont les contenus s'opposent, ces deux normes seraient davantage compatibles telles qu'elles sont appréhendées dans notre questionnaire, et pourraient renvoyer à l'hypothèse d'une schizophrénie du consommateur.

4. La norme pro-environnementale influence-t-elle les comportements écologiques auto-rapportés ?

De manière générale, la relation entre norme pro-environnementale injonctive d'une part et pratique des comportements écologiques pris dans leur ensemble d'autre part, est positive et significative (Figure 13). Autrement dit, il y a une conscience de la désirabilité sociale des comportements écologiques : plus les comportements écologiques sont bien vus, plus ils sont pratiqués ou vice-versa. Par contre, aucun lien n'est mis en évidence entre norme pro-environnementale descriptive et comportements écologiques.

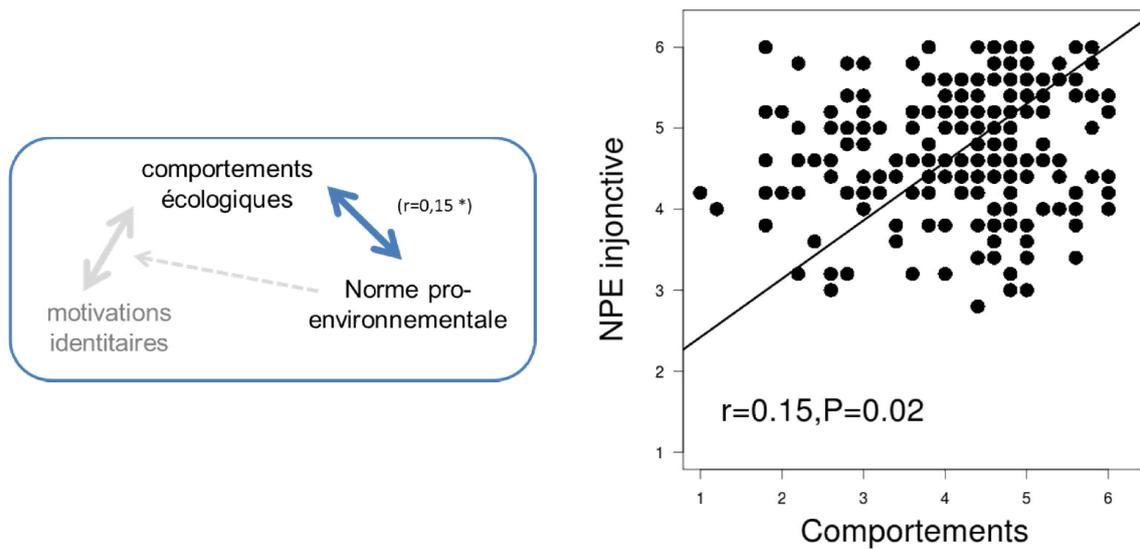


Figure 13 : Liens entre comportements écologiques et norme pro-environnementale (NPE) injonctive

Résultats du test de corrélation de Spearman. Le coefficient de corrélation et la p-value sont indiqués. La droite modélisant la relation entre les deux variables est calculée par la méthode des moindres rectangles.

Qu'en est-il de ces relations pour chacun des 5 comportements écologiques (Tableau 6) ?

Parmi les comportements liés à la norme pro-environnementale injonctive et/ou descriptive, l'auto-production est considérée comme pratiquée mais pas spécialement valorisée socialement ; la prolongation de la vie des objets paraît en revanche mieux vue que pratiquée, et le partage et l'échange semblent à la fois être intégrés dans les nouvelles habitudes (covoiturage par exemple) tout en demeurant socialement valorisés.

Tableau 6 : Liens entre norme pro-environnementale (NPE) et chacun des 5 comportements écologiques

Les coefficients de corrélation de Spearman sont montrés quand ils sont significatifs ($p < 0,05$: * ; $p < 0,01$: **)

	NPE injonctive	NPE descriptive
Auto-production		$r=0.16$ **
Prolongation	$r=0.12$ *	
Partage & échange	$r=0.15$ *	$r=0.19$ **
Réduction	.	.
Remplacement	.	.

Ainsi, de façon assez surprenante, certains comportements semblent liés à la norme pro-environnementale, parfois sur le versant injonctif, parfois descriptif ou les deux mais ces liens, bien que significatifs, restent ténus et sont donc à considérer avec prudence. Sans doute, l'adoption de comportements écologiques repose-t-elle sur d'autres éléments, tels que les motivations instrumentales et expressives, que nous allons définir dans le chapitre suivant.

Chapitre 5. Les motivations identitaires

1. Eléments théoriques

Parmi les différentes approches théoriques de l'identité, un récent modèle a proposé une conception de l'identité en tant que processus orienté vers la satisfaction de plusieurs motivations essentielles ou motivations identitaires (Vignoles, Regalia, Manzi, Golledge & Scabini, 2006 ; Vignoles, 2011). Ce modèle permet d'identifier 6 motivations conceptuellement distinctes pouvant être impliquées dans les processus de construction de l'identité (Vignoles *et al.*, 2006) : l'estime de soi, la continuité, la distinctivité, l'efficacité, l'appartenance et le sens.

Selon ce modèle, les individus sont motivés à :

- se voir positivement (estime de soi)
- croire que leurs identités sont continues dans le temps malgré les changements significatifs de la vie (continuité)
- se différencier des autres personnes (distinctivité)
- penser que leur vie est significative (sens)
- croire qu'ils sont compétents et capables d'influencer leur environnement (efficacité)
- ressentir qu'ils sont inclus dans un collectif et acceptés par les autres (appartenance).

Ce modèle considère donc l'identité comme un processus basé sur plusieurs motivations. Ainsi, il va au-delà de l'idée classique que la motivation d'estime de soi est la seule motivation de l'identité (Félonneau et Causse, 2016). Ces motivations sont décrites comme guidant soit la définition identitaire des individus, soit la mise en œuvre identitaire, notamment sous forme de comportement (Vignoles *et al.*, 2006).

Plusieurs motivations identitaires (parfois appelées MI dans la suite du document) peuvent ainsi influencer les comportements écoresponsables. La motivation d'efficacité par exemple, joue un rôle pivot entre le raisonnement et le passage à l'action : c'est parce que les personnes croient en l'efficacité de leurs actes qu'ils transforment leurs pensées en conduites (Bandura, 2002). De plus, le constat de la réussite des comportements d'autres individus auxquels ils peuvent s'identifier renforce la motivation, permet de préciser les attentes de résultats de l'action et de percevoir les obstacles plus clairement.

La motivation d'appartenance peut aussi guider les comportements. La cohésion, l'équilibre social et le sentiment d'appartenance à la communauté, peuvent permettre l'enracinement des valeurs et des comportements durables (Pol, 2009a, 2009b). Dupré (2009) a également montré que lorsque nos voisins sont respectueux de l'environnement, nous avons tendance à changer nos propres comportements dans ce sens. Vaske et Kobrin (2001) constatent que les individus ayant un plus fort sentiment d'appartenance émotionnelle au lieu ont indiqué avoir des comportements plus favorables envers l'environnement. Enfin, Whitmarsh et O'Neill (2010) posent l'identité pro-environnementale comme prédictrice de plusieurs catégories de comportements écologiques, comme la réduction des déchets, l'utilisation d'eau et d'énergie domestiques et la consommation.

Des stratégies écologiques et identitaires peuvent-elles aider à surmonter le déclassement social tout en favorisant la consommation durable ?

L'intérêt d'introduire le modèle des motivations identitaires est double : d'abord, d'un point de vue théorique, ce modèle est heuristique dans la mesure où il permet d'explorer en profondeur quelle dimension de l'identité est convoquée dans la réalisation d'un comportement par exemple. Ensuite, parce que les résultats peuvent permettre d'isoler des leviers d'action dans le cadre de la promotion des comportements écologiques. Des actions de sensibilisation et d'accompagnement pourront ainsi se dégager à partir du lien entre un comportement écologique donné et une motivation identitaire donnée.

2. Comment sont mesurées les motivations ?

2.1. Les motivations identitaires

Pour mesurer les motivations identitaires, nous nous sommes inspirés de la mesure utilisée par Vignoles *et al.* (2006) qui abordent l'investigation des motivations identitaires à partir d'une extension du Twenty Statements Test ou TST (Khun & Mc Partland, 1954). Les auteurs explorent ainsi le contenu de l'identité, puis la centralité des éléments ainsi que leur réalisation en acte et enfin, leurs liens avec la satisfaction des motivations identitaires. Au départ, cette mesure qualitative requiert une passation en vis-à-vis très longue se déroulant en plusieurs étapes. Elle ne nous est pas apparue compatible avec certaines contraintes méthodologiques telles que la nature de nos mesures, plutôt quantitative, et le temps maximal de passation que nous souhaitons respecter. Par conséquent, nous avons choisi de construire une mesure de type questionnaire pour aborder les motivations identitaires dans notre protocole. Nous avons donc opté pour la formulation des motivations identitaires sous forme d'items avec une échelle de Likert en 6 points.

Dans un premier temps, nous avons décliné en deux items chacune des motivations identitaires (par exemple pour l'efficacité : « *Avez-vous le sentiment d'être efficace ?* », Q12 et « *Vous sentez-vous compétent et capable ?* », Q20) en mesurant également leur importance pour les sujets dans leur définition de Soi (par exemple pour la distinctivité : « *D'une manière générale, vous distinguez-vous d'autres personnes ?* », Q11a et « *Est-ce important pour définir qui vous êtes ?* », Q11b).

Dans un deuxième temps, pour repérer quelles motivations identitaires spécifiques sous-tendaient les comportements effectifs, nous avons décliné, pour chacun des comportements, les 6 motivations identitaires en n'utilisant qu'un seul item par motivation identitaire pour faciliter la passation du questionnaire.

De façon plus spécifique, nous avons alors mesuré pour chaque comportement le potentiel de satisfaction des motivations identitaires (par ex. motivation identitaire de distinctivité en lien avec le comportement de prolongation « *Prolonger la durée de vie des produits vous distingue-t-il d'autres personnes ?* », Q52a et motivation identitaire d'estime de soi « *Prolonger la durée de vie des produits vous donne-t-il une bonne image de vous-même ?* », Q52c).

2.2. Les autres types de motivations

En plus des motivations identitaires (motivations expressives), des motivations instrumentales sont investiguées dans notre étude. Il s'agit des motivations économiques, sanitaires et sociales. Ainsi, pour chacun des comportements, sont posées les questions suivantes : « *Pour quelle(s) raison(s) le faites-vous (ce comportement), l'avez-vous déjà fait ou le feriez-vous ? : pour des raisons économiques, pour des raisons de santé, pour le lien*

social, de 1 : pas du tout à 6 : tout à fait ». Il est important d'indiquer que nous avons choisi, volontairement, de ne pas introduire la motivation d'ordre environnemental ou écologique dans ce questionnaire afin de ne pas introduire de biais de désirabilité sociale. Nous pensions en effet que la motivation environnementale serait de façon évidente liée aux comportements écologiques sur lesquels nous souhaitons travailler. Ainsi, les répondants auraient probablement eu tendance à scorer fortement sur cette motivation aux dépens des autres et à davantage deviner nos objectifs de recherche, ce qui constitue un biais méthodologique important.

3. Résultats

3.1. Quelles motivations identitaires sont impliquées dans la définition de Soi ?

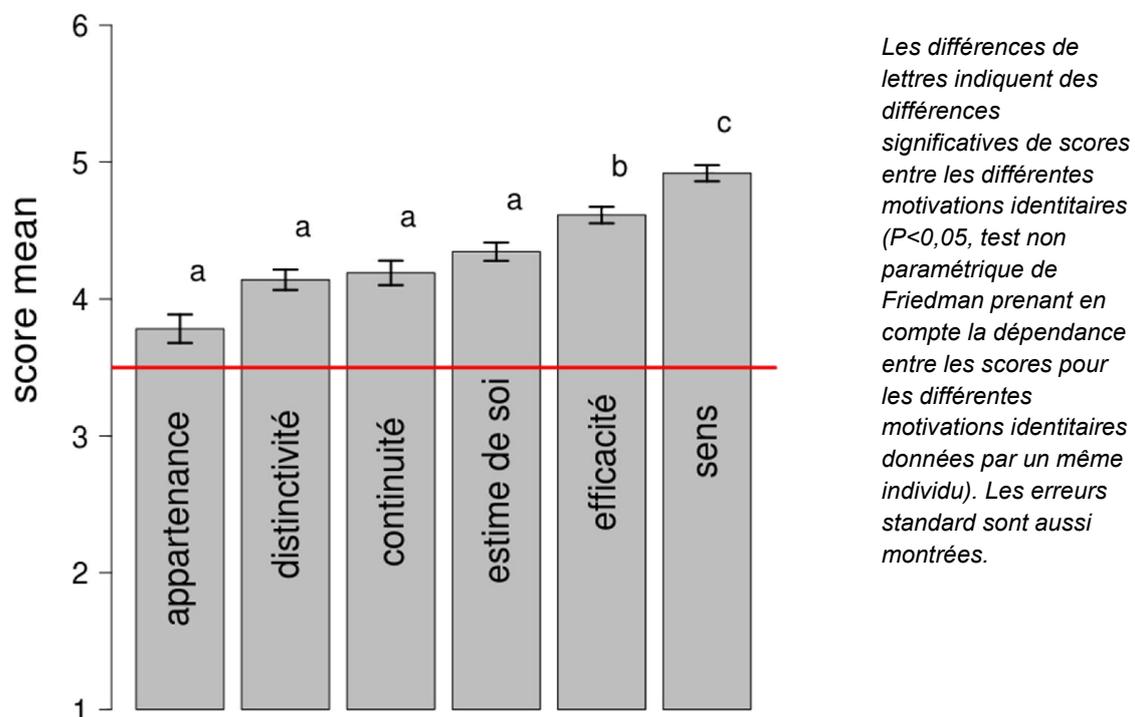


Figure 14. Motivations identitaires impliquées dans la définition de Soi

Les résultats sont issus des réponses aux questions Q11 à Q22 : « d'une manière générale, vous distinguez-vous d'autres personnes » (Q11a pour la distinctivité), « Globalement, avez-vous l'impression d'être la même personne, quels que soient le lieu, la situation ou le contexte » (Q13a pour la continuité), « Généralement, avez-vous une bonne image de vous-même ? » (Q18a pour l'estime de soi), « Globalement, vous sentez-vous compétent et capable » (Q20a pour l'efficacité), « d'une manière générale, trouvez-vous du sens à votre vie ? » (Q21a pour le sens), « Globalement, avez-vous le sentiment d'appartenir à un groupe ? » (Q22a pour l'appartenance)

Il ressort que toutes les motivations identitaires paraissent importantes pour se définir soi-même (scores moyens supérieurs à 3,5). Parmi les 6 dimensions, le sens et l'efficacité sont les motivations qui montrent les scores les plus forts (Figure 14).

S'agissant de l'importance attribuée à chacune de ces motivations (« *Est-ce important pour définir qui vous êtes ?* »), nous observons la même distribution et des scores moyens semblables. Pour chacune des motivations identitaires, les réponses aux 2 questions sont corrélées.

3.2. Liens avec les comportements écologiques dans leur ensemble

3.2.1. Motivations identitaires

La relation entre motivations identitaires globales et comportements écologiques (pratiqués) pris dans leur ensemble est positive, assez forte et significative ($r=0.46$, $p<0.001$). Autrement dit, plus les gens disent pratiquer les comportements, plus l'ensemble de leurs motivations identitaires sont satisfaites, et inversement (Figure 15).

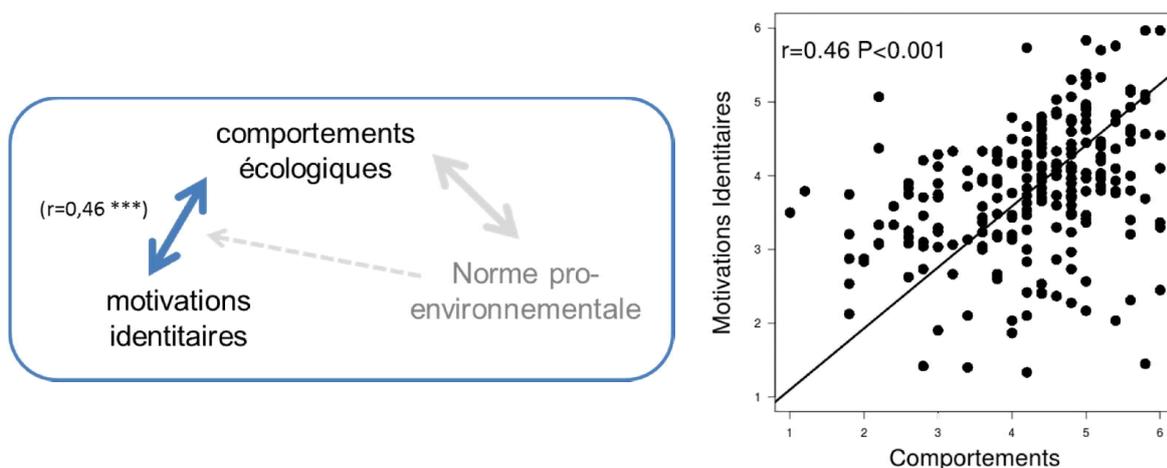


Figure 15. Liens entre comportements écologiques et motivations identitaires

Résultats du test de corrélation de Spearman. Le coefficient de corrélation et la p-value sont indiqués. La droite modélisant la relation entre les deux variables est calculée par la méthode des moindres rectangles.

Ce résultat montre clairement l'importance du lien entre identité et comportements écologiques et suggère que ces comportements peuvent représenter un support de valorisation sociale et personnelle. En ce sens, nous rejoignons les travaux de Gatersleben et ses collègues (Gatersleben, Murtagh, & Abrahamse, 2014) qui montrent que l'identité est un prédicteur important des comportements pro-environnementaux et ceux de Ramkissoon *et al.* (2012) qui observent un lien entre l'identité et l'engagement dans le pro-environnementalisme. Au-delà de sa cohérence avec la littérature, ce résultat constitue un prérequis par rapport à notre hypothèse de départ puisqu'il est d'abord nécessaire de mettre en évidence un lien entre motivations identitaires et comportements écologiques pour pouvoir vérifier ensuite que la satisfaction des motivations identitaires à travers l'adoption de comportements écologiques permet aux personnes ayant un sentiment de déclassement social de développer des capacités de résilience.

3.2.2. Comparaison entre motivations identitaires et autres types de motivations

Afin de comparer le score des motivations identitaires aux scores des motivations instrumentales (économiques, sanitaires et sociales), un score général de motivations identitaires a été calculé en moyennant les scores des 6 dimensions relatives aux motivations identitaires. Dans ce cas, on parlera de motivations identitaires globales.

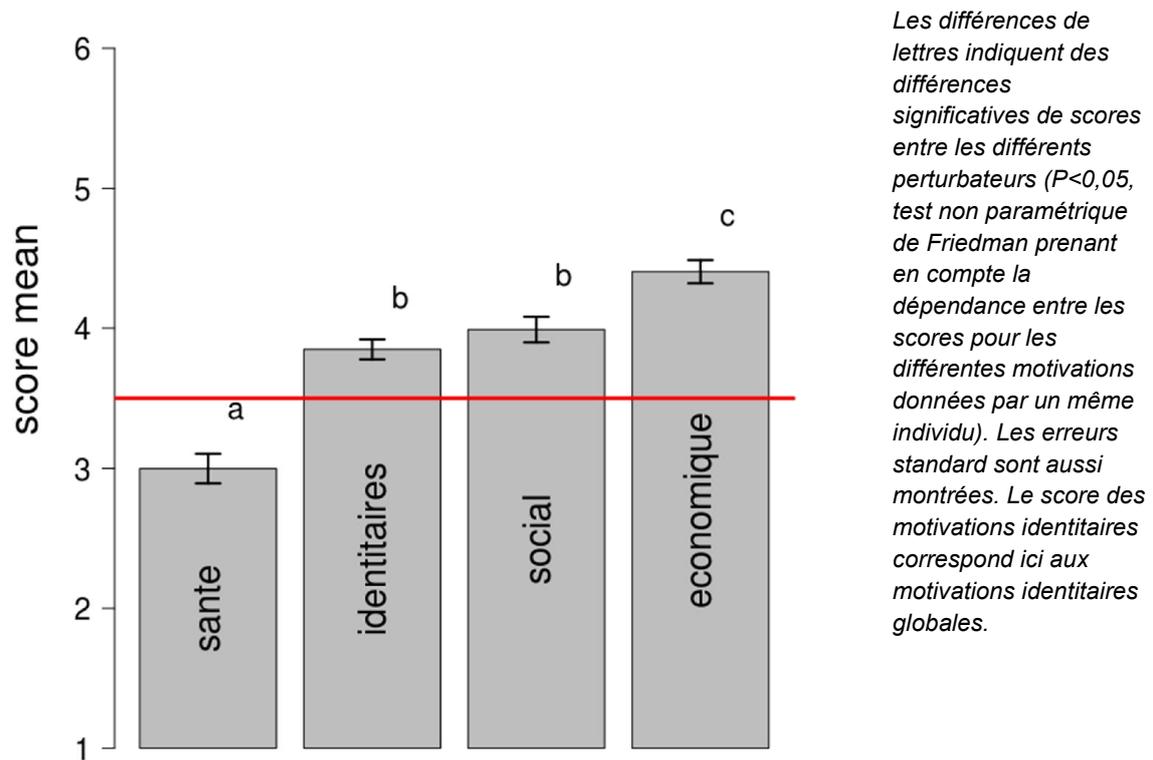


Figure 16. Scores moyens des 3 types de motivations instrumentales (raison économique, raison de santé, lien social) à pratiquer des comportements écologiques en comparaison aux motivations identitaires globales

C'est d'abord pour des raisons économiques que les répondants pratiquent les comportements écologiques ; puis pour des motivations relatives au lien social et à l'identité de Soi ; enfin pour des raisons de santé (Figure 16).

3.3. Quelle motivation sous-tend quel comportement spécifique ?

De même que pour les comportements écologiques pris dans leur ensemble, les motivations identitaires globales, pour chaque comportement écologique spécifique, ont un poids aussi important que les autres motivations instrumentales, en l'occurrence économiques (économiser de l'argent), et sociales (tisser des liens) (Tableau 7).

S'agissant des six motivations identitaires spécifiques, hormis la motivation d'appartenance, elles sont toutes corrélées positivement et significativement à l'adoption de comportements écologiques. Ceci confirme la relation observée entre les motivations identitaires globales et les comportements écologiques dans leur ensemble.

Tableau 7. Relations entre pratique des comportements écologiques et motivations

	Auto-production	Prolongation	Partage & Exchange	Réduction	Remplacement
Motivations instrumentales :					
Economique	0.11	0.35 *** (b)	0.23 *** (b)	0.33 *** (ab)	0.29 ***
Santé	0.21 ***	0.016 (a)	0.01 (a)	0.11 (a)	0.18 **
Sociale	0.22 ***	0.26 *** (b)	0.35 *** (b)	0.24 *** (ab)	0.20 **
Motivations identitaires globales	0.27 ***	0.30 *** (b)	0.37 *** (b)	0.36 *** (b)	0.31 ***
Motivations identitaires :					
Appartenance	-0.04 (a)	-0.04 (a)	0.09 (a)	0.19 ** (ab)	0.16 *
Sens	0.18 ** (ab)	0.28 *** (c)	0.24 *** (ab)	0.21 ** (ab)	0.17 *
Efficacité	0.12 * (ab)	0.29 *** (c)	0.27 *** (ab)	0.18 ** (a)	0.28 ***
Estime de soi	0.26 *** (b)	0.23 *** (bc)	0.22 *** (a)	0.20 ** (ab)	0.21 **
Continuité	0.25 *** (b)	0.31 *** (c)	0.39 *** (b)	0.39 *** (b)	0.25 ***
Distinctivité	0.24 *** (b)	0.08 (ab)	0.14 * (a)	0.27 *** (ab)	0.09

Dans le tableau, sont indiqués : les coefficients de corrélation de Spearman (r) entre comportements écologiques et motivations, le niveau de significativité de la corrélation ($p < 0.05$: * ; $p < 0.01$: ** ; $p < 0.001$: ***). Les lettres différentes indiquent une différence significative entre motivations.

Tous les comportements écologiques sont liés à la motivation de continuité (sentiment d'être la même personne quels que soient le lieu, la situation et le contexte). Globalement, toutes les pratiques écologiques confèrent aux personnes une bonne image d'elles-mêmes (estime de soi) mais plus particulièrement, autoproduire, prolonger la vie des produits et partager. Prolonger, partager et remplacer donnent à la personne le sentiment d'être compétent et capable (efficacité). Prolonger la durée de vie des produits et partager, autrement dit, ne pas gaspiller et tisser du lien social, confèrent du sens à la vie de la personne (sens). L'autoproduction permet de se sentir distinct des autres, d'exprimer sa personnalité au travers de la confection de vêtements ou de meubles, de la décoration, etc. (distinctivité). En raison des exemples proposés aux répondants dans le questionnaire (j'achète moins, je chauffe moins ma maison, je réduis l'usage de la climatisation) l'association de la réduction à la motivation de distinctivité peut être expliquée par le sentiment qu'ont les répondants de mettre en œuvre les éco-gestes concernant les économies d'énergie contrairement à la plupart des gens. On peut également penser qu'ils se sentent « plus malins » en mettant en œuvre des façons originales de réduire leurs consommations, ce qui peut les conduire à se percevoir comme unique.

On ne retrouve pas dans nos résultats l'importance de la motivation d'appartenance à un groupe, pourtant documentée dans la littérature. Ceci laisse supposer une incompréhension de la question : lors du débriefing en effet, un certain nombre de répondants ont rapporté avoir compris l'appartenance comme un repli communautaire.

3.4. La norme pro-environnementale comme médiatrice de la relation entre comportements écologiques et motivations identitaires

Il s'agit ici de voir s'il existe une influence de l'adhésion à la norme pro-environnementale (NPE injonctive ou descriptive) sur la relation observée entre comportements écologiques au sens large (pratiqués par les répondants) et motivations identitaires globales.

Pour ce faire, 3 niveaux d'adhésion à la norme sont testés : une influence faible, une influence moyenne et une influence forte ; ces 3 niveaux étant basés sur la distribution des réponses en tertiles (même nombre de répondants dans chacune des trois classes).

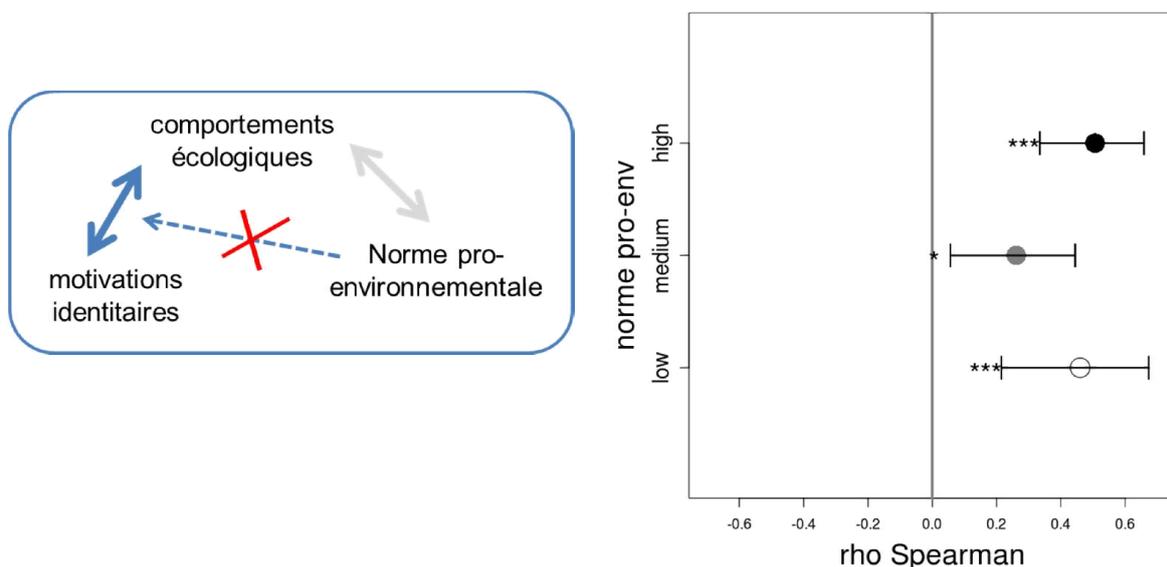


Figure 17. Influence de l'adhésion à la norme pro-environnementale (injonctive) sur la relation entre comportements écologiques et motivations identitaires

Sur la figure de droite, les coefficients de corrélation de Spearman (ρ Spearman) sont montrés entre les motivations identitaires et la pratique des comportements écologiques pris dans leur ensemble, et en fonction de l'adhésion à la norme pro-environnementale injonctive. Les trois classes d'adhésion à la norme pro-environnementale injonctive (low, medium, high) indiquées sur la figure sont obtenues en divisant l'échantillon des répondants en trois classes équilibrées ayant approximativement le même ordre de réponses (selon la distribution des tertiles). Ces différents coefficients de corrélation pour les différents niveaux d'adhésion à la norme pro-environnementale ne sont pas statistiquement différents entre eux.

Les résultats indiquent que, quelle que soit la norme pro-environnementale (injonctive ou descriptive) et quel que soit le niveau d'adhésion (faible, moyen, fort), la norme pro-environnementale n'influence pas la relation entre comportements écologiques en général et motivations identitaires (Figure 17). Dans le détail, par contre, on observe une influence négative de la norme pro-environnementale descriptive sur la relation entre certains comportements écologiques spécifiques (autoproduction, prolongation, remplacement) et certaines motivations identitaires (estime de soi, sens, distinctivité) (Figure 18).

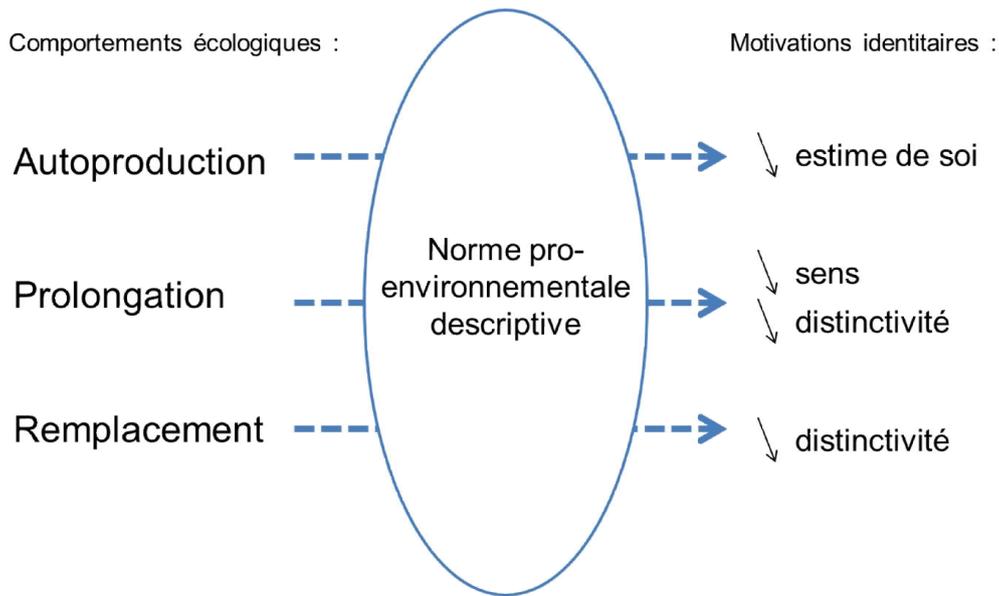


Figure 18. Relations entre « autoproduction », « prolongation », « remplacement » et motivations identitaires associées selon le niveau d’adhésion à la norme pro-environnementale descriptive

Seuls les résultats concernant une influence significative de la norme pro-environnementale sur la relation comportements écologiques / motivations identitaires sont indiqués

Cette influence négative indique que plus la pratique du comportement écologique est considérée comme liée à la norme pro-environnementale descriptive (déjà entré dans la normalité des pratiques), moins la satisfaction des motivations identitaires liée à ce comportement est forte. Plus simplement, adopter un comportement que tout le monde réalise déjà ne confère aucun gain en termes de motivations identitaires. On peut donc imaginer que la satisfaction des motivations identitaires sera plus forte pour les comportements écologiques « émergents » (moins entrés dans la normalité des pratiques).

La Figure 19 présente, de façon plus détaillée, l’influence de la norme pro-environnementale (descriptive) sur la relation entre prolongation de la durée de vie et les 6 motivations identitaires. Seules les motivations identitaires de sens et de distinctivité présentent une relation significativement décroissante avec le comportement en fonction du niveau d’adhésion à la norme pro-environnementale.

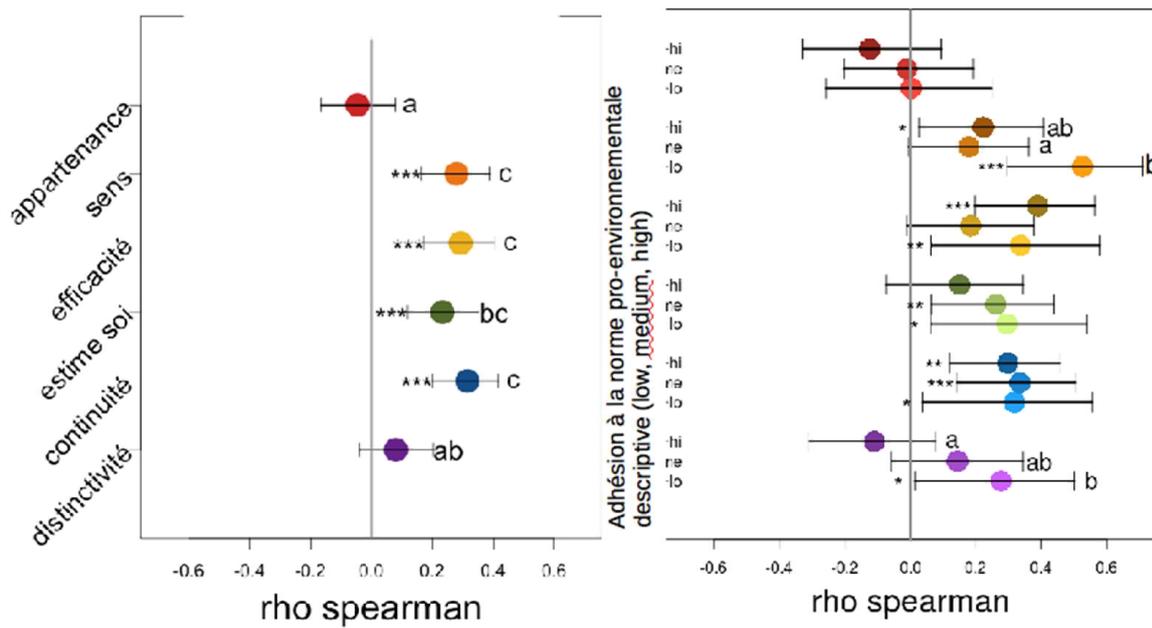


Figure 19. Relations entre les motivations identitaires et la pratique de la prolongation (à gauche) et selon le niveau d’adhésion à la norme pro-environnementale descriptive (à droite).

Les coefficients de corrélation de Spearman sont montrés, ainsi que leurs intervalles de confiance. A gauche, différentes lettres indiquent des coefficients de corrélation pour les différentes motivations identitaires significativement différents entre eux. A droite, différentes lettres indiquent des coefficients de corrélation significativement différents entre eux selon l’adhésion à la norme pro-environnementale descriptive (lo = low ou faible ; me = medium ou intermédiaire ; hi = high ou forte).

Synthèse de la Partie 2

L'ensemble des répondants disent pratiquer les comportements écologiques. Des plus fréquemment pratiqués aux moins fréquemment pratiqués, on retrouve : la prolongation, la réduction, le remplacement, la mutualisation et l'auto-production.

Nous n'avons pas trouvé d'opposition entre la norme consumériste et la norme pro-environnementale injonctive ou descriptive. Ainsi, contrairement à une vision de sens commun, la consommation hédoniste ne semble pas incompatible avec le pro-environnementalisme. Par ailleurs, conformément à nos attentes, le caractère socialement désirable des comportements écologiques est bien établi : la norme pro-environnementale injonctive est beaucoup plus forte que la norme pro-environnementale descriptive, ces deux normes étant corrélées. Certains comportements écologiques spécifiques semblent liés à la norme pro-environnementale, parfois sur le versant injonctif, parfois descriptif ou les deux, même si ces liens sont à considérer avec prudence.

Toutes les motivations identitaires paraissent importantes pour se définir soi-même, plus particulièrement le sens et l'efficacité.

S'agissant des motivations instrumentales, c'est d'abord pour des raisons économiques que les répondants disent pratiquer les comportements écologiques ; puis pour des motivations relatives au lien social et à l'identité de Soi ; enfin pour des raisons de santé.

S'agissant des motivations expressives, la relation entre motivations identitaires et comportements écologiques dans leur ensemble est positive et significative (hormis la motivation d'appartenance). En d'autres termes, plus les gens disent pratiquer les comportements, plus l'ensemble de leurs motivations identitaires sont satisfaites, et inversement. Ce résultat montre clairement l'importance du lien entre identité et comportements écologiques et suggère que ces comportements peuvent représenter un support de valorisation sociale et personnelle. Plus simplement, la réalisation de comportements écologiques apporte un gain psychologique non négligeable en terme d'auto-évaluation personnelle.

On retiendra que la norme pro-environnementale descriptive influence la relation entre certains comportements écologiques spécifiques (autoproduction, prolongation, remplacement) et certaines motivations identitaires (estime de soi, sens, distinctivité). Plus la pratique du comportement écologique est considérée comme liée à la norme pro-environnementale descriptive (déjà considérée comme généralisée), moins elle impacte les motivations identitaires. Comme cela a été dit, on peut ainsi s'attendre à ce que la satisfaction des motivations identitaires soit plus forte pour certains comportements écologiques « émergents ». En termes d'opérationnalisation, ce résultat peut interroger : si l'on veut utiliser le levier des motivations identitaires, autrement dit, si l'on veut travailler sur le sens psychologique que les personnes accordent à ces pratiques, et si l'on veut engager les personnes dans des pratiques qui retentissent sur leur identité, encore faut-il promouvoir des comportements précurseurs. En effet, des comportements banalisés, en perdant de leur pouvoir discriminant, impactent moins la personne du point de vue de ce qu'elle est.

Partie 3. Sur quelles motivations repose l'adoption des comportements écologiques pour les personnes en déclassement ?

Chapitre 6. Qu'est-ce qui influence la pratique des comportements écologiques ?

1. Les comportements écologiques sont-ils liés aux variables populationnelles ?

Aucun profil type n'est observé concernant les comportements écologiques. Néanmoins, l'âge semble être la variable populationnelle la plus discriminante : les personnes plus âgées réalisent globalement plus que les autres les comportements écologiques dans leur ensemble. Plus précisément, la prolongation et la réduction sont pratiquées par des personnes plus âgées, l'autoproduction par des personnes âgées et propriétaires. Par ailleurs, le partage augmente chez les personnes à plus faibles revenus (Tableau 8).

Tableau 8. Influence des variables populationnelles et territoriales sur la pratique des comportements écologiques

	CE dans leur ensemble	Autoproduction	Prolongation	Partage & Exchange	Réduction	Remplacement
Variables populationnelles :						
Age	+ (âge)	+ (âge)	+ (âge)	ns	+ (âge)	ns
Niveau d'étude	ns	ns	ns	ns	ns	ns
CSP	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Occupation du logement	ns	+ (propriétaires)	ns	ns	ns	ns
Type d'habitat	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Revenus / personne	ns	ns	ns	- (hauts revenus)	ns	ns
Territoires	BxM<CdC Créon<CdC Foyen	BxM<CdC Créon<CdC Foyen	BxM<CdC Créon<CdC Foyen	ns	ns	ns

Résultats des tests non paramétriques de Kruskal Wallis : concernent la différence déclarée dans les pratiques des comportements écologiques (CE) selon différentes catégories populationnelles. + ou - indiquent respectivement une augmentation ou une diminution significative de la pratique ($P < 0,05$) ; Les résultats non significatifs (ns) sont aussi indiqués.

En outre, le territoire influence également les comportements écologiques : pour l'autoproduction, la prolongation et les comportements écologiques pris dans leur ensemble, on observe un accroissement de l'adoption des pratiques de BxM à CdC Foyen (Tableau 8).

On peut penser que le contexte de vie en milieu rural serait plus favorable à certaines pratiques écologiques. Par ailleurs ce résultat est cohérent avec l'influence de l'âge sur les pratiques opérationnelles puisque la CdC Foyen est caractérisée par une plus forte proportion de personnes âgées.

Comment expliquer l'augmentation des comportements écologiques avec l'âge? Les personnes ayant actuellement plus de 60 ans voient-elles leurs besoins de consommation diminuer? Prennent-elles conscience des méfaits de l'hyperconsommation d'autant plus qu'elles ont vécu leur jeunesse dans une société de consommation insouciante? Se sentent-elles responsables, voire coupables?

2. Y-a-t-il un lien entre l'adoption de comportements écologiques et le sentiment de déclassement ?

Globalement, on observe que le déclassement n'impacte pas directement les comportements écologiques : se trouver dans les catégories des plus ou moins déclassés n'influence pas l'adoption de comportements écologiques (Tableau 9). Il semblerait que, quel que soit le niveau de déclassement, chacun ait des raisons spécifiques de pratiquer un comportement écologique.

Cependant, pour le comportement « Remplacement », un lien significatif apparaît : plus on est parmi les déclassés, plus on remplace⁵. Parmi les interprétations possibles de cette relation, la dimension économique peut expliquer le choix de la substitution d'un objet (Ex : j'achète d'occasion plutôt que neuf) pour maintenir un même niveau de consommation matériel.

Tableau 9. Liens entre déclassement perçu et comportements écologiques (ns signifie que le lien n'est pas significatif, * signifie que le lien est significatif à $p < 0.05$)

	Lien avec le sentiment de déclassement
Comportements écologiques en général	ns
Autoproduction	ns
Prolongation	ns
Partage & échange	ns
Réduction	ns
Remplacement	-0,14 *

⁵ Attention, la corrélation est effectuée entre la pratique des comportements écologiques (de 1 : jamais à 6 : le plus souvent possible) et le gradient de déclassement (des « très déclassés (classe a) » aux « pas du tout déclassés » (classe d)). Ainsi, la corrélation négative signifie que la pratique du remplacement est la plus faible pour la classe d « pas du tout déclassés » et la plus forte pour la classe a des « très déclassés »

Les liens entre comportements écologiques, normes pro-environnementales et motivations instrumentales et expressives ont déjà été abordés dans la Partie 2. Qu'en est-il de ces résultats en fonction du degré de déclassement perçu ?

3. Y-a-t-il un lien entre le sentiment de déclassement et les motivations soutenant l'adoption des comportements écologiques ?

Il apparaît que certaines motivations (expressives et/ou instrumentales) sont liées au sentiment de déclassement (Tableau 11, Tableau 10).

Concernant les motivations identitaires, on observe peu d'influence du déclassement perçu (cf Tableau 10, où la majorité des résultats qui sont non significatifs, ns). Autrement dit, le fait d'être en déclassement influence peu les motivations identitaires liées aux comportements écologiques.

Tableau 10. Corrélations entre le niveau de déclassement et les motivations identitaires pour chacun des comportements écologiques et pour les comportements écologiques pris dans leur ensemble (CE).

Motivations identitaires :	Niveau de déclassement					
	CE dans leur ensemble	Autoproduction	Prolongation	Partage & Echange	Réduction	Remplacement
Appartenance	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Sens	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Efficacité	ns	ns	ns	ns	-0.14 *	ns
Estime de Soi	ns	ns	ns	ns	-0.11 (effet marginal)	ns
Continuité	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Distinctivité	ns	ns	ns	ns	ns	ns

Les valeurs des coefficients de corrélation de Spearman entre le sentiment de déclassement (Q44a-Q44b, cf partie 1) et le score attribué aux différentes motivations identitaires sont montrées. ns = corrélation non significative, * : $p < 0,05$, (effet marginal) : $p < 0,1$

Cependant, on remarque tout de même que les comportements de réduction sont liés à la motivation d'efficacité chez les personnes les plus déclassées ($\rho = -0.14^6$) et tendanciellement à la motivation d'estime de soi ($\rho = -0.11$, significativité marginale) (Tableau 10). On peut imaginer que parvenir à réduire ses consommations quotidiennes

⁶ Attention, la corrélation est effectuée entre les comportements écologiques et les motivations identitaires en fonction de l'influence du gradient de déclassement (des « très déclassés (classe a) » aux « pas du tout déclassés » (classe d)). Ainsi, une corrélation négative signifie que la motivation identitaire, pour un comportement écologique donné diminue en fonction du gradient de déclassement et est donc plus forte pour la classe a (très déclassés) et plus faible pour la classe d (pas du tout déclassés).

pour des personnes considérées en difficultés économiques, correspond à une valorisation personnelle liée au sentiment de restauration du contrôle de sa propre existence.

Parmi les trois motivations instrumentales retenues (Tableau 11), la motivation économique est sans doute la plus évidente à exprimer pour les répondants, alors que les motivations liées à la santé et au lien social sont plus difficilement saisissables et peuvent conduire à des interprétations variables des questions par les répondants, notamment en raison des biais de récence et/ou de primauté liés à l'ordre des exemples de comportements proposés dans les questions. Par exemple, pour le remplacement, l'exemple « je prends le vélo plutôt que la voiture » évoque pour certains la substitution d'un produit « la voiture », par un autre « le vélo », et donc des économies financières, mais est également synonyme, pour d'autres, d'activité physique en lien avec la santé. De ce fait, les résultats liés aux motivations sanitaires et sociales paraissent difficiles à interpréter (notamment l'influence du déclassement sur le lien prolongation/santé, et sur le lien réduction/lien social).

Par contre, les résultats montrent (Tableau 11) que la motivation d'ordre économique est plus forte pour les personnes considérées en déclassement en ce qui concerne les comportements écologiques dans leur ensemble et pour plusieurs comportements spécifiques (autoproduction, partage, remplacement).

Tableau 11. Corrélations entre le niveau de déclassement et les motivations instrumentales pour chacun des comportements écologiques et pour les comportements écologiques pris dans leur ensemble (CE).

Motivations instrumentales :	Niveau de déclassement					
	CE dans leur ensemble	Autoproduction	Prolongation	Partage & Echange	Réduction	Remplacement
Economique	-0.15*	-0.12*	ns	-0.17*	ns	-0.21*
Santé	ns	ns	-0.13*	ns	-0.13*	-0.14*
Lien social	ns	ns	ns	ns	-0.13*	ns

*Les valeurs des coefficients de corrélation de Spearman entre le sentiment de déclassement (Q44a-Q44b, cf partie 1) et le score attribué aux différentes motivations instrumentales sont montrées ns = corrélation non significative, * : $p < 0,05$.*

Ces résultats nous amènent à conclure que si les personnes en déclassement ne pratiquent pas davantage les comportements écologiques que les autres personnes (Tableau 9), elles le font préférentiellement pour des raisons économiques qui en restent le principal déclencheur. Ce résultat est cohérent avec le lien démontré entre le sentiment de déclassement et le perturbateur lié à la baisse de revenus (cf Partie 1).

Ainsi, notre modèle initial est au moins en partie validé : face à l'occurrence de perturbateurs (baisse de revenus) à l'origine du déclassement social, les contraintes d'ordre économique

incitent à l'adoption de comportements écologiques. Conformément à nos hypothèses, une fois que ces comportements sont réalisés par des personnes en déclassement, ils satisfont des motivations identitaires au même titre que pour les autres personnes (cf Partie 2).

Dans quelles mesures les comportements écologiques sont-ils vécus comme des contraintes et choisis uniquement pour les économies qu'ils permettent de réaliser ? Au-delà de leurs avantages potentiels en termes d'économies, les comportements écologiques peuvent-ils être choisis pour des motivations plus personnelles et représenter un support pour l'estime de soi ? Existe-il des différences dans ces relations entre les personnes qui perçoivent que leur niveau de vie diminue et celles qui au contraire le perçoivent en augmentation ?

C'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant.

Chapitre 7. Les motivations identitaires : un médiateur de la relation entre comportements écologiques et motivation économique en fonction du déclassement ?

1. Pour quel comportement écologique observe-t-on une médiation du lien avec la motivation économique par les motivations identitaires ?

Sur la base de la répartition en 4 classes de notre échantillon selon leur score de déclassement, nous avons choisi de comparer les deux classes extrêmes, c'est-à-dire les personnes qui ont un score entre -7,5 et -0,9 (classe a des « très déclassés ») et celles qui ont un score entre 1,5 et 7,5 (classe d des « pas du tout déclassés »).

Nous nous sommes donc intéressés à une éventuelle médiation de la relation entre facteur économique et comportement écologique par les motivations identitaires en comparant des personnes ayant un fort sentiment de déclassement social à celles qui perçoivent une évolution positive de leur niveau de vie.

Les résultats des corrélations révèlent d'abord chez les très déclassés (classe a) une relation significative entre facteur économique et comportements écologiques, tous comportements confondus ($r=0,29$, $p=0,003$), alors que cette relation n'est pas significative chez les personnes qui perçoivent une évolution positive de leur niveau de vie.

Ce résultat confirme les données du Tableau 11 concernant l'ensemble de l'échantillon et engage à explorer la relation entre motivation économique et comportement, au moyen d'analyses de régression linéaire multiple, notamment pour déterminer s'il s'agit d'un lien direct ou bien si ce lien repose sur des processus sous-jacents, tels que la satisfaction des motivations identitaires.

Cette relation est réalisée pour trois comportements écologiques spécifiques : l'autoproduction, le partage et l'échange, la réduction.

1.1. Quid pour les personnes considérées en situation de déclassement ?

Pour ces 3 comportements écologiques, les résultats indiquent que la motivation économique est liée à la pratique du comportement écologique chez les personnes en déclassement⁷ ($\beta=0,21$, $p=0,035$, $r^2_a=0,035$ pour l'autoproduction ; $\beta=0,24$, $p=0,016$, $r^2_a=0,048$ pour le partage et l'échange et $\beta=0,25$, $p=0,013$, $r^2_a=0,052$ pour la réduction) alors que la relation n'est pas significative chez celles qui ne le sont pas.

Chez les personnes en déclassement, lorsque l'on intègre la variable des motivations identitaires dans le modèle, la relation entre facteur économique et comportement n'est plus significative (Figure 20).

On observe en revanche que le facteur économique est lié positivement aux motivations identitaires ($\beta=0,31$, $p=0,005$ pour l'autoproduction ; $\beta=0,26$, $p=0,016$ pour le partage et l'échange et $\beta=0,19$, $p=0,06$ pour la réduction⁸) et que les motivations identitaires sont elles-mêmes positivement liées aux comportements écologiques ($\beta=0,27$, $p=0,022$ pour l'autoproduction ; $\beta=0,31$, $p=0,005$ pour le partage et l'échange et $\beta=0,42$, $p<0,001$ pour la réduction).

⁷ Les résultats sont obtenus au moyen d'analyses de régression linéaire multiple.

⁸ Relation tendancielle significative ($P=0,06$) dans le cas de la réduction

La relation motivation économique / comportement écologique est donc médiatisée par les motivations identitaires ($r_a^2=0,070$ pour l'autoproduction, $r_a^2=0,086$, pour le partage et l'échange, $r_a^2=0,176$ pour la réduction).

Si les plus déclassés de notre échantillon ont des motivations économiques plus fortes pour la pratique de l'autoproduction, du partage et de l'échange de biens, l'introduction des motivations identitaires dans le modèle apporte une nouvelle information : ces pratiques ne sont pas uniquement imposées par la nécessité mais assorties d'un sens profond de valorisation personnelle et sociale.

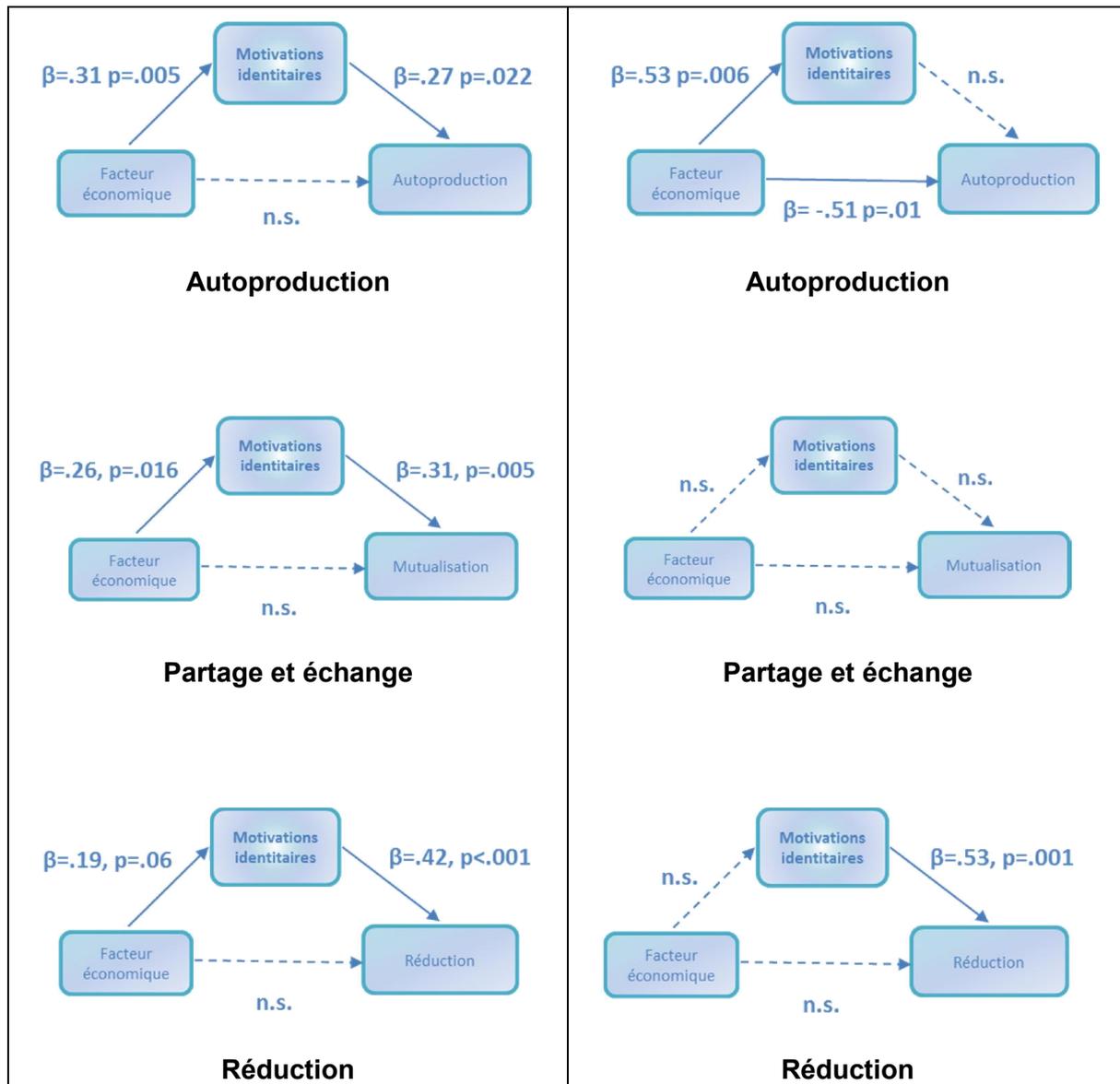


Figure 20. Médiation des motivations identitaires dans la relation entre motivation économique et comportements écologiques spécifiques (autoproduction, partage et échange, réduction) pour les déclassés (classe a)

Figure 21. Influence des motivations identitaires dans la relation entre motivation économique et comportements écologiques spécifiques (autoproduction, partage et échange, réduction) pour les non déclassés (classe d)

1.2. Quid pour les personnes qui ne sont pas considérées comme étant situation de déclassement ?

Chez elles (classe d des « pas du tout déclassés ») on ne retrouve pas ce modèle (Figure 21).

Pour l'autoproduction, le facteur économique est lié négativement à la pratique du comportement écologique ($\beta = -0,51$, $p=0,01$) et positivement aux motivations identitaires ($\beta=0,53$, $p=0,006$).

Dans le cas du partage et de l'échange, aucune relation n'est significative.

Enfin, pour la réduction, les motivations identitaires sont positivement liées au comportement de réduction ($\beta=0,53$, $p=0,001$) mais les relations entre motivation économique et comportement d'une part, et entre motivation économique et motivations identitaires d'autre part, ne sont pas significatives.

2. Promotion des comportements écologiques par la valorisation sociale et personnelle

Les comportements écologiques pourraient dans certains cas être associés à des contraintes, à l'obligation d'adopter des « choix de pauvres ». Cela est à rapprocher d'une centration sur les avantages économiques associés à un certain nombre de comportements écologiques. Nos résultats suggèrent que le lien entre dimension économique et comportements écologiques est indirect chez les personnes qui ont un sentiment de déclassement social. Ainsi, promouvoir les comportements écologiques en s'appuyant sur leurs avantages économiques ne semblerait pas être la meilleure solution et pourrait même provoquer une forme de réactance chez les personnes ayant le sentiment que leur niveau de vie diminue.

Ces résultats suggèrent que l'on a tout intérêt à tenter de promouvoir les comportements écologiques auprès des personnes vulnérables en insistant sur leur potentiel de valorisation sociale et personnelle et transformer ainsi des « *goûts de nécessité* » en « *goûts de liberté* » (Bourdieu, 1979) sans que cela dédouane les politiques d'agir sur l'augmentation des inégalités économiques...

Le fait de percevoir une diminution de son niveau de vie peut aussi entraîner une certaine forme de vulnérabilité psychologique. On peut alors tenter de compenser cette vulnérabilité en affichant les codes des groupes de plus haut statut notamment à travers ses pratiques consommatoires. Et, paradoxalement, la nécessité de faire des économies peut conduire à surconsommer et à accroître sa vulnérabilité tant économique que psychologique.

Retenons simplement qu'une insistance trop forte ou exclusive sur l'aspect économique des comportements écologiques pourrait s'avérer contre-productive tant elle renverrait les plus vulnérables à la contrainte de restriction économique et à l'absence de choix.

L'observation d'une médiation par les motivations identitaires du lien entre économie et comportements écologiques nous conduit à penser que la motivation des personnes en déclassement à adopter des comportements écologiques repose sur le fait que ces pratiques se traduisent par une implication psychologique de la personne dans ses actions et par l'acquisition de nouvelles capacités permettant de satisfaire des motivations identitaires. En effet, le fait de réaliser des économies à travers l'adoption de comportements écologiques

permet de développer de nouvelles connaissances et compétences, de mener une réflexion sur ses propres choix de consommation, de développer sa créativité, son sentiment de contrôle ainsi que des liens sociaux. Tous ces aspects constituent un support important des sentiments de distinctivité, d'efficacité personnelle, d'appartenance sociale, de sens donné à sa vie, de continuité de soi et d'estime personnelle. Or, selon la théorie des motivations identitaires (Vignoles, 2011), les personnes ont tendance à s'engager et à s'impliquer plus fortement dans des comportements qui leur permettent de maintenir ces différents sentiments et ont tendance à éviter ceux qui les menacent.

Synthèse de la Partie 3

Le territoire influence les comportements écologiques : pour l'autoproduction, la prolongation et les comportements écologiques pris dans leur ensemble, on observe un accroissement de l'adoption des pratiques de BxM à CdC Foyen. Ce gradient est en partie expliqué par l'une des variables populationnelles : l'âge.

Globalement, le déclassement n'impacte pas directement les comportements écologiques.

Il apparaît que certaines motivations instrumentales, notamment les motivations d'ordre économique sont bien liées au sentiment de déclassement pour la pratique de certains comportements écologiques (autoproduction, partage, remplacement). Lorsque les personnes en déclassement pratiquent des comportements écologiques, elles le font préférentiellement pour des raisons économiques. Ainsi, face à l'occurrence de perturbateurs tels qu'une baisse de revenus, les contraintes d'ordre économique incitent les personnes alors en déclassement social à adopter de nouveaux comportements visant tout d'abord à réduire l'impact économique et ensuite, comme pour les personnes non déclassées, à faire en sorte que l'adoption de comportements écologiques satisfasse les motivations identitaires.

Bien que le déclassement n'influence pas les motivations identitaires liées aux comportements écologiques en général, on remarque tout de même que les comportements de réduction effectués par les personnes les plus déclassées satisfont davantage la motivation d'efficacité. Ainsi, parvenir à réduire ses consommations quotidiennes pour des personnes en difficultés économiques, correspondrait à une valorisation personnelle liée au sentiment de restauration du contrôle de sa propre existence.

En opposant les deux catégories extrêmes de déclassement (classes a et d), on observe une relation positive entre motivation économique et la pratique des comportements écologiques chez les très déclassés, tous comportements confondus, alors que cette relation n'est pas significative chez les personnes pas du tout déclassées. Dans le détail, les relations économie-autoproduction, économie-mutualisation et économie-réduction sont médiatisées par les motivations identitaires chez les déclassés uniquement.

Il apparaît donc que le lien entre motivation économique et comportement écologique est indirect chez les personnes en situation de déclassement social. Ainsi, promouvoir les comportements écologiques à partir de leurs seuls avantages économiques serait inefficace, voire susceptible de provoquer une forme de réactance chez ces personnes. En outre, le fait de réaliser des économies à travers l'adoption de comportements écologiques permettrait de développer de nouvelles ressources et capacités chez ces personnes.

A partir de l'hypothèse initiale selon laquelle les motivations identitaires atténuent le sentiment de déclassement social et à partir des résultats montrant que les motivations identitaires sont globalement satisfaites par la pratique des comportements écologiques, comment dès lors inciter les sujets à transformer leurs comportements en faveur de l'environnement ? En d'autres termes, quels leviers d'action mobiliser à l'échelle territoriale pour faire le lien entre comportements écologiques et diminution du sentiment de déclassement social ? La communication engageante constitue une des pistes d'action possible.

Partie 4. L'expérimentation de communication engageante

Afin de répondre à la question ci-dessus, une des pistes d'action envisagée fut d'élaborer un protocole expérimental visant à tester et opérationnaliser des leviers d'accompagnement pour amener des ménages à adopter des comportements de consommation plus durables, tout en considérant ce changement non plus de manière contraignante, mais comme attrayant et gratifiant, car permettant la satisfaction des motivations identitaires.

Les changements de pratiques en faveur de comportements plus écologiques étant souvent considérés comme des contraintes, le fait de les amener à être perçus comme des sources potentielles de valorisation sociale et, *in fine*, comme des supports d'estime personnelle, pourrait permettre d'envisager l'évolution de la consommation et des modes de vie de façon plus « durable ».

Nos intentions ici sont donc doubles : d'abord, tenter de provoquer le changement de comportements pour des pratiques de consommation durable, et ensuite observer l'effet de ces changements sur la satisfaction des motivations identitaires. Pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser une voie d'action prometteuse pour viser le changement d'attitude et de pratique : le paradigme de la communication engageante.

1. Éléments théoriques

Le paradigme de la communication engageante, proposé par Joule, Py et Bernard en 2004, effectue un rapprochement théorique entre les théories de la persuasion d'une part, et les théories de l'engagement, d'autre part.

La communication engageante s'établit en deux étapes. D'abord, il faut obtenir de la part des individus un acte préparatoire engageant qui peut prendre plusieurs formes (répondre à un quiz, coller un autocollant, etc.). Ces actes préparatoires permettent de rendre les individus plus réceptifs aux informations diffusées dans les campagnes de persuasion, et augmentent la probabilité qu'ils acceptent des actes plus coûteux.

Joule et Beauvois (1998, 2002) distinguent plusieurs facteurs favorisant le pouvoir engageant d'un acte et les résumant en deux catégories. La première concerne les caractéristiques de l'acte :

- le caractère **public** de l'acte : un acte réalisé en public est plus engageant qu'un acte anonyme ;
- le caractère **explicite** de l'acte : un acte explicite est plus engageant qu'un acte ambigu ;
- l'**irrévocabilité** de l'acte : un acte irrévocable est plus engageant qu'un acte révocable. La signature d'un contrat comportemental par exemple est un acte irrévocable et est plus efficace qu'un engagement verbal (Pardini et Katzev, 1983) ;
- la **répétition** de l'acte : un acte que l'on répète est plus engageant qu'un acte qu'on ne réalise qu'une fois ;

- les **conséquences** de l'acte : un acte est plus engageant lorsqu'il est lourd de conséquences réelles ou prévisibles ;
- le **coût** de l'acte : un acte qui nécessite de mobiliser des ressources personnelles importantes (cognitions, énergie, temps, argent, etc.) est plus engageant qu'un acte simple et facile à produire pour l'individu.

La seconde catégorie se rapporte aux caractéristiques du contexte dans lequel l'acte est réalisé. L'individu peut alors être motivé par des raisons externes ou des raisons internes. Les raisons externes désengagent alors que les raisons internes engagent. En effet, les raisons externes (promesses de récompenses, menaces de punitions) distendent le lien entre un individu et ses actes, alors que les raisons internes (« c'est dans ma nature d'avoir fait ce que j'ai fait ») le resserrent.

Pour cela, il est important que l'individu soit ou pense être dans un contexte de libre choix. Les théoriciens de l'engagement montrent que l'activation du concept de libre choix augmente l'engagement d'un individu dans un acte (Guéguen, 2002 ; Guéguen & Pascual, 2000 ; Marchand, Halimi-Falkowicz & Joule, 2009) avec un effet qui semble perdurer à long terme (Guéguen, Pascual & Dagot, 2001).

Aussi, pour obtenir la réalisation et la modification à long terme d'un acte, il faut que l'individu fasse une déclaration d'intention. Il peut s'agir d'un engagement verbal ou à main levée, d'une promesse, ou de la signature d'un contrat comportemental individuel ou collectif. La signature d'un contrat est le comportement qui offre les meilleurs résultats.

Ensuite, la deuxième étape consiste à exposer aux individus une argumentation persuasive consistante avec l'acte effectué précédemment. Pour que le potentiel persuasif du message soit renforcé, il faut être attentif aux caractéristiques de la source (celui qui transmet le message), à la conception du message, à son contexte, mais également aux caractéristiques du récepteur.

2. Mise en place de la méthodologie expérimentale

2.1. Création de partenariats (1^{ère} étape)

Le 4 juin 2015, un séminaire collaboratif a été organisé à l'IUT Bordeaux Montaigne, invitant les acteurs de la société civile de nos territoires d'étude à échanger autour de notre recherche et de la mise en place du projet d'expérimentation. Un des objectifs de ce séminaire était de constituer des partenariats avec certaines structures actives sur le champ environnemental et social dans le but de construire et de co-animer les expérimentations. (Annexe 5).

Huit partenariats ont par conséquent été créés et des entretiens avec chaque collaborateur ont été organisés (Annexe 6). Cela a permis d'éclaircir les rôles de chaque acteur sur le territoire, ainsi que les grands axes du développement durable sur lesquels ils ont l'habitude de sensibiliser leur public. Trois points ont également été abordés :

- les accompagnements possibles pouvant être mis en place avec les participants durant l'expérimentation (ateliers, activités sur la consommation durable) ;
- les moyens éventuels nécessaires pour le bon fonctionnement de leurs interventions (matériels/financiers) ;
- l'évaluation des pratiques mises en place suite aux actions.

Ces entretiens ont aussi permis de mieux préciser les comportements écologiques sur lesquels la communication engageante pouvait être ciblée. Nos partenaires travaillent quotidiennement sur trois grandes thématiques écologiques (les énergies, l'alimentation et la valorisation des déchets), qui entrent toutes dans les cinq pratiques opérationnelles sélectionnées (l'autoproduction, la prolongation de la durée de vie des produits, le partage et l'échange, la réduction, et le remplacement). Par conséquent, un thème transversal a pu être adopté : l'antigasillage.

Une liste de comportements « antigaspi » a alors été créée de façon à être utilisée comme base pour la sensibilisation, et comme exemple de pratiques à adopter par les participants lors de l'expérimentation (Annexe 7). Ces pratiques allant du « petit geste » facile à effectuer (j'éteins mes appareils électriques) jusqu'aux comportements plus difficiles à mettre en place (je fabrique des cadeaux).

2.2. Elaboration du protocole expérimental (2^{ème} étape)

L'objectif de la phase expérimentale était d'amener les individus à adopter des comportements de consommation plus durables, notamment via une procédure de communication engageante, et de mesurer l'effet de l'adoption de ces comportements sur la satisfaction de leurs motivations identitaires.

Il convient de vérifier l'impact de la communication engageante en comparant deux conditions expérimentales :

- condition « test » : le groupe suit un protocole de communication engageante ;
- condition « contrôle » : le groupe ne reçoit qu'un message de sensibilisation classique (sans communication engageante).

Pour évaluer l'évolution des motivations identitaires des participants des deux groupes, deux mesures ont été prévues, en amont et en aval de l'expérimentation. La mesure réalisée en amont lors de l'enquête populationnelle est reprise a posteriori pour les personnes volontaires souhaitant participer à l'expérimentation. 110 personnes avaient accepté d'y prendre part. Ces participants, nommés « ménages référents », devaient être ensuite répartis aléatoirement dans les groupes « test » et « contrôle ». En dépit de sollicitations réitérées durant le mois de juillet 2015, aucun ménage sur les 110 n'a donné suite à l'invitation.

Par conséquent, en concertation avec nos partenaires, nous avons choisi d'utiliser les réseaux sociaux pour élargir la cible aux habitants des trois territoires d'étude.

Un site internet⁹, ainsi qu'une page Facebook ont été créés. Des affiches numériques et des publications régulières sur les réseaux sociaux ont permis d'obtenir plus de 90 abonnés et une centaine de personnes intéressées pour participer à l'événement.

⁹ Voir <http://projetinove.jimdo.com>



Illustration 1 : Site Facebook « Projet Inove.com – Mieux autrement, comment ? »
<https://www.facebook.com/Projet-Inovecom-Mieux-autrement-comment>

Un email d'invitation personnalisé contenant le programme événementiel, le lieu, la date et l'heure de l'évènement a été envoyé à chaque personne intéressée. L'évènement promouvant l'antigaspiillage sur les territoires des ménages était intitulé « *Mieux autrement - Comment ? Des clés pour mieux consommer chez soi !* ». Les personnes étaient invitées à participer à un moment d'échange et de partage entre citoyens, chercheurs et acteurs de la société civile, autour des enjeux de la consommation durable dans un cadre convivial (boissons et mets biologiques offerts).

En raison du nombre trop réduit de participants inscrits aux événements des territoires de la CdC Créon et de la CdC Foyen, un seul événement (BxM) a finalement été programmé le samedi 14 novembre 2015 à la Maison de la Nature et de l'Environnement de Bordeaux.

Deux séances ont été organisées, la première destinée au groupe « contrôle » en matinée et la deuxième au groupe « test » dans l'après-midi. Parmi nos structures partenaires, quatre étaient présentes : Atelier D'éco Solidaire, CREAQ, CREPAQ et Ekologeek. Leurs représentants étaient répartis sur des stands de sensibilisation en fonction de leur spécialité : économies d'eau et d'énergie, valorisation des déchets, antigaspiillage alimentaire. Les participants avaient le choix d'assister à l'une ou l'autre des deux sessions (sans bien-sûr savoir s'il s'agissait des groupes « test » ou « contrôle »). 15 abonnés sur 90 ont confirmé leur venue.



Illustration 2 : Affiche promotionnelle des événements Inove.com

La procédure pour le groupe « test » :

Le jour de l'événement, les personnes ont été accueillies par les structures partenaires et l'équipe de recherche, puis conviées à répondre au questionnaire de motivations identitaires. Après une brève présentation de l'événement, les participants étaient invités à suivre les animations proposées en fonction de leurs préférences.

a. La démarche de communication (message persuasif) :

L'objectif des stands de sensibilisation était d'accroître le niveau de connaissance des participants pour améliorer leur compréhension des problèmes environnementaux liés au gaspillage en général. Pendant un peu moins d'une heure, nos partenaires ont exposé leurs actions, les avantages de l'adoption de comportements durables et des éléments de solution pour mieux consommer. Les participants pouvaient passer d'un stand à l'autre, dans l'ordre qu'ils souhaitaient pour renforcer le sentiment de liberté indispensable pour l'engagement.

Ensuite, les personnes étaient invitées à échanger autour d'une table ronde pendant une trentaine de minutes environ. Plusieurs aspects ont été abordés : leurs ressentis sur les ateliers qu'ils venaient de découvrir et leurs expériences positives ou négatives en matière de consommation durable. Le thème de l'hyperconsommation pendant les fêtes de fin

d'année ainsi que les astuces pour consommer de la manière la plus durable possible ont été abordés (repas de fêtes antigaspi, décoration de Noël faite avec de la récupération, etc.).

De façon à activer les raisons internes des participants et à les préparer au mieux à la démarche d'engagement ultérieur, il s'agissait de les rendre acteurs, en les amenant à discuter, échanger leurs expériences, trouver des contre-arguments et collaborer.

b. La démarche d'engagement

L'engagement s'est déroulé en plusieurs étapes distinctes. Tout d'abord, lors de l'accueil au début de l'événement, les participants étaient invités à porter un bracelet en tissu imprimé du slogan de l'événement : « *Mieux autrement - Comment ? Des clés pour mieux consommer chez soi !* ». Le but était de susciter une forte identification à l'acte et au lieu. Ce geste est très important, car il est considéré comme un premier acte préparatoire. Kiesler (1971) a montré que la probabilité d'accomplir un acte considéré comme désirable mais contraire aux habitudes comportementales augmente si cet acte est précédé d'un acte préparatoire (peu coûteux, facile à réaliser et ciblé sur le comportement visé). L'acte préparatoire permet aussi de rendre les individus plus réceptifs aux informations diffusées dans le message persuasif.

Le degré d'engagement des individus augmentant avec le nombre de comportements produits (Kiesler & Sakumura, 1966) les participants ont été ensuite amenés à effectuer un deuxième acte préparatoire. Avant de s'installer, ils étaient invités à inscrire leur prénom et l'initiale de leur nom sur un support visuel projeté sur un écran de façon à renforcer l'identification à l'événement et le caractère public de l'acte.

A l'issue de la démarche de sensibilisation, une procédure d'engagement (Joule & Beauvois, 1998) consistant à inciter les individus à adopter des comportements sélectionnés a été mise en place. Les participants étaient invités à choisir d'adopter un ou plusieurs comportements d'antigaspi parmi une liste proposée. Un animateur était chargé d'inscrire en direct les intentions de conduites des ménages en cochant les comportements choisis sur une charte d'engagement intitulée « Je m'engage ». La charte d'engagement était projetée sur l'écran, ce qui permettait à chacun de suivre la progression du nombre d'engagements et ainsi d'activer le caractère public de l'acte. Les participants pouvaient également inscrire leurs engagements dans un carnet¹⁰ offert en début d'événement de manière à garder une trace écrite des choix effectués (Annexe 8).

Rappelons que cette procédure s'est déroulée à partir d'une induction de liberté (« vous êtes libres de... »), condition indispensable pour la réussite de l'expérimentation.

Procédure groupe « contrôle » :

Dans le groupe « contrôle », les actes préparatoires et la procédure d'engagement (bracelets, charte d'engagement public projetée, etc.) n'ont pas été mis en œuvre. En revanche, les mêmes outils de communication et de sensibilisation concernant le message

¹⁰ Un carnet portant le slogan de l'événement a été offert. Le carnet décrivait rapidement le projet INOVE.COM et les rôles et actions de nos partenaires. Des « bons plans » y étaient aussi inscrits, comme des programmes d'ateliers organisés après l'expérimentation par les acteurs de la société civile partenaires. Il contenait également des pages de prise de notes. (Annexe 8 carnet)

persuasif ont été utilisés dans les deux groupes (questionnaire sur les motivations identitaires, ateliers, carnets).

2.3. Suivi et évaluation (3^{ème} étape)

La période de suivi (du 15 Novembre 2015 au 1^{er} Février 2016) a consisté en l'accompagnement des participants par les structures et l'équipe de recherche en leur proposant entre autres :

- de participer à des ateliers ou des activités centrés sur la consommation durable et l'antigaspillage ;
- de s'exprimer sur les réseaux sociaux à propos de leurs nouveaux comportements ;
- d'adhérer à une ou plusieurs associations ;
- de s'inscrire à des activités en lien avec la consommation durable ;
- de diffuser son engagement auprès de son entourage.

En participant à ces activités, les participants pouvaient comptabiliser de nouveaux comportements en faveur de l'environnement, ce qui permettait d'évaluer de manière quantitative leurs pratiques. Les participants pouvaient également rapporter tout au long de la période de suivi leur expérience et leurs nouveaux comportements sur les réseaux sociaux. Ils pouvaient y poster des photos d'objets créés avec des matériaux recyclés par exemple ou simplement raconter les grandes étapes de leur engagement et échanger avec les autres participants du projet.

Enfin, un dernier questionnaire en ligne (Annexe 9), portant sur l'évolution des comportements de consommation et des motivations identitaires a été envoyé le 2 Février 2016.

3. Bilan

Ayant eu trop peu de participants lors de l'expérimentation à Bordeaux (7 pour le groupe test et 3 pour le groupe contrôle), nous n'avons pu recueillir un nombre de données suffisant pour conclure à des résultats robustes. Malgré tout, l'ensemble des participants du groupe « test » se sont engagés à effectuer un ou plusieurs comportements, et tous disent les avoir pratiqués après l'expérimentation.

Plusieurs raisons peuvent expliquer le manque de participants :

- le délai trop long entre l'identification de ménages référents potentiels lors de l'enquête populationnelle et l'événement ;
- le contexte national des attentats du 13 Novembre (veille de notre expérimentation) à la suite duquel on déconseillait fortement les rassemblements de tout ordre ;
- pas de partenariat institutionnel mis en place, notamment avec les collectivités locales, qui aurait pu faciliter la mobilisation citoyenne sur leur territoire.

Dans le but d'obtenir un échantillon plus important, nous avons reproduit cette procédure sur deux groupes d'étudiants de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education d'Aquitaine (ESPE), avec 2 groupes : un groupe « test » (étudiants professeurs des écoles stagiaires, n=22) et un groupe « contrôle » (étudiants professeurs stagiaires d'Histoire et Géographie, n=18). Cependant, les nombreux biais méthodologiques associés à cette nouvelle

expérimentation (contexte de libre choix non respecté, questionnaires sur les motivations identitaires après expérimentation non complétés, effet de groupe non contrôlé, etc.) ne nous permettent de conclure quant à l'efficacité de la communication engageante pour valider expérimentalement le lien entre adoption de comportements écologiques et évolution du degré de satisfaction des motivations identitaires. L'annexe 10 en détaille le déroulement et les biais associés.

Mieux autrement - Comment ?

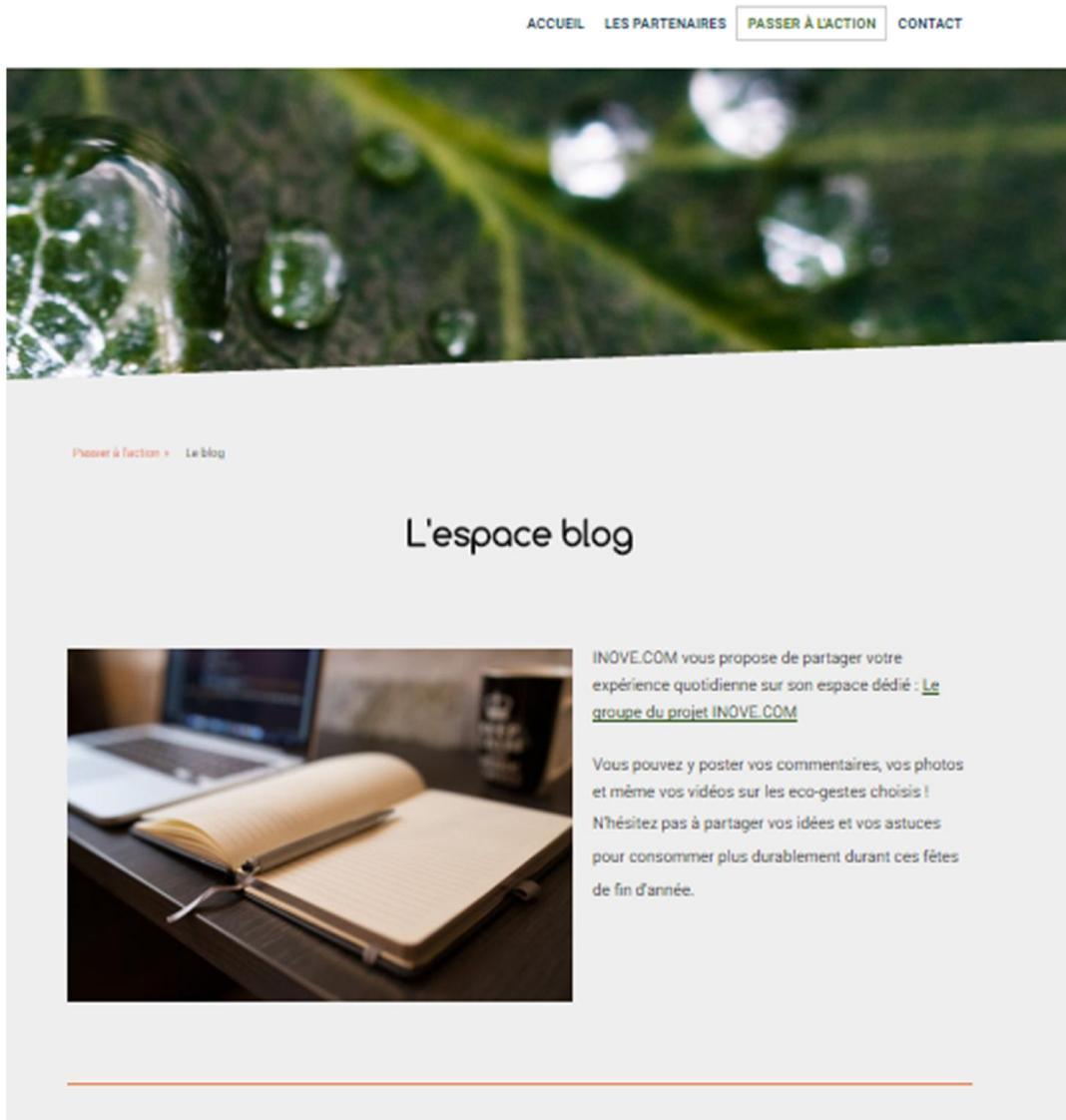


Illustration 3 : Blog Internet « Mieux autrement – comment ? ».

Partie 5. Synthèse : que retenir et quels leviers d'action ?

Cette recherche avait pour objectif principal de vérifier si l'adoption de comportements écologiques pouvait représenter une stratégie d'adaptation face au déclassement social en restaurant l'estime de soi des personnes vulnérables.

Comportements écologiques

Les comportements écologiques sont nombreux et diffèrent en fonction des postes de consommation. Nous avons choisi de les regrouper en 5 catégories de pratiques larges (autoproduction, prolongation de la durée de vie du produit, mutualisation, réduction et substitution) illustrées par des exemples de comportements. Si cette illustration avait pour intérêt de faciliter les réponses, elle a eu sans doute pour limites de les focaliser sur les exemples fournis en fonction de l'effet de primauté et/ou de récence induit par la formulation de la consigne ¹¹.

Les résultats montrent que l'ensemble des répondants disent pratiquer les comportements écologiques. Des plus fréquemment pratiqués aux moins fréquemment pratiqués, on retrouve : la prolongation, la réduction, le remplacement, la mutualisation et l'autoproduction. En outre, on observe un gradient territorial concernant l'adoption de certains comportements écologiques (augmentant de BxM à CdC Foyen), expliqué en partie par l'âge. Par contre, le déclassement perçu, tel que nous l'avons mesuré, n'impacte pas directement les comportements écologiques.

Déclassement

Nous avons tout d'abord pu observer que la moitié des répondants peuvent être considérés en situation de déclassement social. Tel que nous l'appréhendons dans nos mesures, il s'agit ici de la dimension subjective du déclassement, c'est-à-dire, du sentiment de déclassement social. Ce résultat est d'autant plus intéressant qu'il n'est pas affecté par des critères socio-économiques, socio-démographiques ni territoriaux. On peut s'estimer déclassé vs non déclassé, quels que soient les conditions objectives d'existence. En d'autres termes, cela suggère clairement la pertinence d'une dimension subjective du déclassement qui se distingue de la notion de précarité. En parallèle d'une éventuelle diminution effective du niveau de vie, il faut donc s'intéresser au ressenti des personnes quant à l'évolution de leur qualité de vie, qui dépasse la seule dimension financière. D'après nos résultats, les causes du déclassement sont multiples, elles concernent autant les aspects économiques (chômage et diminution des revenus) que les problèmes de santé ou encore les modifications de la structure familiale. Ces perturbateurs, qui peuvent être interdépendants, représentent une baisse de qualité de vie tant du point de vue des ressources potentielles de consommation que du point de vue affectif et symbolique.

¹¹ en d'autres termes, l'enquête mémorise davantage les premiers ou les derniers exemples de la liste proposée dans la question

Nos résultats engagent à prendre en compte la dimension subjective du déclassement social dans la promotion des comportements écologiques et à développer des actions susceptibles de concerner l'ensemble des personnes qui estiment leur qualité de vie menacée. En revanche, ces actions peuvent (et doivent) s'adapter aux potentialités et aux ressources spécifiques des territoires notamment au plan des structures locales et des acteurs sociaux qui peuvent s'y impliquer activement. Pour autant, l'impact des espaces de vie sur les comportements n'est pas nécessairement direct : il est médiatisé par les structures et les groupes qui s'y inscrivent. Certaines échelles sont plus propices que d'autres aux changements de comportements collectifs : le voisinage, la fréquentation d'une même structure...

Normes

Nous postulons initialement l'existence d'une opposition entre deux ensembles normatifs : le consumérisme, d'une part, et le pro-environnementalisme, d'autre part. Si cette opposition peut faire sens sur le plan conceptuel, ces deux normes, telles que nous les avons mesurées, ne seraient pas réellement incompatibles. En effet, nos résultats ne révèlent pas de conflit de normes mais suggèrent plutôt qu'il est possible d'adhérer simultanément au consumérisme et au pro-environnementalisme. Concrètement, on peut penser que l'orientation vers certains produits respectueux de l'environnement et des pratiques telles que l'échange, par exemple, peuvent maintenir pour la personne un niveau élevé de consommations compatible avec le respect de l'environnement. Cela traduit peut-être également le fait que la transition d'une culture consumériste à une culture pro-environnementale ne peut se faire qu'en intégrant progressivement un nouvel univers d'attitudes et de comportements à d'anciens modèles de consommation sans les heurter complètement.

La distinction opérée entre norme injonctive et descriptive concernant le pro-environnementalisme indique que l'adhésion aux valeurs pro-environnementales est actuellement bien plus manifeste que sa traduction dans des pratiques effectives. Les personnes sont bien conscientes qu'il est socialement valorisé d'adopter des pratiques pro-environnementales sans pour autant constater leur existence dans le quotidien. Ce résultat peut nous alerter aussi quant à une possible justification de l'inertie comportementale vis-à-vis de la prise en compte de l'environnement dans les pratiques. En effet, le fait d'être conscient que les comportements écologiques ne font pas encore l'objet d'une généralisation dans les pratiques d'autrui peut conduire un individu à ne pas modifier ses propres pratiques sous prétexte qu'il n'est pas le seul à être réticent à le faire. Paradoxalement, un tel résultat peut également justifier l'immobilisme d'une autre façon en laissant les gens penser que d'autres ont des comportements respectueux de l'environnement qui contrebalancent leurs propres pratiques qui le sont moins (« puisque les autres le font je n'ai pas besoin de le faire ! »)

L'adhésion aux valeurs pro-environnementales ayant été démontrée par nos résultats (score moyen pour la norme pro-environnementale injonctive de $4,78 \pm 0,74$ sur une échelle variant de 1 à 6), un des leviers d'actions consiste à encore renforcer le caractère désirable et attractif des comportements écologiques, en proscrivant toute association entre adoption de comportements écologiques et contrainte et/ou menace (autant personnelle que collective)

et en insistant sur l'association entre comportements écologiques et image de soi valorisante.

Nous avons également montré que plus la pratique du comportement écologique est considérée comme liée à la norme pro-environnementale descriptive (déjà considérée comme généralisée), moins elle impacte les motivations identitaires. Ainsi, la satisfaction des motivations identitaires sera sans doute plus forte pour certains comportements écologiques « émergents », en lien avec la motivation d'appartenance à des groupes « précurseurs ».

Dans tous les cas, on doit retenir que les comportements pro-environmentalistes sont socialement valorisés et confèrent à leur auteur un gain psychologique en termes d'estime de Soi. Pour les promouvoir, il faut donc convoquer l'influence sociale et la pression à la conformité. Dans la littérature psychosociale, on trouve de nombreuses expériences où un comportement nouveau est déclenché par simple conformité sociale. Par exemple, les sujets de Schultz et al. (2008) acceptent de réutiliser leurs serviettes dans un hôtel dès qu'on leur indique que leurs voisins de chambre ont fait de même. La pression à la conformité a été beaucoup plus productive qu'un appel à la protection de la planète !

L'argument du changement climatique a peu de chances d'être entendu s'il n'est accompagné de motivations plus personnelles d'estime de soi et de besoin d'appartenance mais aussi de pression sociale et de normes morales (Kaiser, 1998).

Motivations identitaires

Nous postulons que l'adoption de nouvelles valeurs pouvait amener les individus à percevoir comme positifs des comportements jusqu'alors envisagés comme contraignants. Ces changements de comportements, socialement valorisés par l'adoption de la norme pro-environnementale, peuvent avoir des conséquences positives pour les individus sur la satisfaction de leurs motivations identitaires et contribuer à un processus dynamique de résilience.

Nos résultats montrent clairement que la pratique des comportements écologiques permet la satisfaction des motivations identitaires, notamment les motivations de sens donné à sa vie et d'efficacité personnelle.

Cela représente une réelle perspective en termes de promotion des comportements pro-environnementaux. La théorie des motivations identitaires (Vignoles et al., 2006) pose clairement l'identité comme un processus qui s'actualise notamment dans des comportements visant à protéger ou renforcer les sentiments d'estime de soi, de sens, de distinctivité, d'appartenance, d'efficacité et de continuité. Lorsqu'une pratique apparaît comme menaçante vis-à-vis de l'un ou plusieurs de ces sentiments, l'individu tente de l'éviter. Inversement, lorsqu'une pratique permet de maintenir ou d'augmenter un ou plusieurs de ces sentiments, l'individu est enclin à l'adopter. Dans le cadre de la promotion des comportements pro-environnementaux, mettre en lumière le potentiel de satisfaction des motivations identitaires associé à ces pratiques se présente comme une voie pertinente pour développer leur adoption. Par exemple, promouvoir l'autoproduction comme une pratique permettant de créer des produits uniques et originaux qui sont le reflet de notre propre différence individuelle souligne le lien entre autoproduction et sentiment d'unicité. Rappelons qu'une des caractéristiques psychologiques fondamentales de l'individu occidental dans un

modèle sociétal de type individualiste, est la recherche de distinctivité et la comparaison sociale.

En outre, l'individu a plus de chances de s'engager dans un comportement qui lui est personnellement bénéfique que d'adopter des pratiques altruistes dont il ne profite pas personnellement. Du point de vue de l'efficacité des actions visant à promouvoir les comportements pro-environnementaux il est donc essentiel de mettre au premier plan les avantages pour l'individu en termes de valorisation sociale et personnelle.

Déclassement et motivations à l'adoption de comportements écologiques

Cette recherche met en évidence que le sentiment de déclassement social n'impacte pas l'adoption de comportements écologiques qui ne semblent réservés ni à des personnes se sentant vulnérables et qui perçoivent une diminution de leur qualité de vie, ni à une frange aisée de la population qui a le luxe de pouvoir choisir son mode de consommation et styliser son existence (Bourdieu, 1979) (dans des termes très simples, ces comportements ne sont l'apanage ni des « pauvres » ni des « bobos »). S'il n'y a pas de différence en termes de fréquence cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y en ait pas en termes de nature. En effet, il est possible que le rapport aux comportements écologiques soit différent selon que des personnes envisagent l'évolution de leur niveau de vie de façon positive ou négative. Il semble que la motivation économique ressorte clairement comme l'un des déterminants de l'adoption de comportements écologiques. En revanche, cette relation semble plus complexe qu'il n'y paraît. Lorsque l'on compare les personnes qui perçoivent leur niveau de vie comme étant en augmentation et celles qui le perçoivent comme étant en diminution, la relation entre la motivation instrumentale-économique et les motivations identitaires varie. Alors que pour les personnes qui ne ressentent pas le déclassement social, on n'observe pas de relation directe entre motivation économique et comportement écologique. Pour celles qui expriment un sentiment de déclassement social, on observe que le lien entre motivation économique et comportement écologique passe par la satisfaction des motivations identitaires. Autrement dit, pour ces dernières, c'est parce que ces économies sont réalisées d'une façon qui permet de se valoriser personnellement et socialement, une façon qui permet de satisfaire des motivations identitaires, qu'elles sont liées au comportement écologique. Ce résultat peut s'expliquer par la difficulté psychologique qu'il existe à reconnaître que l'on n'a pas le choix, que l'on est obligé d'adopter certains comportements qui revêtent alors les aspects de la contrainte. Autant donc, comme on l'a vu, transformer des choix dictés par la nécessité en choix de liberté. En outre, le sentiment que sa qualité de vie diminue peut conduire à surconsommer pour afficher, à travers ses pratiques consommatoires, les codes des groupes de plus haut statut qui eux, ont le choix. Ainsi, en construisant un lien entre certaines façons d'économiser à travers l'adoption de comportements écologiques et le développement de nouvelles capacités qui permettent la satisfaction des motivations identitaires, les personnes ayant un sentiment de déclassement social escamotent peut-être la dimension de la contrainte de la relation entre dimension économique et comportement écologique. Plus largement, cela traduit aussi une autre façon de penser (aujourd'hui davantage valorisée) qui distant le lien entre qualité de vie et niveau économique.

Comment agir et accompagner ?

Pistes d'action en lien avec les motivations identitaires

Ainsi, les liens observés entre adoption de comportements écologiques et satisfaction des motivations identitaires permettent de proposer des pistes d'action pour promouvoir les comportements écologiques.

En lien avec les motivations d'appartenance, de distinctivité et d'estime de soi, il paraît important de mettre l'accent sur le caractère distinctif (autant personnel que groupal) de l'adoption de comportements écologiques. Il est donc nécessaire de faire le lien entre un comportement écologique et un renforcement de l'image positive de soi et de son groupe d'appartenance. Un slogan du type « prolonger la vie des objets, c'est une affaire de gens biens » nous paraît de ce fait approprié. Par ailleurs, le site écolo-radin (<http://www.ecolo-radin.fr>) promeut la distinctivité d'être « radin » (plus que le fait de faire des économies) pour l'adoption de comportements écologiques liés à la réduction.

Concernant la motivation identitaire de continuité, l'adoption de nouveaux comportements doit s'inclure directement dans le style de vie de la personne et son système de valeurs, et ne doit pas être vécu comme une rupture. Il est donc important que les personnes s'approprient le changement, ce qui est sans doute facilité dans le cas d'une transmission inter-générationnelle.

L'efficacité et le sens ont obtenu les scores les plus forts dans notre étude. Ainsi, l'adoption de nouveaux comportements écologiques doit donner aux personnes un sentiment de contrôle, de maîtrise de leur existence et d'indépendance. L'acquisition de nouvelles compétences facilite l'empowerment, ce qui est particulièrement important pour les personnes se ressentant en déclassement, souvent dépendantes et qui ont donc plus besoin de prouver qu'elles ont un sentiment de contrôle. En outre, les comportements écologiques doivent être liés à une motivation intrinsèque et avoir un sens. Autrement dit, la promotion des comportements écologiques doit montrer que l'adoption de ces comportements sert à quelque chose, en associant une pratique écologique concrète (par ex. « je trie mes déchets ») à des enjeux plus globaux (par ex. l'économie de ressources). D'un point de vue sociétal, on voit apparaître des initiatives qui donnent du sens à ces actions, par exemple dans l'ouvrage « Ecolonomie : entreprendre sans détruire » (Drunon, 2016).

Quels moyens d'accompagnement à l'adoption de pratiques écologiques ?

Les résultats des questions concernant les facilitateurs (« *Qu'est-ce qui facilite et/ou faciliterait ces comportements ?* », Q48, Q53, Q58, Q63, Q68¹²) indiquent que ce sont avant tout les conseils et l'information (score moyen pour l'ensemble des comportements écologiques de 4,21^a) qui facilitent/teraient le plus l'adoption des comportements écologiques, devant la formation (score moyen de 3,65^b) et une aide financière (score moyen de 3,39^b)¹³. Ainsi, les leviers concernant la promotion des comportements écologiques seraient donc plus informatifs que liés à la formation ou à une aide financière éventuelle. Cependant, on peut ici penser à une forme de désirabilité sociale, où le fait de vouloir plus

¹² Résultats non discutés dans les documents mais présentés en Annexe 3

¹³ Les lettres différentes indiquent des résultats significativement différents ($p < 0,05$, test de Friedman)

d'information est un résultat souvent observé dans les enquêtes relatives aux questions environnementales.

Concernant les acteurs qui pourraient aider les personnes à adopter ces comportements écologiques (« *Qui vous aide ou pourrait vous aider à adopter ces comportements ?* », Q49, Q54, Q59, Q64 et Q69), on trouve par ordre d'importance : la famille et les amis (score moyen pour l'ensemble des comportements écologiques de 4,04^a), les associations (3,56^b), les collectivités (3,20^c), les centres sociaux et d'animation socio-culturelle (3,15^{cd}) et enfin les réseaux sociaux (2,93^d)¹⁴. Ainsi, ce sont surtout les proches qui ont une influence sur les comportements des personnes. Les leviers d'action qui peuvent fonctionner concernent ainsi l'influence des pairs, comme dans le cas des foyers témoins, foyers à énergie positive, etc. où les personnes et/ou ménages ayant mis en œuvre des comportements écologiques sont les ambassadeurs de ces comportements auprès de leurs proches. La promotion active des comportements écologiques par les collectivités et les centres sociaux et d'animation ne semblent actuellement pas être perçue par les répondants, à la différence des associations (score légèrement supérieur à la moyenne de 3,5). Une communication plus efficace de ces structures au plus près de la diversité des personnes et de leurs modes de vie semble donc à privilégier.

Vers une meilleure prise en compte de l'importance des proximités

Les échelles spatiales et temporelles auxquelles se situe la question de l'épuisement des ressources de la planète est trop éloignée des citoyens pour impacter de façon directe et immédiate leurs comportements quotidiens. Les paradigmes du *dilemme social* et du *piège social* rappellent la distance entre des attitudes et valeurs pro-environnementales et leur mise en œuvre (Moser, 2003). Dans le premier, les individus doivent choisir entre un comportement bénéfique pour soi vs bénéfique pour le collectif. Quant au piège social, il pose l'alternative entre un bénéfice immédiat vs pour les générations futures.

Finalement, à la lumière de nos résultats, les mots clés sont le Soi, la proximité sociale et spatiale.

Les leviers d'action pourraient être conçus et ciblés à partir des pistes suivantes.

- Les comportements écologiques à promouvoir devraient être en mesure de satisfaire tout ou partie des motivations identitaires qui permettent à l'individu de se penser comme autonome et de poser un comportement signifiant pour lui. Il s'agit d'identifier au préalable les motivations identitaires les plus importantes pour chaque comportement écologique (Tableau 7). On trouvera pour chaque comportement spécifique des procédures de communication, de persuasion ou d'expérimentation directement liées et formulées en fonction des motivations identitaires pertinentes. Par exemple, associer explicitement un comportement concret de prolongation des objets à un souci de transmission intergénérationnelle pour satisfaire le besoin de continuité ; associer la mise en pratique d'un comportement novateur au besoin de distinctivité ...

¹⁴ Les lettres différentes indiquent des résultats significativement différents ($p < 0,05$, test de Friedman)

- Surtout lorsqu'ils s'adressent à des personnes vulnérables, les arguments devront être ciblés sur les gains (sociaux, psychologiques, économiques, sanitaires...) et éviter toute forme de connotation de privation : au contraire, on associera autant que faire se peut hédonisme et pro-environnementalisme !
- Les comportements écologiques à promouvoir doivent s'inscrire dans un collectif et se fonder sur les mécanismes d'influence sociale. Par exemple, indiquer pour chaque comportement, quels sont les supports d'identification (pairs, amis, famille, célébrités...) qui le pratiquent déjà et ainsi amorcer les mécanismes de comparaison sociale.
- Les comportements écologiques promus doivent s'inscrire dans un collectif spatialement circonscrit (structure de quartier, voisinage...). En l'occurrence, l'identité de lieu joue au même titre que l'identité sociale. Les enjeux climatiques lointains ne seront assimilés et appropriés qu'au travers du filtre de la proximité (« En quoi et quand mon territoire sera-t-il affecté par la dégradation du climat ? ») qui restent, quoiqu'il en soit, les questions les plus préoccupantes pour la plupart des citoyens. Cela renvoie à la nécessité pour les acteurs politiques de veiller à s'appuyer sur les territoires vécus et leur hétérogénéité.

Bibliographie

- Adoxa (2015a). Le rapport des Français à l'argent et aux riches. Le rendez-vous de l'économie. <http://www.odoxa.fr/le-rapport-des-francais-a-largent-et-aux-riches/>
- Adoxa (2015b). La COP 21. Repéré à <http://www.odoxa.fr/la-cop21>
- ADEME (2012). Crise, environnement et effet de serre : qu'en pensent les Français en 2012 ? Communiqué de presse – 20.12.12.
- ADEME/CREDOC (2014). Evolutions du comportement des Français face au développement de l'économie circulaire. Enquête. Jujn 2014, 26p. <http://www.ademe.fr/evolutions-comportement-francais-face-developpement-leconomie-circulaire>.
- ADEME (2015). Les Français et l'environnement. Changer les modes de vie, une solution partagée par une majorité de Français. Ademe et Vous, Stratégies et Etudes, n° 44, 20 avril 2015. <http://ademe-et-vous.ademe.fr/sites/default/files/strategie-etudes/44/ademetudestrat44.pdf>.
- Axelrod, L.J. & Lehman, D.L. (1993). Responding to environmental concerns: what factors guide individual actions?" *Journal of Environmental Psychology* vol. 13, 149–159
- Bandura, A. (2002). Auto-efficacité : Le sentiment d'efficacité personnelle. Bruxelles: De Boeck.
- Boisson, M. (2009). La mesure du déclassement. Paris France : La documentation française, n°20.
- Bourdieu, P. (1979). La distinction : critique sociale du jugement. Paris, Editions de Minuit.
- Cérézuelle, D. & Roustang, G. (2010). L'autoproduction accompagnée. Un levier de changement. Toulouse : Erès.
- CGDD (2014). Transition écologique, Consommation et Modes de vie durables. http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Ref_-_Movidia.pdf
- CGDD (2015). Chiffres et statistiques, n° 624. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/c/2015.html>
- Cialdini, R. B., Reno, R. R., & Kallgren, C. A. (1990). A focus theory of normative conduct: Recycling the concept of norms to reduce littering in public places. *Journal of Personality and Social Psychology*, 58(6), 1015-1026.
- Chavignon, G. (2015). Diagnostic territorial pour le projet de recherche Movidia Inove.com. Rapport de stage de Master 1 Ecologie humaine, Université Bordeaux Montaigne, septembre 2015, 61p.
- CREDOC (2013). La connaissance du « Développement Durable » en 2013. <http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=Sou2013-4061>
- De Bouver, E. (2011). « La simplicité volontaire ». In : Geoffrey Pleyers (dir.), *La consommation critique: mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Paris : Desclée de Brouwer, p. 171-194.
- Demarque, C. (2011). Perspective temporelle future et communication engageante : une approche psychosociale du rapport au temps dans le domaine de l'environnement », Thèse de doctorat. UNIVERSITE DE PROVENCE (AIX-MARSEILLE 1). <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00825171>.
- Demailly D. & Novel A.-S. (2014). « L'économie du partage : enjeux et opportunités pour la transition écologique », *Studies* n°03/14, IDDRI, Paris, France, 32 pages.
- Devine - Wright, P. (2009). Rethinking NIMBYism: The role of place attachment and place identity in explaining place-protective action. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 19(6), 426-441.
- Dubois, N. (2002). « Autour de la norme sociale ». *Les cahiers psychologie politique*, numéro 2, octobre 2002. Repéré à <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1640>
- Dupré, M. (2009). De l'engagement comportemental à la participation : élaboration de stratégies de communication sur le tri et la prévention des déchets ménagers [From behavioral commitment to participation:

development of communication strategies on the sorting and prevention of household waste]. Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2.

Durkheim, E. (1897). *Le suicide, étude de sociologie par Émile Durkheim*. Paris : F. Alcan.

Druon, E. (2016). *Ecolonomie – entreprendre sans détruire*. Actes Sud. Collection Domaines du possible.

Félonneau, M. L. & Becker, M. (2008). Pro-environmental attitudes and behavior: Revealing perceived social desirability. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 21, 25-53.

Félonneau, M-L, & Causse, E., (2016) Pro-environmentalism, identity dynamics and environmental quality of life in G ; Fleury-Bahi, Pol E, and Navarro Carrascal O., *Handbook of Environmental Psychology and QOL Research*, chapter 12 (in press)

France Nature Environnement et Alliance Carton Nature (2012). Sensibiliser les consommateurs aux enjeux environnementaux de leurs achats alimentaires. Etude qualitative, 2012. <http://www.fne.asso.fr/fr/l-agence-europeenne-de-l-environnement>.

François-Lecompte, A. & Valette-Florence, P. (2004). Proposition d'une échelle de mesure de la CSR, in G. Cliquet, P. Robert-Demontrond & J. Jallais (coord.), *Actes du 20^e congrès de l'Association française de Marketing*, 20, CREM, Université Rennes I.

Gatersleben, B., Murtagh, N., & Abrahamse, W. (2014). Values, identity and pro environmental behaviour. *Contemporary Social Science: Journal of the Academy of Social Sciences*, 9(4), 374-392.

Guéguen, N. (2002). *Psychologie de la manipulation et de la soumission*. Paris. Dunod. Guéguen, N. & Pascual, A. (2000). Evocation of freedom and compliance: The "but you are free of..." technique. *Current Research in Social Psychology*. 5 (18), 264-270.

Guéguen, N. & Pascual, A. (2000). Evocation of freedom and compliance: the "but you are free of"... technique. *Current Research in Social Psychology*, 5, 264-270.

Guéguen, N., Pascual, A., & Dagot, L. (2001). La technique du "Vous êtes libre de..." : L'impact du délai entre sollicitation et production de comportement attendu. 9e table ronde « Cognitions et conduites sociales », San Sebastian, 19-21.

Inove.com (2014); Rapport intermédiaire, novembre 2014, 88p.

Joule, R. V., & Beauvois, J. L. (1998). *La soumission librement consentie : comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent faire ?* Presses universitaires de France.

Joule, R.V. & Beauvois, J.L. (2002). *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Joule, R. V., Py, J., & Bernard, F. (2004). Qui dit quoi, à qui, en lui faisant faire quoi ? Vers une communication engageante. *Psychologie sociale et communication*, 205-218.

Kiesler, C. A. (1971). *The psychology of commitment: Experiments linking behavior to belief*. Academic Press.

Kiesler, C. A., & Sakumura, J. (1966). A test of a model for commitment. *Journal of personality and social psychology*, 3(3), 349.

Kaiser, F.G., Ranney, M., Hartig, T. & Bowler, P.A. (1999). Ecological behavior, environmental attitude and feeling of responsibility for the environment" *European Psychologist*, 4, 2, 59-74.

Kaiser, F. G. (1998). A general measure of ecological behavior. *Journal of Applied Social Psychology*, 28, 395-422.

Kuhn, M. H., & McPartland, T. (1954). An empirical investigation of self attitudes. *American Sociological Review*, 59, 68-75.

Laugaa, D., Le Campion, G. (2015). « Norme pro-environnementale et participation : entre adhésion et clairvoyance normative (une étude comparée entre habitants d'écoquartier et habitants de quartier ordinaire) ». *Développement durable et territoires*. Vol. 6, n°2, septembre 2015. Repéré à <https://developpementdurable.revues.org/10961>

Luque-Munoz, A. (2015). Inventaire, classification et analyse des comportements dits « écologiques ». . Rapport de stage de Master 1 Ecologie humaine, Université Bordeaux Montaigne, septembre 2015, 51p.

- Marchand, M., Halimi-Falkowicz, S., & Joule, R. V. (2009). Comment aider les résidents d'une maison de retraite à librement décider de participer à une activité sociale ? Toucher, «vous êtes libre de...» et pied-dans-la-porte. *European Review of Applied Psychology*, 59(2), 153-161.
- Maurin, E. (2009). *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*. Paris, France : Seuil.
- Milhabet, I. (2010). *L'optimisme comparatif*. Grenoble : PUG.
- Nauze-Fichet E. & Tomasini M. (2002). « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », *Économie et Statistique*, n° 354, p. 21-43, Insee.
- Ozcaglar-Toulouse, N. (2009). Quel sens les consommateurs responsables donnent-ils à leur consommation ? Une approche par les récits de vie. *Recherche et Applications Marketing*, 24 (3), 3-24.
- Pardini, A. U., & Katzev, R. D. (1983). The effect of strength of commitment on newspaper recycling. *Journal of Environmental Systems*, 13(3), 245-254.
- Peugny, C. (2010). « *La montée du déclassement* », *Problèmes politiques et sociaux*. Paris, France : La documentation française, n°976.
- Pol, E. (2009a). Psicologias de la ciudad : El reto de la transmutación por la sostenibilidad. In B. Fernandez et T. Vidal (Eds), *Psicología de la ciudad, Debate sobre el espacio urbano* (p.179-182). Barcelona: UOC.
- Pol, E. (2009b). Sostenibilidad, ciudad y medio ambiente. In Ricardo Garcia Mira et Pedro Vega Marcote (Eds.), *Sostenibilidad, valores y cultura ambiental* (Cap. 9) Madrid: Piram.
- Ramkissoon, H., Weiler, B., & Smith, L. D. G. (2012). Place attachment and pro-environmental behaviour in national parks: the development of a conceptual framework. *Journal of Sustainable Tourism*, 20(2), 257-276.
- Reno, R. R., Cialdini, R. B., & Kallgren, C. A. (1993). The trans-situational influence of social norms. *Journal of Personality and Social Psychology*, 64(1), 104-112.
- Richins, M.L., (2004). The Material Values Scale: Measurement Properties and Development of a Short Form. *Journal of Consumer Research*, 31 (1), 209-219
- Schor, J. (2013). *La véritable richesse. Une économie du temps retrouvé*. Editions Charles Léopold Mayer.
- Schultz, P. W., Khazian, A., & Zelezny, A. (2008). Using normative social influence to promote conservation among hotel guests. *Social Influence*, 3, 4-23.
- Siounandan, N., Hébel P. & Colin J. (2013). "Va-t-on vers une frugalité choisie?", *Cahiers du Crédoc* n°302, 112 pages.
- Vaske, J. J. & Kobrin, K. C. (2001). Place attachment and environmentally responsible behaviour. *Journal of Environmental Education*, 32 (4), 16-21.
- Vignoles, V. (2011). Identity motives. In S. J.Schwartz, K.Luyckx, & V. L.Vignoles (Eds.), *Handbook of identity theory and research*, 1, p.403-432. New York: Springer.
- Vignoles V., Regalia C., Manzi C., Golledge L. & Scabini E. (2006). Beyond self-esteem: Influence of multiple motives on identity construction. *Journal of Personality and Social Psychology*, 90(2), pp. 308-333.
- Weinstein, N.D. (1980). Unrealistic optimism about future life events. *Journal of Personality and Social Psychology*, 39, 806-882.
- Whitmarsh, L., & O'Neill, S. (2010). Green identity, green living? The role of pro-environmental self-identity in determining consistency across diverse pro-environmental behaviours. *Journal of Environmental Psychology*, 30(3), 305-314.

Table des Cartes

Carte 1. Localisation des trois territoires d'étude	9
Carte 2. Population et densité en 2011.....	10
Carte 3. Typologie des CSP des actifs occupés par commune en 2011.....	10
Carte 4. Le revenu moyen des foyers fiscaux en 2012.....	11
Carte 5. Taux de chômage en 2011	11
Carte 6. Part des résidences principales occupées par des propriétaires en 2011	12
Carte 7. Evolution des navettes domicile-travail de Créon de 1990 à 2011	13
Carte 8. Part des personnes âgées de plus de 60 ans	14
Carte 9. Part des foyers non-imposables en 2012.....	15
Carte 10 : Données d'échantillonnage	18

Table des Figures

Figure 1. Présentation schématique de l'organisation du rapport.....	4
Figure 2. Question Q44 : « Comment définiriez-vous votre mode de vie ? »	6
Figure 3. Figure a (à gauche) : exemple pour un répondant non considéré comme « en déclassement » ($a-b>0$) et n'ayant pas peur du déclassement ($c-a>0$). Figure b (à droite) : exemple pour un répondant considéré comme « en déclassement » ($a-b<0$) et ayant peur du déclassement ($c-a<0$).....	6
Figure 4. Présentation du niveau de déclassement en 4 classes : a, b, c et d	8
Figure 5. L'impact des perturbateurs sur la qualité de vie en général	20
Figure 6. Importance des perturbateurs vécus ou potentiels pour les répondants	21
Figure 7. Perturbateurs vécus ou potentiels en fonction des territoires : chômage, recomposition familiale, retraite et devenir propriétaire de son logement	22
Figure 8. Représentation du déclassement en fonction du score (faible, moyen, fort) des perturbateurs vécus ou redoutés par les répondants	23
Figure 9. Synthèse de la Partie 1	25
Figure 10. Fréquence de pratiques des 5 comportements écologiques	29
Figure 11. Comparaison des deux normes pro-environnementales : injonctive et descriptive	32
Figure 12. Représentation de la norme consumériste en fonction de la norme pro-environnementale injonctive .	33
Figure 13 : Liens entre comportements écologiques et norme pro-environnementale (NPE) injonctive.....	34
Figure 14. Motivations identitaires impliquées dans la définition de Soi	37
Figure 15 : Liens entre comportements écologiques et motivations identitaires.....	38
Figure 16. Scores moyens des 3 types de motivations instrumentales (raison économique, raison de santé, lien social) à pratiquer des comportements écologiques en comparaison aux motivations identitaires globales.....	39
Figure 17 : Influence de l'adhésion à la norme pro-environnementale (injonctive) sur la relation entre comportements écologiques et motivations identitaires	41
Figure 18. Relations entre « autoproduction », « prolongation », « remplacement » et motivations identitaires associées selon le niveau d'adhésion à la norme pro-environnementale descriptive.....	42
Figure 19. Relations entre les motivations identitaires et la pratique de la prolongation (à gauche) et selon le niveau d'adhésion à la norme pro-environnementale descriptive (à droite).....	43
Figure 20. Médiation des motivations identitaires dans la relation entre motivation économique et comportements écologiques spécifiques (autoproduction, partage et échange, réduction) pour les déclassés (classe a).....	51
Figure 21. Influence des motivations identitaires dans la relation entre motivation économique et comportements écologiques spécifiques (autoproduction, partage et échange, réduction) pour les non déclassés (classe d).....	51

Table des Tableaux

Tableau 1. Comparaison des 3 territoires.....	15
Tableau 2. Liste de 8 perturbateurs retenus.....	17
Tableau 3. Comparaison de la distribution des variables populationnelles entre l'échantillon (enquête 2015) et les données INSEE (2011) pour les trois territoires d'étude.....	17
Tableau 4. Caractérisation de l'échantillon.....	18
Tableau 5. Pratiques opérationnelles.....	28
Tableau 6 : Liens entre norme pro-environnementale (NPE) et chacun des 5 comportements écologiques.....	34
Tableau 7. Relations entre pratique des comportements écologiques et motivations.....	40
Tableau 8. Influence des variables populationnelles et territoriale sur la pratique des comportements écologiques.....	45
Tableau 9. Liens entre déclassement perçu et comportements écologiques (ns signifie que le lien n'est pas significatif, * signifie que le lien est significatif à $p < 0.05$).....	46
Tableau 10. Corrélations entre le niveau de déclassement et les motivations identitaires pour chacun des comportements écologiques et les comportements écologiques pris dans leur ensemble.....	47
Tableau 11. Corrélations entre le niveau de déclassement et les motivations instrumentales pour chacun des comportements écologiques et les comportements écologiques pris dans leur ensemble.....	48